

La Terre

DE CHEZ NOUS

Vol. XVI — No 28

OTTAWA, LE 12 AVRIL 1944

ADMINISTRATION: 515, rue Viger, Montréal.

Bourses d'études décernées à deux agronomes du Québec

Par la Corporation des agronomes de la province de Québec. — Les heureux gagnants sont MM. Aimé Martel et Clément Mongrain — M. Martel rédigeait, il y a quelques mois la chronique des "Consultations agronomiques" pour la "Terre de Chez Nous".

Monsieur Aimé Martel vient d'être proclamé vainqueur de la bourse mise au concours par la Corporation des Agronomes de la province de Québec.

Grâce à cette bourse, M. Martel pourra étudier pendant trois années, dans diverses universités du Canada et des Etats-Unis, la production horticole sur les sols organiques.

Monsieur Martel est âgé de 27 ans. Il a obtenu sa licence en sciences agricoles à l'Institut agricole d'Oka, en 1939. Depuis, il a tenu les fonctions de cultivateur, d'assistant-instructeur horticole et



M. AIME MARTEL

finallement de professeur d'agriculture à l'école régionale de Val-d'Espoir, puis à celle de Napierville. Il a publié des cours sur les céréales et l'aménagement de la ferme. Il a rédigé les "Consul-

(Suite à la page 23)

Organisation de postes d'abattage pour les volailles

Le Comité consultatif avicole que préside M. C.-E. Benoit, chef de l'Aviculture provinciale, a tenu dernièrement, à Montréal, une réunion conjointe avec l'Exécutif de la Co-opérative Fédérée et de l'Union Catholique des Cultivateurs. Cette assemblée avait été convoquée dans le but d'étudier les possibilités de la vente des volailles dans Québec et les mesures à prendre pour encourager une production de volailles abattues de meilleure qualité.

Il ressort des faits soumis à l'assemblée que sur 31 millions de livres de volaille de toute espèce mises sur le marché l'an passé, quel que 2 millions seulement ont été classifiées. Nous avons, dans la province, le meilleur marché au pays: celui de Montréal. Il est donc important de porter une attention spéciale à la classification, sinon l'aviculteur québécois ne pourra pas, à l'avenir, toucher le prix qui, normalement devrait lui revenir, concurrence qu'il sera par les producteurs de l'extérieur. L'an passé, les 45 millions de livres de volailles importées des autres provinces étaient toutes classifiées et de très haute qualité.

A l'assemblée de Montréal, on a émis l'idée que des mesures devraient être prises pour qu'un plus gros volume de volailles soit classifié et que toutes les directives possibles soient données afin que l'aviculteur touche une rémunération basée sur la qualité de son produit tel que la chose se pratique pour les oeufs. A cette fin, il faudrait encourager l'organisation de postes d'abattage dans les principaux centres avicoles, postes sous le contrôle des producteurs ou des coopératives.

La question est à l'étude.

Congrès annuel des Pêcheurs-Unis de Québec à Rivière-au-Renard

Plus de 200 pêcheurs gaspésiens se rendent compte du succès de leur organisation coopérative — Le chiffre d'affaires total des syndicats et de leur centrale atteint \$1,225,000. — Le mouvement prend de plus en plus d'expansion. — Allocations l'abbé Guité et du secrétaire général, M. Boudreau — Directeurs réélus à l'unanimité.

La Fédération des Syndicats de Pêcheurs de la Gaspésie (Pêcheurs-Unis de Québec) a tenu à Rivière-au-Canard (Gaspé), les 23 et 24 mars, son congrès annuel.

Après une grand-messe d'actions de grâces célébrée le 23 à 8 h. 30, dans l'église paroissiale, les délégués venus de toutes les parties de la Gaspésie se mirent à l'oeuvre. Le Président général de la Fédération, M. J.-A. Fournier, souhaita d'abord la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui étaient présents. MM. les Curés des localités où fonctionnent des coopératives de pêcheurs étaient représentés par 12 de leurs confrères. Les directeurs et gérants des 21 Syndicats locaux affiliés aux Pêcheurs-Unis se trouvaient là presque au complet. Un bon nombre de membres avaient aussi fait le trajet jusqu'au lieu de la réunion afin de participer aux activités de cette importante Assemblée générale. En plus des invités d'honneur et des officiers de la Centrale, étaient donc réunis

là environ 200 pêcheurs gaspésiens anxieux de se rendre compte par eux-mêmes du magnifique succès de leur organisation coopérative pour 1943.

M. Alex.-J. Boudreau, le jeune et dynamique secrétaire général de la Fédération, donna lecture du procès-verbal du dernier congrès. Il fut adopté à l'unanimité. M. André Dionne, gérant des Pêcheurs-Unis de Québec, à Gaspé, vint ensuite faire lecture du bilan 1943-44. Les chiffres qu'il dévoila témoignent d'un essor sans précédent pour les coopératives de pêcheurs. Le nombre de membres a augmenté considérablement au cours de la dernière année. Le chiffre d'affaires total des syndicats et de leur Centrale a atteint le joli montant de \$1,225,000.00. Le surplus net des syndicats est de \$297,274.56. A ce dernier montant, il faut ajouter les surplus nets de la Centrale, c'est-à-dire \$61,577.39.

(Suite à la page 17)

Les commissions scolaires rurales et le salaire des institutrices

Représentations faites aux autorités du Département de l'Instruction publique. — Suggestions au sujet de l'augmentation du salaire des institutrices. — Les commissions scolaires rurales ne sont pas opposées à l'augmentation des salaires, mais il faut leur donner le moyen de le faire.

Il est de plus en plus question d'augmenter substantiellement le salaire des institutrices rurales dans la province de Québec. Les cultivateurs sont les premiers à admettre la nécessité de cette augmentation et à reconnaître l'importance de l'enseignement. Encore faut-il qu'on leur donne les moyens de faire face à leurs obligations et de supporter le fardeau de plus en plus lourd des taxes de toutes sortes. C'est ce qu'explique une résolution adoptée par les commissions scolaires de la Malbaie, de Pointe-au-Pic, de Cap-à-l'Aigle, de St-Fidèle, de Clermont et de Ste-Agnès et soumise dernièrement au département de l'Instruction publique. Voici le texte de cette résolution:

Les soussignés sont commissaires des Commissions scolaires de La Malbaie, de Pointe-au-Pic, de Cap-à-l'Aigle, de St-Fidèle, de Clermont et de Ste-Agnès.

Ils font respectueusement au Département de l'Instruction publique les représentations que voici:

1°—Ils ne sont pas opposés à ce qu'un salaire raisonnable soit payé aux institutrices rurales de la province; ils estiment que c'est reconnaître l'importance de l'enseignement et faire acte de justice que de payer raisonnablement les institutrices rurales;

2°—Ils se demandent, par contre, comment, si le gouvernement ne leur vient pas en aide, les contribuables pourront faire honneur à leurs obligations, écrasés qu'ils sont déjà par les dettes publiques et les taxes ruineuses qu'on ne cesse de leur imposer;

3°—Ils gémissent sur le dépeuplement systématique des campagnes, sur la centralisation dans les

villes de tout enseignement technique, soit agricole soit industriel, sur l'insuffisance des programmes qui n'orientent pas les enfants vers les carrières traditionnelles où

(Suite à la page 20)

Prenez livraison immédiate de vos engrais chimiques

Aux producteurs de tabac jaune

A plusieurs reprises, depuis quelques mois, le ministère provincial de l'Agriculture a recommandé aux cultivateurs de prendre livraison de leurs engrais chimiques le plus tôt possible. Tous

les intéressés doivent se conformer exactement à cet avertissement.

A ce temps-ci de l'année, les travaux sont moins urgents, le transport par chemin de fer est plus facile et généralement plus économique que tout autre.

Par ailleurs, si la culture du tabac jaune a causé quelques inquiétudes, ces dernières années, il n'y a pas de doute que cela tient souvent aux retards de la livraison et de l'épandage des engrais chimiques.

Etant donné que l'engrais chimique doit être épandu au moins de 8 à 10 jours avant la plantation (à moins que la transplanter soit munie d'un attelage approprié), chaque cultivateur doit prendre possession de tous ses engrais, au plus tard pendant la première semaine de mai. Le producteur averti, prêt à planter vers le 15 ou le 18 mai, doit nécessairement épandre ses engrais à partir du 5 ou du 8 de ce même mois. Dans notre province, il est rare qu'une gelée tardive affecte les plantations de tabac jaune après la mi-mai; au cours de la première quinzaine de ce mois, l'humidité du sol dissout l'engrais et il y a ainsi moins de danger de brûler les plants.

Il y a déjà assez de facteurs et d'accidents incontrôlables capables de compromettre le succès de cette culture, sans en créer volontairement d'autres. Rappelons, par exemple, qu'en 1942 et 1943, c'était regrettable de constater que maints producteurs retardaient de planter, tout simplement parce que l'engrais chim-

(Suite à la page 20)



Une scène familière de la cueillette de l'eau d'érable.



La Terre
de CHEZ NOUS

Hebdomadaire Agricole
Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée et des Cercles de Fermiers.
GERARD FILION, L.S.C., directeur.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année: \$2.50 pour trois ans: \$1.50 par année à l'étranger.

Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave Viger, Montréal — Tél. LAncastr 6273
Imprimé au "Syndicat d'Oeuvres Sociales Limité", Ottawa

Nécessité d'une enquête sur les assurances agricoles

Les biens périssables des cultivateurs de la province de Québec, maisons d'habitation, bâtiments de fermes, ménage, instruments, animaux et récoltes, s'élèvent à au delà de cinq cents millions de dollars. D'après les renseignements que nous pouvons avoir, nous pouvons établir que moins des deux-cinquièmes de la valeur de ces biens, c'est-à-dire moins de deux cents millions de dollars, sont protégés par l'assurance-incendie. La différence, trois cents millions de dollars, ne sont nullement protégés et peuvent être détruits sans que les propriétaires ne touchent quelque indemnité. Cette situation ne peut durer plus longtemps; il est nécessaire que l'on prenne des mesures pour que la classe agricole puisse bénéficier comme les autres classes de la société d'un bon système d'assurance-incendie. Dans l'état actuel des choses, des cultivateurs voient flamber en quelques heures l'oeuvre de toute leur vie et sont en partie ruinés, pas par leur faute, mais parce que la société ne leur a pas offert une protection suffisante.

Nous avons bien, il est vrai, un nombre considérable de mutuelles-incendie. Leur nombre dépasse même les 300 et elles assurent des capitaux pour cent cinquante millions de dollars environ. En général, elles ont rendu et rendent encore à la classe agricole des services appréciables. Cependant, elles ne répondent pas entièrement aux besoins de l'agriculture moderne. Ces mutuelles donnaient de bons résultats au temps où l'agriculture était familiale et n'avait pas encore fait appel à la mécanique. A cette époque, il y a vingt-cinq ans et plus, les biens périssables des cultivateurs étaient constitués principalement par des immeubles, maisons, granges, dépendances; le roulant n'avait pas l'importance qu'il a de nos jours.

De plus, l'esprit d'entraide était plus vivace à cette époque que de nos jours. Un cultivateur était-il victime d'un incendie qu'aussitôt les gens de la paroisse organisaient une collecte dans les rangs et chacun donnait suivant ses moyens; celui-ci de l'argent, celui-là du bois de construction, un troisième du temps, et le sinistré pouvait assez facilement se tirer du malheur qui l'avait frappé.

De nos jours, les biens meubles représentent une proportion considérable de capital d'une entreprise agricole. Sur un grand nombre de fermes, le roulant, les animaux, la récolte et le ménage de la famille valent plus que les bâtisses. Or dans un grand nombre de nos mutuelles, ces biens ne sont pas assurés ni assurables. De plus, il ne faut pas oublier que les cultivateurs qui habitent dans les villages n'ont pas accès aux mutuelles. Enfin, il existe encore dans la province de Québec un très grand nombre de localités où la mutualité n'a pas encore pénétré.

N'oublions pas non plus que la plupart de nos mutuelles ont un nombre d'assurés très restreint et que, pour éviter dans les mauvaises années une cotisation trop élevée, elles limitent à un montant assez bas, deux ou trois mille dollars, le montant des risques individuels. A tout événement, aucune mutuelle ne peut, en vertu de la loi, émettre des polices d'une valeur excédant cinq mille dollars sur un risque défini.

Pour toutes ces raisons, il est devenu nécessaire d'opérer des réformes dans le champ de la mutualité agricole.

Ce qui presse, c'est de grouper en association les mutuelles ont un nombre d'assurés très restreint et que, pour de plus de trois cents, mais elles n'ont aucun lien entre elles. Une fédération rendrait aux mutuelles agricoles les mêmes services que rendent la Fédération des Caisses populaires aux caisses paroissiales, la Coopérative Fédérée aux coopératives agricoles, l'Alliance des coopératives de consommation aux magasins coopératifs. La fédération pourrait, entre autres choses, uniformiser les règlements des mutuelles locales, préparer des modèles de polices uniformes, fournir aux mutuelles un système de comptabilité adéquat, organiser la vérification annuelle des livres, etc.,

etc. De plus, la création d'une caisse centrale de ré-assurance est devenue une nécessité urgente. Cette lacune devrait être comblée d'ici quelque temps.

Mais il n'y a pas que l'incendie contre lequel les cultivateurs doivent se protéger. Depuis quelques années, l'on commence à parler d'assurance-bétail. Or, il n'existe actuellement aucune loi générale permettant l'incorporation de sociétés d'assurance contre la mortalité du bétail. Il serait donc nécessaire que la Législature passât une loi générale permettant la fondation de caisses locales d'assurance contre la mortalité du bétail et permettant à celles-ci, soit de créer une caisse centrale de ré-assurance, soit d'assurer dans une société existante l'excédent des risques qu'elles ne peuvent assumer.

Il y a aussi les accidents contre lesquels nos cultivateurs n'ont aucune protection à l'heure présente. Dans les autres pays, particulièrement en France, la loi prévoit la création de caisses locales d'assurances contre les accidents avec ré-assurance dans des caisses régionales et une caisse centrale. Il nous faudrait la même chose dans la province de Québec. Il en est de même de l'assurance contre la grêle qui est encore inconnue chez nous.

Pour toutes ces raisons, l'assurance agricole sous toutes ses formes devrait faire l'objet d'une enquête sérieuse de la part de l'Etat. Celui-ci a le devoir de passer des lois pour assurer le bien-être général des citoyens. Or dans le Québec, les lois actuellement en vigueur ne permettent pas à la classe agricole de se protéger convenablement contre les risques inhérents à sa profession. Mais comme il ne s'agit pas de légiférer n'importe comment sans tenir compte des besoins, des habitudes et de la mentalité des citoyens, nous insistons fortement pour que le gouvernement provincial nomme un comité d'experts chargé de faire une enquête approfondie sur les besoins d'assurance de la classe agricole et fasse rapport à la Législature, afin que celle-ci puisse passer une ou des lois d'assurance qui répondent exactement aux nécessités de l'heure.

Gérard FILION.

CRIBLURES

Le point de vue des commissions scolaires rurales

Plusieurs commissions scolaires rurales ont déjà exposé leur point de vue au sujet de l'augmentation du salaire payé aux institutrices. Six autres commissions scolaires sont dernièrement revenues à la charge pour faire des suggestions au département de l'Instruction publique dans une résolution conjointe que nous publions dans une autre colonne.

Les commissions scolaires rurales ne s'opposent pas à l'augmentation du salaire des institutrices et reconnaissent l'importance de l'enseignement rural, contrairement à ce que peuvent dire et penser certaines gens. Seulement, avec l'augmentation constante des taxes fédérales, provinciales et municipales, elles se demandent avec raison comment elles pourront boucler leur budget, si elles doivent faire face à des taxes scolaires beaucoup plus considérables. Ce n'est pas tout de dire qu'il faut augmenter le salaire des institutrices. Il faudrait savoir de quelle manière on entend prélever les fonds nécessaires à cette augmentation.

Aussi les commissions scolaires dont il est question ici prient-elles le gouvernement provincial de définir sa politique quant au progrès de l'enseignement rural, quant aux subventions qu'il a l'intention d'accorder aux commissions scolaires et quant à la juste part qu'il entend faire payer, pour l'enseignement, à ceux qui détiennent de plus grands biens. Cette attitude des commissions scolaires rurales est un écho d'une résolution adoptée lors du congrès général de l'U.C.C. qui demandait au Secrétaire de la province "d'augmenter ses subsides aux commissions scolaires rurales, afin de leur permettre d'améliorer les écoles et de payer un salaire, plus élevé aux institutrices".

L'attitude des commissions scolaires rurales n'est nullement exagérée. Elle est conforme aux règles du bon sens et de la logique: quand on veut faire de nouvelles dépenses, il faut savoir si on pour-

ra faire honneur aux nouvelles obligations que l'on s'impose. Et dans le cas des commissions scolaires rurales, il est évident que les dépenses supplémentaires que cette augmentation entraînera dépasseront la capacité de payer de beaucoup de cultivateurs. Ce n'est que par une augmentation substantielle des subsides et une meilleure répartition des taxes que l'on pourra accorder aux institutrices le juste salaire.

B. B.

Les pronostics de l'enquête Gallup

A la suite d'une enquête qu'il vient de conduire on ne sait trop comment, l'Institut canadien de l'Opinion publique (Enquêtes Gallup) prétend que l'immense majorité de la population est en faveur de la médecine étatisée, conséquence inévitable de l'assurance-santé gouvernementale. Tous jours d'après la même agence, dont la tendance paraît être de façonner l'opinion publique plutôt que de la refléter, 80 pour cent de la population serait aujourd'hui favorable à l'assurance-santé d'Etat. Même dans la province de Québec, la proportion serait de 67 pour cent en faveur de cette forme d'assurance.

On ne parle pas de l'opinion des cultivateurs, comme s'ils comptaient pour bien peu de choses dans une organisation dont ils auront pourtant à faire les frais tout comme les autres, peut-être plus que les autres comme nous l'avons démontré la semaine dernière. Si l'on en juge par les protestations que nous recevons de nos cercles, les cultivateurs du Québec sont loin d'approuver ce système qui ferait de leurs médecins des gens à la solde de l'Etat. Jusqu'ici les campagnes étaient à peu près débarrassées de l'armée de fonctionnaires qui pullulent dans les grands centres. Le plus sûr moyen d'étendre l'emprise de l'Etat à toutes les activités humaines se ait de faire surveiller la santé publique par des fonctionnaires, payés pour constater si vous êtes réellement malade ou si vous êtes bien mort.

B. B.



C'est le printemps et le Faucilleur s'en réjouit. On verra bientôt poindre des chardons verts et, le temps venu, il pourra offrir des fleurs à ceux qui les auront mérités.

Tout le monde sait que les hommes manquent sur les fermes et dans les chantiers, mais la nouvelle n'est pas encore parvenue chez le ministre de la Défense nationale.

On dit qu'il se fera cette année une quantité convenable de sirop d'érable. Plus il y en aura et plus il sera rationné.

La vente des pores se fait, une fois de plus, sous une réglementation nouvelle. Fort heureusement, la dernière réglementation est toujours plus parfaite que les précédentes. Pour leur tranquillité, les éleveurs aimeraient que la perfection soit de ce monde.

S'il se trouve des cultivateurs qui ont omis de prendre une bonne résolution à Pâques, ils peuvent toujours réparer cet oubli. Qu'ils prennent la résolution de devenir membres de l'U.C.C. ou de le rester. Et le ciel bénira alors toute la classe agricole.

Le FAUCILLEUR



Et voilà déjà dix ans

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 11 avril 1934, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

M. Albert Rioux établit, en page de rédaction, un intéressant parallèle entre les prix des produits agricoles et les prix des produits industriels. "En temps de crise, écrit M. Rioux, les prix des produits de la ferme dégringolent les premiers et leur baisse est beaucoup plus accentuée que celle des autres prix. Ainsi, en prenant l'année 1926 comme base, les statisticiens établissent pour le Canada une moyenne de 46.9 pour cent pour les produits agricoles et 75.7 pour cent pour les produits de l'industrie. L'opinion publique tient les cultivateurs responsables de la vie chère; pour la masse des consommateurs aux ressources modestes les prix des produits agricoles sont toujours trop élevés ces prix, d'ailleurs, servent de base aux taux des salaires industriels. Tout est arrangé comme si les industries devaient être d'autant plus prospères que l'agriculture serait plus pauvre."

La motion de M. Laurent Barré, en rapport avec le crédit agricole, latente, malgré les efforts de M. a été battue à l'Assemblée législative. Barré lui-même et de quelques amis sincères de la classe agricole. Voici en quels termes le rédacteur commente cet échec: "Il y a eu de l'argent pour sauver une banque, il y a de l'argent pour la voirie, il y a de l'argent pour la construction de ponts, il faut trouver de l'argent pour les secours directs, mais quand il s'agit de sauver notre agriculture, il n'y a plus d'argent... c'est bien triste à dire, mais hélas!"

Au cours d'une soirée agricole tenue à la Baie du Febvre, le président général de l'U.C.C. M. Albert Rioux, déplore l'apathie du trop grand nombre de ceux qui ne font pas partie de l'U.C.C. sous prétexte qu'il jouissent des avantages qu'elle apporte sans avoir à déboursier quoi que ce soit. Ceux là, dit-il, ne savent pas que l'influence de l'U.C.C. auprès de nos gouvernements se mesure par le nombre de ses membres. En s'abstenant d'en être, ils diminuent la puissance extrême que serait une association de 100.000 membres.

Par le trou DE La serrure

Le soleil déclinait à l'horizon quand, par un soir d'avril, Arthur Mailloux frappait à la porte de "Mothée" Dubé. Il savait que "Mothée" était à la maison parce qu'il l'avait vu arriver vers 6 heures avec sa charge de canistres à lait.



Les deux hommes étaient voisins et, un fait à signaler, il n'y avait jamais eu de chicane ou de dispute entre eux au sujet de clôtures, de fossés de lignes, de vaches qui passent dans le grain ou de chiens qui mangent les moutons. Ils avaient grandi et vécu dans l'harmonie la plus complète...

Mais, dans le domaine professionnel, ils avaient chacun leur opinion propre, distincte, intangible: Arthur, secrétaire du cercle local de l'U.C.C., avait pour l'union et la coopération; "Mothée" cultivateur entreprenant, tenace, à l'aise, prônait que le succès en agriculture dépendait uniquement de l'initiative, du travail personnel de l'intelligence de chaque cultivateur envisagé isolément.

En présence l'un de l'autre, les deux hommes n'osaient exprimer leurs idées clairement de peur de semer la discorde dans cette atmosphère de bon voisinage. Cependant, Arthur voulait, ce soir, jouer cartes sur table et il s'était rendu chez "Mothée" avec l'intention de le convertir à la cause ucciste et coopérative. Et il crut que le meilleur moyen de faire nôtre la discussion était de demander à son voisin:

— Que c'est que tu dirais "Mothée" si demain je te demandais ta contribution à l'U.C.C.?

— Je dirais que tu radotes...

— Pourquoi ça?

— Parce que tu connais mes idées sur ce rapport-là.

— Mais des idées ça évolue, ça change...

— Pas les miennes...

— Comme ça t'es toqué?

— Non, j'suis pas toqué... j'ai des principes; la vie, l'expérience m'ont démontré que mes principes étaient justes. Veux-tu me faire accroire, Arthur, que c'est l'U.C.C. qui m'a permis de défricher ma terre, de la cultiver, de l'améliorer d'y élever une famille et d'y vivre?

— C'est entendu, l'U.C.C. est pas venu ici pour labourer tes champs, préparer ton plan de rotation, creuser tes fossés et récolter ton avoine... Mais...

— Y a pas de mais, j'ai jamais eu besoin de l'union professionnelle ou de la coopération pour vivre...

"Mothée" ne répondit pas. Il secoua sa pipe dans le poêle et, après un instant de réflexion, il demanda:

— Pourquoi dis-tu que l'U.C.C. a besoin de moi?

— Parce qu'elle veut avoir dans ses rangs tous les bons cultivateurs de la province. Et toi "Mothée", t'es un de ceux-là. Par ton endurance, ton travail, ton génie agricole tu as vaincu tous les obstacles, toutes les difficultés; tu as organisé une ferme modèle, prospère qui fait l'envie de plusieurs de nos co-paroissiens... Tu as des aptitudes de réalisateur, de chef, qui rendraient d'immenses services au peuple si elles étaient mises à la disposition de la communauté...

Le nez de "Mothée" devint rouge et ses yeux brillaient d'une étrange clarté... Il regarda son voisin, Mailloux, et lui dit tout bas:

— L'affaire m'avait jamais été expliquée de même... As-tu du change pour cinq piastres?

Jean BLANCHET

La Banque et l'électrification rurale

La Banque Canadienne Nationale consacrait son bulletin de juillet-août 1943 à l'électrification rurale. Qu'une banque fasse un plaidoyer pour la classe agricole, ce serait trop beau! Les banques n'ont pas gâté les cultivateurs; elles ont drainé l'argent des campagnes vers les entreprises urbaines; elles n'ont pas prêté aux terriens la millième partie des épargnes tirées de la terre.

Seules les coopératives d'épargne et de crédit, les caisses populaires, mettent les épargnes rurales au service des cultivateurs: quant au crédit à long terme, plus nécessaire à l'agriculture qu'à toute autre industrie, l'Etat l'a organisé avec un succès incontesté.

Une solution à peu près semblable s'impose pour l'électrification rurale. De grandes coopératives régionales distribueraient à travers les campagnes l'électricité achetée au prix du gros d'un organisme gouvernemental; cette régie d'Etat produirait elle-même l'énergie ou l'achèterait, au coût de revient, des compagnies privées.

Dans tous les pays, l'Etat a dû aider à l'organisation du crédit agricole et de l'électrification rurale. Les banques, qui ont fait faillite dans leur domaine, en ce qui concerne le crédit à l'agriculture, vont-elles se mettre en frais d'électrifier les fermes?

La Banque Canadienne Nationale a des ambitions plus modestes. Son publiciste avoue candidement qu'il a emprunté une partie de la documentation de M. Huet Massee, ingénieur de la "Shawinigan", pour prouver que la compagnie québécoise a eu plus de succès que "l'Hydro" ontarienne dans la distribution rurale de l'électricité. Ce n'est pas cette "coopération" entre la banque et le monopole qui avancera la cause de l'électrification rurale.

De la faible consommation d'énergie électrique des cultivateurs québécois, le publiciste de la Banque Canadienne Nationale conclut qu'ils ont moins besoin d'électricité que leurs confrères ontariens. Transposons son raisonnement dans un domaine qu'il connaît: "Les cultivateurs n'empruntent pratiquement pas des banques: donc ils n'ont pas besoin de prêts". Or, depuis dix ans les agriculteurs de notre province ont emprunté \$100,000,000 des caisses populaires et \$50,000,000 du crédit agricole provincial.

Ils ne pouvaient pas emprunter auparavant parce que le crédit agricole n'intéresse pas les banques; ils ne peuvent pas utiliser

l'énergie électrique parce que l'électrification rurale n'est pas payante pour les compagnies privées. Celles-ci agissent comme le marchand qui cachera sa marchandise au lieu de l'annoncer. "L'Hydro" au contraire fait de la propagande et de l'éducation; elle utilise toutes les méthodes de publicité pour enseigner aux cultivateurs à tirer le plus fort rendement possible de l'énergie électrique.

Qu'il y ait des différences économiques et sociales entre les deux provinces, tout le monde l'admet. Mais n'est-ce pas un cercle vicieux? Les cultivateurs ontariens achètent-ils plus d'énergie électrique parce qu'ils sont plus prospères, ou sont-ils plus prospères parce qu'ils bénéficient des services de l'électricité? En 1940, les cultivateurs de l'Ontario ont consommé 96,125,498 Kwh et ceux du Québec, 9,515,398. Comme un Kwh équivaut à une journée et demie de travail humain, cette différence explique en grande partie l'avance que les agriculteurs ontariens ont prise sur leurs confrères québécois: ils ont à leur service dix fois plus de chevaux-vapeur.

Pour prouver que l'agriculture ontarienne est plus mécanisée que la nôtre, le publiciste de la Banque Canadienne Nationale cite les statistiques fédérales démontrant que la province voisine compte plus de moteurs électriques, tracteurs, lieuses, automobiles, radios et téléphones. Pour rendre sa démonstration plus probante, il a soin d'enlever de la liste officielle les articles qui sont plus nombreux dans notre province comme les moteurs à gazoline, les batteuses, les installations d'eau courante. L'argument a une relation tellement faible avec l'électrification des fermes que l'omission a vraiment peu d'importance.

Mais l'auteur a oublié des arguments beaucoup plus forts en faveur de l'électrification rurale du Québec: notre province possède deux fois plus de ressources hydrauliques que l'Ontario et plus de la moitié des installations hydroélectriques du Canada; elle produit plus de chevaux-vapeur par tête que tous les pays du monde.

La banque peut bien souhaiter que ces richesses naturelles profitent surtout au monopole; mais le bien commun et l'avenir de notre agriculture exigent qu'elles soient mises à la disposition des cultivateurs.

ALBERT RIOUX

AGRONOMIQUEMENT PARLANT

AVEC Armand Létourneau

De redoutables concurrents

L'agriculteur québécois sera confronté après la guerre avec de redoutables concurrents.

Telle est l'opinion des agronomes Ferron et Pelletier, dont nous disions un mot la semaine dernière.

Quel sera le plus redoutable de ces concurrents?

Ce sera l'Ouest canadien, dit spécifiquement M. Ferron, et les articles de M. Pelletier, en cours de publication dans ce journal, en viennent à la même conclusion.

L'Ouest, mais c'est le pays du blé et rien que du blé! On n'y fait pas d'élevage et l'agriculture n'y est point familiale, se disent les bonnes âmes. Ne leur avait-on pas dit que seul le blé y poussait, et que d'ailleurs on y "minait" la terre.

Comme si une terre qui porte le blé, cette plante-mère, cette reine des céréales, ce grain nutritif par excellence depuis les temps millénaires, brel tout ce que vous voudrez, comme si un sol d'où surgit une tige aussi prestigieuse ne pouvait pas être généreuse envers d'autres cultures! Comme si cet épi roi ne parvenait pas à nourrir aussi bien l'animal que l'homme. On le voit maintenant à la lumière des faits. L'agriculture de l'Ouest a fait des progrès qui tiennent littéralement du prodige. Le cheptel s'y multiplie de façon incroyable. Citons M. Ferron:

"En temps de guerre, le progrès avance de quinze ans par année. Cela est vrai partout, même dans le domaine agricole. Le cas du bœuf et du bœuf nous en fournit une preuve. Alors que de 1938 à 1942, la production bœufière du Québec n'a pas varié sensiblement, celle de l'Ouest canadien croissait de 80 millions de livres à 110 millions. Fait encore plus significatif, au cours de la même période, la production du bœuf montait chez nous de 650,000 têtes à 850,000 têtes, celle de l'Ouest canadien sautait de 1,200,000 à 4,200,000 têtes."

Ceci nous a remis en mémoire quelques phrases d'un discours prononcé par M. J. Bracken. C'était à une conférence interprovinciale tenue en 1939 au Windsor, à Montréal. M. Bracken était alors premier ministre du Manitoba. Après avoir rappelé qu'il connaissait bien l'Ouest, l'ayant vu pour la première fois, vingt-cinq ans plus tôt, du haut de la "caboose" d'un train de fret, et l'ayant survolé en

avion le jour même de son arrivée à Montréal, il dit ceci en substance:

"Messieurs de l'est du Canada, quand vous entendez les réclamations de vos confrères de l'Ouest, cela vous paraît sans doute immodéré et peut-être injuste. Vous vous dites probablement que le pouvoir central fait déjà beaucoup, fait déjà trop pour nous. Nos problèmes vous paraissent bien lointains... La vérité, c'est qu'il y a présentement chez nous une misère dont vous n'avez pas idée. Jusque-là, l'Ouest a eu un système de culture bien différent de celui pratiqué chez vous. On nous croit spécialisés dans le blé ou plutôt confinés au seul blé pour toujours. Je tiens à dire ceci: Nous ne demandons pas mieux que de nous en tenir au blé, mais si les circonstances nous deviennent adverses, nous pouvons produire autre chose; en fait, nous pouvons produire à peu près n'importe quoi."

Après cet avis à peine voilé, il avait changé de sujet, mais un de ses collaborateurs — son nom nous échappe — alla plus loin au cours d'une allocution par moments assez enflammée:

"Qu'on nous donne le temps de nous organiser et nous pourrions inonder certains marchés."

Il avait même crié assez fort, ce monsieur, alors que les gens du Québec avaient d'humbles petites voix déferentes. Il faut en excepter M. Abel Marion qui dans un magnifique anglais, décocha à sa manière d'inutiles vérités dans le décor — in the picture comme on dit dans cette langue... Dans les couloirs, les nôtres — of course — qualifiaient de saugrenu et même pire le plan Chagnon (Stanislas) que M. Gardiner lui-même endossait et proposait aux provinces de l'Est deux ans plus tard.

L'Ouest est donc devenu un redoutable concurrent. Comment lutter à armes loyales, c'est ce que nous verrons la semaine prochaine.

P.S. — Exactement à ce temps-ci, le printemps dernier, M. J.-R. Pelletier conseillait à la radio l'achat d'obligations de la Victoire. Créons-nous des réserves, disait-il, pour les jours difficiles qui viendront. L'économie est une assurance qui ne déçoit personne. Prêtons, c'est une question d'affaire. L'intérêt est de 3%, alors que les banques ne payent que 1½%.

La sylviculture

Depuis nombre d'années, nous exploitons nos forêts sans nous laisser guider par les données de la science. Le cultivateur a un lot boisé sur sa terre qui lui fournit son bois de chauffage, du matériel de construction et qui lui apporte un peu de revenu par la vente. L'exploitation rationnelle du lot boisé de ferme est importante, mais il ne faut pas négliger non plus les forêts appartenant encore à la Couronne ou concédées à des entreprises forestières. Les forêts peuvent s'exploiter comme toute autre culture et les principes de cette science — la sylviculture — doivent être enseignés à tous ceux qui ont à cœur la conservation et l'exploitation rationnelle et économique de nos étendues boisées.

La science de la gestion des forêts ne consiste pas seulement à conserver ou à thésauriser les richesses forestières. Elle doit avoir pour but d'instituer des mesures pleinement efficaces pour accroître la sage utilisation des forêts. Les efforts conduits au petit bonheur et sans principes de base aboutissent au désappointement et se rapportent pas de revenus. Un système d'exploitation basé sur de bons principes aura pour résultat de maintenir une source régulière de matériaux susceptibles de rapporter d'excellents revenus tout en assurant un capital d'arbres sains.

La lutte contre le feu et les insectes entreprise dans notre province depuis assez longtemps n'est qu'une partie d'un système éclairé de science forestière. Les forêts constituent des ressources renouvelables et, avec des soins appropriés, leur productivité peut être entretenue indéfiniment. De fait, par l'application de bons principes de sylviculture, cette productivité peut généralement être augmentée. On peut définir la sylviculture comme l'art de reproduire et d'entretenir les forêts de manière à en retirer les plus grands profits — les plus grosses coupes des meilleures qualités de bois dans le moins de temps possible et avec le minimum de déboursés. Dans une forêt bien entretenue, les arbres sont capables de produire le maximum de rendement annuel, aucun arbre en décadence n'est laissé debout, tout pousse, et le bois est coupé à mesure qu'il est à point. Il est évident qu'une protection même excellente ne suffit pas à produire le résultat désiré.

Un programme d'éducation sur une grande échelle devrait marcher de pair avec les travaux de sylviculture entrepris par la province. Cela demanderait: 1) la formation technique d'un groupe d'employés pour les industries forestières et le service forestier du gouvernement; 2) l'enseignement des principes élémentaires de sylviculture dans les écoles de campagne; 3) la facilité pour les cultivateurs et autres propriétaires de petites forêts d'obtenir des conseils sur les meilleures méthodes de coupe et de vente et 4) une publicité intelligente et soutenue pour renseigner le public d'une manière intéressante sur l'importance de la forêt, les travaux exécutés pour augmenter leur valeur, et la manière dont le public peut y collaborer.

Les quelques idées que nous venons d'émettre ne sont pas nouvelles. Nous avons tout simplement voulu vous les rappeler de nouveau. Il faut que notre population comprenne bien le pourquoi de la conservation de nos forêts si nous voulons qu'elle collabore de façon intelligente avec les autorités intéressées. L'Association forestière québécoise a déjà fait beaucoup dans ce sens et ses efforts méritent d'être soutenus par la population.

Louis-Ph. POULIN

La Coopérative Fédérée de Québec

Nous empruntons à la petite histoire écrite par les coopératives de la province les remarques qui suivent sur le Service des semences et des engrais chimiques de la Coopérative Fédérée de Québec que M. Benjamin Bourgault dirige depuis 14 ans.

On se souvient qu'en décembre 1914, avec le concours du Ministère provincial de l'agriculture, s'organisait, à Ste-Rosalie, la Coopérative des Producteurs de Semences. Cette coopérative possédait un entrepôt logeant tout l'outillage nécessaire pour faire le nettoyage des grains et permettre la classification. Les cultivateurs des environs furent les premiers évidemment à entreprendre la production des grains de semence pour être vendus en coopération.

En 1922, cette société fut l'une des trois dont la fusion donna naissance à la Coopérative Fédérée de Québec. Jusqu'en 1930, les activités dans ce domaine furent conduites à peu près sur la même base que dans les débuts. Les quantités de semences recueillies à travers la province pouvaient représenter environ 10% des ventes totales d'une saison. 90% des semences vendues dans Québec venait donc de l'extérieur.

En 1930, la Fédérée fut réorganisée sur une base vraiment coopérative et c'est à compter de ce moment qu'on mit sur pied des coopératives de production de grains de semence. Durant cette décennie (1930 à 1940), 16 centres de production d'avoine furent organisés. On choisit d'abord les endroits où cette production était déjà généralisée. Dès le début, ces coopératives s'inscrivent à la Centrale. Chacun des membres a souscrit \$50 ou \$100. Les intéressés construisent eux-mêmes des entrepôts et y installent la machinerie nécessaire pour le nettoyage. On introduit des semences pures. L'inspection des récoltes est faite sur le champ et on accorde à la préparation des semences une surveillance très étroite. Les diverses catégories de semences sont offertes en vente par l'entremise de la Centrale et chacun peut se rendre compte de l'origine et de la qualité du produit qu'il achète.

Ces coopératives groupant environ 800 membres et producteurs ont mis sur le marché, de 1932 à 1941, des semences pour une valeur d'environ un million et demi de dollars. Dans les meilleures années, comme 1935 et 1937, les quantités offertes en vente par les coopératives de semences s'élevaient à plus de 500,000 livres pour le mil no. 1 et à environ 300,000 livres pour le trèfle rouge no. 1.

L'organisation de ces centres de production eut un bon effet sur l'augmentation des rendements. Les producteurs apportèrent plus d'attention à la préparation du sol, à la qualité de la semence employée et au traitement contre les maladies.

La supériorité des semences produites dans Québec n'est plus à établir et les gens sérieux sont prêts à payer même un peu plus cher pour ce qui vient de Québec, parce que ça vaut plus.

Ces premières coopératives ont donné des résultats appréciables. Elles ne sont pas restées exclusivement intéressées à la production des semences, mais avec le temps, la plupart d'entre elles ont ajouté d'autres activités à celle qu'elles exerçaient déjà.

Le Conseil Provincial des Semences et les agronomes se sont intéressés grandement à ces centres de production et, par leur propagande, ils ont contribué à amé-

liorer le choix des graines mises en terre chaque année et, partant, à augmenter les rendements de l'arpent par toute la province de Québec.

Les semences de céréales venant de l'Ouest ont quelque peu perdu de leur popularité excessive d'autrefois, sauf pour les années où, à cause des récoltes manquées, il nous faut importer ce dont nos gens ont besoin. La comparaison qui s'est établie entre les graines fourragères et légumineuses produites chez nous a aussi réduit les importations américaines. La concurrence faite tout d'abord à nos semences du Québec tend aujourd'hui à disparaître parce que les semences produites chez nous ont fait leur preuve.

La production des semences sera peut-être, dans les années d'après-guerre, un moyen pour les agriculteurs du Québec d'accroître leurs revenus si l'on parvient à établir une demande sur les marchés d'exportation.

L'action de la Coopérative Fédérée, dans le domaine de la vente des semences aux cultivateurs du Québec, a eu pour résultat de faire connaître et appré-

cier les meilleures variétés et aussi les meilleures qualités. Chez nous, le no. 2 n'est pas du no. 1 et les avoines recréées ne sont pas des avoines classées, à moins qu'un certificat d'inspection et de classification n'ait été émis par les officiers à cette fin.

Il se sème beaucoup trop de grains de qualité inférieure, c'est-à-dire, renfermant des graines de mauvaises herbes dangereuses ou ayant un pouvoir de germination beaucoup trop bas. Si l'on établissait les pertes réelles subies par les cultivateurs qui emploient un peu n'importe quelle semence, on arriverait à des chiffres assez imposants. Le vieux proverbe "Telle semence, telle récolte" est plus que jamais d'actualité.

Un des problèmes que nous avons à résoudre chaque année, c'est d'essayer de prévoir les besoins de nos coopératives. Notre tâche serait grandement facilitée si on nous faisait connaître plus à bonne heure les quantités de semences de chaque catégorie dont on aura besoin. Nous ne faisons de reproches à personne, mais nous rappelons à chacun que la Fédérée étant l'organisation des coopérateurs, tout ce qui lui est fait pour

lui faciliter la tâche bénéficie directement à ces mêmes coopérateurs.

De 1922 à 1930, la Coopérative Fédérée s'occupait de distribution d'engrais chimiques par sa succursale de Ste-Rosalie. Elle s'approvisionnait aux Etats-Unis et outre-mer. Superphosphates, scories basiques et sels de potasse de qualité assez variable étaient les principaux ingrédients offerts.

En 1930, la distribution des engrais chimiques passait sous la direction immédiate du bureau-chef à Montréal. Une nouvelle compagnie venait de s'installer dans la province et la qualité des fertilisants fut améliorée par la modernisation des usines de fabrication. Une propagande suivie eut pour effet de diriger les cultivateurs dans le choix toujours assez difficile des ingrédients dont l'emploi pouvait être le plus avantageux. Dans les années qui suivirent, le prix des engrais chimiques diminua sensiblement. Les achats en coopération, l'adoption de la méthode d'affaires se rapprochant du comptant, joints à un emploi plus judicieux, firent que chaque cultivateur en eut un peu plus pour son argent.

En 1930, la Centrale distribuait 4,000 tonnes d'engrais chimiques et en 1940, 30,000 tonnes. Le mouvement coopératif n'a pas été plus étranger à l'emploi plus généralisé des engrais chimiques non plus qu'à la réduction des prix. On se souvient de la célèbre enquête fédérale Stevens. C'est à cette enquête qu'on expliqua aux producteurs de l'Ontario la raison pour laquelle les engrais chimiques se vendaient dans Québec de \$4 à \$6 la tonne meilleur marché que chez eux. Un représentant d'une compagnie opérant dans les deux provinces donna la réponse à ce qui pouvait paraître une injustice pour les gens de la province voisine. Dans Québec, les engrais chimiques se vendaient, par quantités de wagons, à des coopératives locales par l'entremise d'une Centrale, et cela assurait aux manufacturiers une économie substantielle dans la distribution, tout en éliminant de façon complète les risques de perte et les déboursés qu'entraînent nécessairement des ventes faites à distance par petites quantités.

Le Conseil Provincial des Engrais Chimiques et les agronomes aidant, les cultivateurs du Québec, grâce à la coopération, ont acheté de meilleurs engrais et ont pu, suivant les données de la technique, choisir ce qui convenait le mieux aux différents sols et aux différentes cultures.

Nous mentionnons ici tout simplement qu'en plus des réductions de prix obtenues à l'achat, les coopératives affiliées ont bénéficié, l'an dernier encore, d'une ristourne de 5%.

Depuis le début de la guerre, on sait que la distribution des engrais chimiques a été réglementée. La province de Québec est divisée en zones réservées aux produits de chaque manufacturier. La Coopérative Fédérée distribue, suivant les zones établies, les engrais chimiques fabriqués par toutes les compagnies. Le service que nous donnons est égal sinon meilleur à celui de n'importe quel distributeur et nous croyons que nos efforts jusqu'ici ont grandement aidé les producteurs de la province.

Ici encore, nous désirons rappeler que les commandes reçues à bonne heure nous permettent, d'une façon générale, de mieux servir les coopérateurs.

Roméo MARTIN, agronome, secrétaire en chef du service éducationnel

A l'assemblée annuelle

Grains et graines de semences engrais chimiques

Dans les patates

Le dernier numéro de "La Terre de Chez Nous", à la page 11, publie une note qui nous paraît être un communiqué de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, et ayant pour titre: "Le prix des pommes de terre".

On laisse entendre que le manque de qualité des pommes de terre vendues sur nos marchés est le facteur unique responsable de l'avisement des prix au cours des dernières semaines. Sans vouloir jeter de sable sur les essieux, ni faire de critiques injustifiées, nous croyons que cette note ne dit pas toute la vérité.

En janvier et février, les expéditeurs du Bas de Québec qui fournissent passablement de pommes de terre aux divers marchés de la province, n'ont pu obtenir les wagons frigorifiques nécessaires parce que ces wagons étaient, à ce moment "gelés" avec des chargements de viande. Les wagons étant rares, les pommes de terre n'étaient pas en abondance sur les marchés. La Commission des Prix et du Commerce a alors décidé de faire venir des patates de l'extérieur. Entre le 20 février et le 8 ou 10 mars, il serait entré, dans les deux provinces de Québec et d'Ontario, environ 400 à 500 wagons de pommes de terre en provenance du Maine et de la Colombie britannique. Nos informations sont à l'effet que les représentants de la Commission des Prix de la Province avaient recommandé l'importation d'un nombre réduit de wagons de pommes de terre pour obvier aux difficultés d'approvisionnement qui se faisaient alors sentir. L'importation de quelques centaines de wagons eut pour résultat, plus que la qualité, croyons-nous, de faire baisser les prix en bas des prix de plafonnement établis.

Les remarques que nous faisons, on voudra bien le noter, ne sont pas un blâme à l'adresse des chemins de fer, non plus qu'aux représentants provinciaux de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, parce que la situation présente, pour autant que nos informations sont exactes, ne dépend pas d'eux. Nous ne pourrions cependant rendre le même témoignage aux représentants fédéraux de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre qui nous paraissent un peu dans les patates en affirmant que le manque de qualité des pommes de terre vendues sur nos marchés a causé à lui seul l'avisement des prix. En fait, la qualité des pommes de terre du Québec mises sur les marchés depuis l'automne dernier, se compare à celle des pommes de terre de toute autre provenance. — R. M.



(Studio A. Dumas)

Des partis nouveaux et des partis qui font double emploi

(par ROGER DUHAMEL)

Libéraux et conservateurs. — Nationalistes en gribouille. — Les créditistes s'organisent. — La rentrée des chambres et le programme sessionnel. — Quand enregistrerons-nous notre vote ?

Les nouveaux partis

Chaque fois qu'il en a l'occasion, M. Mackenzie King manifeste son mécontentement de la présence en Chambre de représentants de plusieurs partis. A la rigueur, il admet que tous les députés peuvent ne pas être libéraux, mais il voudrait englober tous ceux qui ne l'appuient pas sous une étiquette commune, celle de conservateurs par exemple. Voilà qui simplifierait tellement les choses et l'on deviendrait ainsi au bon vieux temps des débuts de la Confédération où les deux partis traditionnels alternaient périodiquement au pouvoir, selon les règles précises d'un jeu reconnu et admis. Le système avait au surplus l'avantage de ne pas déranger les gros intérêts financiers qui n'avaient à verser des fonds électoraux qu'à deux caisses et à se ménager des amitiés et des concours dans les deux groupes. Et plus ça changeait, plus c'était la même chose.

Certes, l'émiettement de la représentation parlementaire en de multiples partis n'est pas à souhaiter; la direction des affaires publiques s'en trouve considérablement compliquée. Il faut toutefois reconnaître qu'il est tout à fait légitime, dans une démocratie parlementaire, que chaque individu ait le droit strict d'adhérer au groupement de son choix et même d'en créer un, si aucun de ceux qui existent ne lui agré. Il est bien inutile de s'élever contre l'exercice honnête d'une prérogative fondamentale de notre système. D'autant plus que le fait qu'un parti existe depuis un siècle ne lui confère, strictement, aucun droit pour faire la leçon aux autres. L'ancienneté partisane ne signifie exactement rien.

Ce qui est ridicule et dangereux, c'est qu'il y ait des partis qui représentent les mêmes idées et qui ne se divisent que sur des questions de détails ou des questions d'hommes. C'est là que se trouve l'abus. Deux exemples nous viennent à l'esprit. Depuis déjà plusieurs années, il est très difficile de découvrir des différences doctrinales entre les partis libéral et conservateur. Lisez les discours de leurs représentants à la Chambre et vous ne trouverez que très rarement une divergence de vues. L'opposition évidemment pressera le gouvernement de faire ceci ou cela et lui reprochera telle ou telle omission, mais la séparation n'ira pas plus loin. On peut donc entrevoir, le jour où la C.C.F. deviendra une véritable menace, que les intérêts financiers et les tenants de l'initiative privée obligeront libéraux et conservateurs à combattre sous la même bannière. Et ce jour peut venir plus vite qu'on ne le croit généralement.

Dans le champ politique provincial, il se produit un phénomène analogue. Les nationalistes se divisent entre partisans de MM. Raymond et Laurendeau et de MM. Gouin, Hamel et Chaloult. Là encore, d'un point de vue purement doctrinal, les différences sont à peu près inexistantes. Mais les deux groupes n'ont pas confiance dans les hommes qui les dirigent. Des susceptibilités de personnes se sont à ce point envenimées qu'elles semblent avoir rendu impossible toute collaboration efficace. Et nous avons ce spectacle d'hommes qui ont lutté ensemble pour les mêmes idées et le même programme, d'hommes qui demeurent tous également attachés aux mêmes idées et au même programme, qui perdent un temps infini en des chamailleries stériles et font ainsi le jeu de l'adversaire. Evidemment, dans ce cas, M. King aurait bien raison de s'élever contre la multiplication des partis, car ils n'ajoutent

rien, ils ne font que s'entre-dévorer, sans bénéfice pour personne.

Le congrès des créditistes

Les partisans du crédit social ont tenu un grand congrès à Toronto la semaine dernière. Plus de cent délégués se sont réunis pour mettre sur pied l'organisation nationale du parti, élaborer un programme et se choisir un exécutif. C'est M. Solon Low, Trésorier provincial du gouvernement albertain dirigé par M. E. C. Manning, disciple et successeur de M. Aberhart, qui devient président et chef de ce parti. M. Blackmore se trouve donc dans la même situation que M. Gordon Graydon chez les progressistes-conservateurs; il n'est que le leader de son parti à la Chambre des Communes. M. Solon Low démissionnera comme ministre et comme député provincial, pour se consacrer exclusivement, tout comme M. Bracken, à ses nouvelles fonctions.

Les Canadiens français, qui comptent des groupes convaincus et actifs de créditistes, sont représentés au sein du bureau exécutif du mouvement, par M. J.-E. Grégoire, qui a fait dans la politique québécoise une brève et rentable carrière. Maire de Québec pendant plusieurs années, il adhéra par la suite à l'Action libérale nationale et fit la campagne de 1935. Après des démentis violents et une attaque radio-phonique, demeura célèbre, contre M. Paul Gouin, il ne tarda pas à rentrer dans l'ombre, jusqu'au jour où l'on apprit qu'il s'était converti à l'évangile créditiste. Depuis lors, il s'est fait le champion de cette doctrine monétaire dont d'aucuns font une panacée à tous les maux.

Fait assuré, le parti a bien l'intention de livrer une lutte entière dans le champ fédéral. Il espère rallier à lui tous les canadiens mécontents des tactiques de la haute finance et soucieux de revenir à une saine conception des échanges monétaires. Pour notre part, nous sommes d'un scepticisme absolu sur ses chances de succès. Il pourra, ce qui n'est à vrai dire nullement assuré, augmenter ses effectifs actuels à la Chambre des Communes, mais de là à devenir un facteur important dans la vie parlementaire canadienne d'ici un grand nombre d'années, il n'y a pas à y songer. Les créditistes les plus intelligents seront au reste les premiers à le reconnaître.

La rentrée des chambres

Après le congé de Pâques, les députés retournent au travail. La Chambre provinciale a repris ses séances mardi, tandis que les parlementaires fédéraux attendent à lundi prochain. Il reste beaucoup de besogne à abattre aux deux endroits et l'on ne prévoit aucune prorogation prochaine. Il s'agit peut-être pour les deux Parlements d'une dissolution.

A Québec, il faudra adopter le budget, après que tous les députés qui se croient des lumières sur le sujet se seront fait entendre. Il y aura aussi discussion des divers crédits présentés par les ministres et qui permet un échenillage laborieux et méticuleux des dépenses du gouvernement. Des gens avertis laissent prévoir une modification à la loi, encore toute récente, de la fréquentation scolaire obligatoire, un projet de centralisation des municipalités scolaires rurales pour assurer, prétend-on, plus d'efficacité, le démembrement de

certain districts électoraux, notamment ceux de Kamouraska-Rivière-du-Loup, d'Abitibi, etc., la passation d'une loi générale de protection de l'enfance, réclamée à grands cris par de nombreuses organisations sociales et dont la nécessité a été amplement démontrée par les dépositions faites à la Commission d'enquête Garneau.

Le menu sessionnel est encore plus imposant à Ottawa. Il faudra adopter les crédits de guerre et il reste encore une bonne part des crédits ordinaires. Le ministre des Finances, M. Ilsley, déposera son imposant budget. Sans doute y aura-t-il débat sur notre politique extérieure, sur les relations impériales, sur les relations entre le pouvoir central et les provinces; à ce dernier sujet, il semble que la conférence fédérale-provinciale dont l'on a déjà beaucoup parlé est ajournée. De plus, le premier ministre doit se rendre incessamment à Londres, ce qui sera sûrement de nature à ralentir l'activité de la session. Le gouvernement voudra peut-être aussi proposer quelques-uns des projets de sécurité sociale qu'il a annoncés à l'ouverture de la session. Tout cela indique que les députés ne sont pas prêts de quitter Ottawa et qu'ils connaîtront peut-être la température tropicale de la capitale.

Et les élections ?

Il en est toujours question, et cela va de soi. Le gouvernement Godbout a été porté au pouvoir en octobre 1939, ce qui fera cinq ans l'automne prochain. A moins de solliciter une prolongation de mandat, initiative toujours mal jugée et qui est en général un aveu de faiblesse, il devra dissoudre les Chambres et faire un appel au peuple au cours des prochains mois. L'on aura alors une joute extrêmement contestée. Tellement de facteurs entrent en cause que tout pronostic à ce moment-ci serait excessivement périlleux. Il y aura au moins trois partis, peut-être même quatre, qui se disputeront les votes des électeurs souverains. En face de cette division du vote, il est impossible de prévoir avec quelque certitude à qui bénéficiera cet émiettement, même s'il y a lieu de penser que le parti libéral se réjouit d'avance de cette perspective. Il n'a peut-être pas tort. Le vote anti-Godbout ne sera pas un bloc solide, il s'exprimera par deux ou trois autres groupes. Dans ces conditions, il est possible que le parti libéral se maintienne au pouvoir par une minorité de suffrages.

A Ottawa, il y a moins d'urgence. Le gouvernement King a été élu en mars 1940, ce qui lui laisse strictement jusqu'au printemps prochain. Toutefois, il serait assez étonnant qu'il préférât ne pas tenter un renouvellement de mandat d'ici cette date. Il attend sûrement une occasion favorable pour déclencher une lutte rapide, avec quelques bons arguments qu'il exploitera à fond. Lui aussi peut compter bénéficier de la division du vote en plusieurs partis. Qui sait si la conférence des premiers ministres à Londres ne lui fournira, comme par hasard, le tremplin de sa prochaine lutte électorale ?

Dans les conditions actuelles, l'élevage du porc paye largement tous les frais fixes de production légitimement inscrits à leur débit, et laisse un bénéfice sur la nourriture consommée, bien comparable au bénéfice que l'on pourrait tirer de tout autre moyen d'utilisation.

LA GUERRE

La situation cette semaine

Ce qui se passe aux Etats-Unis. — Lors de l'invasion, le général Eisenhower sera le "gouvernement" de la France libérée. — Le général de Gaulle poursuit ses manœuvres idiotes et relève le général Giraud de son poste de commandant en chef des armées françaises. — Les Russes prennent le grand port d'Odessa et atteignent les frontières de la Tchécoslovaquie. — Les Japonais aux Indes.

Pour ceux qui font la guerre, la semaine sainte n'a été qu'une semaine comme une autre. Il n'y a eu aucune sorte de trêve si l'on excepte celles qu'impose parfois la mauvaise température. En Asie, dans les îles du Pacifique, sur tous les points de l'Europe, les hommes continuent de tuer des hommes. D'une plume rapide, en laissant le premier plan au conflit, nous tâcherons de signaler les faits les plus importants en quelques pays du monde.

Chez nos voisins

Les élections présidentielles ne tarderont plus guère aux Etats-Unis. Nos voisins se partagent entre deux partis importants : les démocrates et les républicains. Selon toute vraisemblance, Monsieur Roosevelt posera de nouveau sa candidature à la présidence, le temps venu. Il sera le représentant des démocrates. Du côté républicain, on a cru, un temps, que le candidat obligé serait Wendell Wilkie, qui a déjà brigué les suffrages comme tel. Celui-ci a annoncé qu'il se retirait de la lutte. Il n'a pu rallier la majorité des suffrages républicains. Il reste, chez ces derniers, un personnage en vedette. C'est Dewey, le gouverneur de l'Etat de New-York. Il n'a pas fait connaître sa décision et on ne sait même pas s'il accepterait de faire la lutte comme candidat républicain à la présidence. Les connaisseurs affirment que l'opinion américaine soutiendra Roosevelt jusqu'à la paix.

Politique de Washington

Les journaux des Etats-Unis ont vigoureusement reproché à leur gouvernement de n'avoir pas une politique étrangère suffisamment claire et ferme. Ils ont même dit que cette politique était inexistante. Dans un long discours, le secrétaire d'Etat américain, Cordell Hull, a répondu, sans les mentionner, à ces accusations et il a tâché de définir les grandes lignes de la politique de son pays dans le domaine international. On y relève les principaux points suivants. Les Etats-Unis fondent leurs espoirs de victoire et de paix sur la collaboration de quatre grandes puissances qui sont les Etats-Unis évidemment, l'Angleterre, la Russie et la Chine. Sans cette collaboration, dit froidement monsieur Hull, on peut redouter un autre grand conflit d'ici 25 ans. Pour Washington, le comité de la libération nationale d'Alger ne saurait être le gouvernement de la France libérée sans avoir reçu l'approbation du peuple français. Les Etats-Unis sont prêts à collaborer avec le général De Gaulle, mais lors-

que le territoire français sera libéré, il appartiendra au généralissime Eisenhower d'accepter ou de rejeter les hommes désignés pour administrer de façon temporaire les départements français redevenus libres. Les Etats-Unis pressent les états neutres de se ranger franchement du côté des alliés. Le département des Affaires étrangères a son propre plan à proposer sur la réorganisation de l'Allemagne vaincue. L'homme d'Etat américain n'a pas parlé de la char- te de l'Atlantique.

Affaires françaises

Le général Charles de Gaulle, chef nominal de la clique d'Alger, vient de destituer le général Giraud comme commandant en chef des armées françaises. Il veut lui conférer le titre d'inspecteur général des armées, ce qui est une variété de doctorat "honoris causa". Le général Giraud a refusé. Il en a le droit. C'est un héros authentique et un militaire selon la meilleure tradition française. Parmi les personnages qui ont pu fuir la France après la capitulation, il est de ceux qui ont su conserver leur dignité. Des hommes de cette trempe déplaisent au général De Gaulle et lui portent ombrage. Tandis qu'il admet deux communistes dans son assemblée consultative, il veut priver le général Giraud de son commandement. Les deux hommes diffèrent beaucoup l'un de l'autre et c'est peut-être pourquoi ils ne s'entendent pas. Le général De Gaulle s'est enfui de France en Angleterre; le général Giraud a trompé la vigilance des Allemands et s'est enfui d'Allemagne en France. Le général De Gaulle a des ambitions politiques évidentes; le général Giraud a la politique en horreur et ne cherche qu'à sauver sa patrie. Le général Giraud croit que tout doit être sacrifié à la France. Le général De Gaulle croit que tout doit être sacrifié à sa personne, même la France.

Victoires russes

Tandis que la tranquillité règne sur le front d'Italie, les Russes ont continué de pourchasser les Allemands. Ils viennent de reprendre le grand port d'Odessa. Cette ville, située sur la mer Noire, avait, avant la guerre, une population de 600.000 âmes. Sa reprise achève la libération de l'Ukraine. D'autre part, les Russes attaquent avec violence en Crimée et en Roumanie. Ils ont annoncé avec fierté qu'ils avaient atteint la frontière de la Tchécoslovaquie. Si leurs armées continuent d'avancer à ce

(Suite à la page 17)

LA BANQUE DU CULTIVATEUR

La Banque Canadienne Nationale compte, dans la seule province de Québec, 186 succursales et 302 agences. Elle a des bureaux dans tous les centres agricoles et dans toutes les régions de colonisation. On pourrait donc dire que c'est la banque du cultivateur.

Si vous avez besoin d'une avance d'argent, en vue de faire des réparations, d'améliorer votre ferme, de vous procurer de nouvelles machines aratoires ou d'acheter du grain ou des animaux, n'hésitez pas à venir nous voir.

Le représentant de la Banque à qui vous vous adresserez vous fera le meilleur accueil. Il discutera amicalement avec vous votre proposition. Il vous consentira, au besoin, des facilités de remboursement.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$200,000,000

514 bureaux au Canada



À TRAVERS LE CANADA AGRICOLE

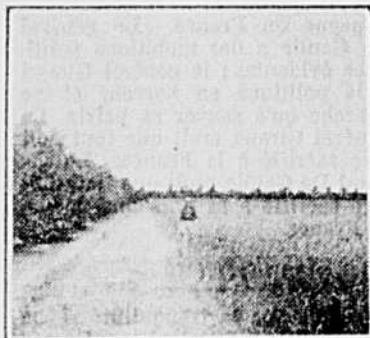
par
J.-R. PELLETIER, régisseur

Ferme Expérimentale,
Ste-Anne-de-la-Pocatière

VII — Reconstitution des sols au Manitoba sud-ouest

La région du sud-ouest de la province du Manitoba a subi durant plusieurs années les terribles angoisses de la sécheresse. Son cas particulier diffère quelque peu de celui des autres régions affectées de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais dans l'ensemble elle eut à subir les mêmes misères et à adopter les mêmes réformes. C'est avec le régisseur de la Ferme Expérimentale de Brandon, qui fut également l'âme dirigeante de la poursuite des travaux de reconstitution du sol et de la conservation de l'eau, que j'ai visité ce district. En effet, depuis 1936, il a la haute main sur ces activités en plus de diriger son institution et, naturellement, il sait tous les détails sur le bout de ses doigts. Deux longues journées passées avec lui en pleine campagne affectée et aux endroits où des travaux de reconstitution sont en cours, m'ont permis d'obtenir une mine de renseignements que je résumerai ici.

Tout d'abord, expliquons les tempêtes de sable ou plutôt les nuages noirs ou ouragans qui enlèvent parfois d'un seul coup à la surface du sol, près d'un pouce des particules les plus légères, lesquelles sont également les plus riches. Ce phénomène peut s'appeler l'érosion du sol par le vent ou tempête de sable ou poudrolement du sable. Avant d'aller plus loin, admettons que dans les Prairies, où il n'y a ni collines, ni forêts, ni autres brise-vents naturels, le vent a libre cours. En second lieu, acceptons la déclaration



Un brise-vent en rase campagne à un endroit particulièrement exposé au vent.

scientifique que les sols les plus travaillés et les moins protégés par la végétation, brise-vents ou autres, commencent à se faire soulever et à démenager avec un vent modéré allant jusqu'à 13 milles à l'heure. Naturellement, à mesure que sa vélocité augmente, sa puissance d'enlèvement ou d'érosion grandit. Et avec le moindre poudrolement des particules du sol, s'en vont également les principaux éléments nutritifs tels : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse. Tous ces riches éléments et particules vont ensuite former des dunes aux endroits mêmes où le vent, frappant quelques obstacles ou récifs, perd de sa puissance de transport et laisse échapper sa proie. C'est ainsi que les épitaphes des cimetières sont englouties et que les automobilistes voyagent avec une pelle pour débayer la route, à l'occasion. Ces dunes ne peuvent pas être mises en labour à moins de les aplanir au moyen de grosses machines.

Nous ferons plus tard l'histoire des sécheresses dans l'Ouest, mais pour le moment, disons que ce qui a aidé le plus à transporter le sol, dans certaines régions plus que dans d'autres, ce sont les facteurs suivants : le vent avec une prédominance beaucoup plus grande dans le sud que dans le nord et une précipitation plus faible, même dans le sud, réduisant ainsi la végétation et accordant plus d'emprise au vent sur les particules li-

bres. Il y a aussi la culture intensive du blé et l'application trop énergique des façons culturales aux sols les plus friables et les plus ouverts, lesquels sont décomposés trop vite et ont perdu trop rapidement leur matière organique. Logiquement, ces sols auraient dû être gardés en pâturages ou labourés modérément. Au contraire, les premiers exploitants ou occupants (settlers ou homesteaders) vinrent là aux jours d'or de la culture du blé et saignèrent les sols à blanc pour aller se reposer dans les villes ou plages du sud, après avoir fait fortune. La seconde génération d'exploitants acheta ces terres à gros prix et adopta les mêmes tactiques, lesquelles ne furent que temporairement efficaces. Vint ensuite la sécheresse de 1930 qui continua jusqu'en 1938 et jeta la désolation partout. Le vent emporta tout de ces fermes, récoltes et animaux, pour ne laisser que les "mort-gages".

Après la tempête vint le beau temps. Dès 1939, la vague de sécheresse était à son déclin, les plantes poussaient partout et l'érosion était automatiquement contrôlée. Par ailleurs, les hommes de science introduisirent des réformes culturales différentes, telles que la conversion en pâturages des sections de sols les plus ouverts et leur ensemencement en plantes fourragères ayant une grande résistance à la sécheresse, tout particulièrement l'agropyre à crête, importé des steppes russes et acclimaté plus tard ici pour satisfaire les conditions de l'Ouest canadien. Cette pratique était naturellement précédée d'une classification judicieuse des sols dans les diverses zones d'exploitation. Signalons, en passant que le système radicaire très élané vers le sous-sol est le grand facteur à rechercher chez les plantes à engazonnement avec en plus une couronne vigoureuse et peu susceptible de périr par le froid. Comme matière d'intérêt, rappelons qu'un jeune technicien de l'Université de Saskatoon a éliminé des plants à système radicaire si grand, qu'en mesurant toutes les racines et les radicules d'une seule plante, la longueur trouvée suffisait à couvrir une distance de 65 milles linéaires. C'est là une des grandes curiosités agronomiques à contempler dans un des laboratoires de cette Université.

Bien des choses attirent notre attention relativement au contrôle de l'érosion du sol, entre autres : l'ensemencement en lisière de 32 à 40 perches avec alternance de blée en jachère; la plantation de brise-vents; le remplacement du labour régulier par 2 ou 3 disques superficiels durant la saison, avec chaux laissée en surface comme substance protectrice contre l'enlèvement des particules du sol; enfin le système de diverses rotations incluant luzerne, seigle et autres récoltes et l'emploi de nouveaux instruments aratoires. Ajoutons ici que, partout, l'on compte sur la luzerne comme la seconde plante de survivance après l'agropyre à crête. Toutes ces mesures ajoutées aux projets de conservation et de distribution de l'eau font que le poudrolement du sol est une affaire réglée et appartient déjà au domaine du passé. Les agronomes, avec l'aide financière de l'Etat et la bonne coopération des cultivateurs affectés, ont surmonté ce grand fléau. Nous verrons, en cours de route, qu'à d'autres institutions ou dans d'autres régions, on a déjà complètement ou partiellement réglé le cas de quelques autres fléaux de la nature.

Au Manitoba, 56,000 cultivateurs pratiquent la jachère sur près de 2½ millions d'acres et, le sud-ouest ayant été grandement ravagé en 1935, l'on créa la station expéri-

mentale de Métila afin d'étudier les aspects de la reconstitution de leurs sols. Les données précieuses découlent de leurs travaux de recherches. Ajoutons ici que de bons pacages étant établis et la luzerne produisant à merveille au moyen d'une longue rotation où entre le blé, l'on poussa l'élevage des bestiaux à boucherie comme ligne d'a côté avec le blé et autres céréales. Le travail de ces institutions marche en étroite collaboration avec des associations de cultivateurs spécialisées et désignées sous le nom de "Agricultural Improvement Associations", ce qui fait que les résultats d'expériences et de démonstrations sont mis à jour et à profit sans le moindre délai. Ces groupements furent formés quand l'Etat organisa les services d'aide



Belle pousse de trèfle d'odeur dans le sud-ouest du Manitoba.

aux sinistrés et on les a maintenant efficacement à ces nouvelles fins. A un endroit en particulier, 54 membres d'une de ces associations placées sous la direction du personnel de la Station Expérimentale, ont planté un brise-vent en haies espacées sur un quadrilatère de 6 par 7 milles et couvrant une distance linéaire de 210 milles. Disons ici que 4,600 cultivateurs, appartenant à 21 de ces associations régionales, travaillent étroitement avec le personnel de la Ferme Expérimentale de Brandon.

Bien que les projets d'irrigation, de barrage et d'écluse seront exposés en détail ailleurs, citons que ¼ million d'acres dans le sud-ouest manitobain sont irrigués en surface au moyen de barrages construits sur la rivière Souris. A un degré moindre que ses deux sœurs "prairiennes", le Manitoba a tout de même bien profité des améliorations permanentes en vue de conserver et de distribuer l'eau aux fermiers et partout sur les fermes. Ainsi, il est admis qu'au cours de chaque semaine, depuis 1936 jusqu'à nos jours, 17 projets de conservation d'eau en moyenne ont été terminés dans le sud du Manitoba. Pour chaque jour écoulé depuis 1936, on a établi la distribution contrôlée de l'eau dans le nord du Manitoba sur une moyenne de 100 acres. Et à chaque 24 heures qui passent depuis 1936, une moyenne de 20 acres de terres basses, de tourbes et même de forêts ont été organisées en vue de favoriser la multiplication et la survivance des oiseaux et animaux sauvages, soit pour la fourrure, la chasse ou la pêche. Tous ces travaux furent accomplis grâce à une généreuse et efficace coopération entre les gouvernements fédéral et provincial. Pour des fins agricoles et immédiatement profitables seulement, l'on a construit, de 1933 à 1942, 5,677 installations petites ou grandes pour la conservation et la distribution de l'eau. De plus, dans le sud-ouest du Manitoba, il y a un pâturage collectif de 65,000 acres, englobant une zone spéciale de terre légère où l'on peut conduire ses animaux pour la paissance durant toute la

(Suite à la page 20)

Le sucre du bouleau

On sait par les recherches qui ont été faites que les bouleaux blancs et jaunes produisent une abondance de sève, mais que la production du sucre n'est que d'un tiers de celle de l'érable. La sève du bouleau jaune ou "merisier" contient du sucre inverti avec de petites quantités de sucrose, tandis que la sève du bouleau blanc contient un mélange de fructose et de sucre inverti. Les sirops préparés avec la sève de bouleaux blancs ou jaunes par une concentration au centième ont le même goût et la même apparence que le sirop commercial de maïs.

L'école primaire agricole de Saint-Célestin

L'école rurale de l'avenir. — La coopération intelligente des citoyens est nécessaire.

Le 1er avril dernier, nous avons eu l'avantage d'assister à la clôture de l'année scolaire de l'école primaire agricole de Saint-Célestin, comté de Nicolet. Nous avions déjà entendu parler de cette institution, mais nous ne possédions aucun renseignement précis sur son organisation, son entretien, le programme des études et les résultats obtenus chez les élèves. Ce genre d'école est un peu nouveau chez nous et nous sommes encore dans la période de l'expérimentation. L'école de Saint-Célestin est encore jeune puisqu'elle n'existe que depuis quatre ans. Toutefois, elle a déjà fait beaucoup pour les jeunes de la paroisse et nous croyons ne pas errer en affirmant que l'expérience est concluante et qu'elle mérite d'être tentée ailleurs.

Saint-Célestin est un village d'environ 1,400 âmes. Les conditions de culture sont moyennes et les cultivateurs ne sont pas plus riches qu'ailleurs. L'idée de cette école date d'il y a cinq ans. Elle avait été suggérée à M. l'abbé Grenier, curé de la paroisse, par M. Adrien Morin, aujourd'hui sous-ministre provincial de l'Agriculture. L'abbé Grenier est l'un de ces hommes pour qui les obstacles n'existent pas; il se convainc d'une idée et la pousse jusqu'au bout. Il étudia la suggestion de M. Morin, la trouva excellente, en causa avec ses paroissiens en attendant parler presque tous les dimanches, c'est le moyen de maintenir l'enthousiasme et l'esprit de collaboration.

Débuts de l'école

A Saint-Célestin, comme dans la plupart de nos paroisses, l'argent ne pousse pas dans les champs et on tient toujours à le ménager, surtout quand c'est pour une expérience nouvelle. Qu'importe, on était décidé d'avoir une telle école et tous mettaient l'épaulé à la roue, le curé en tête. Le premier professeur fut M. Louis Perron, aujourd'hui chef de ces écoles dans la province. Ce pauvre M. Perron a passé un hiver froid puisque les corants d'air ne se gênaient pas pour s'infiltrer dans l'école qui n'était alors qu'un simple... hangar. Le hangar était malsain; il fallait trouver un local plus attrayant et plus hygiénique. Les paroissiens décidèrent de construire une école près de l'église. Le gouvernement provincial fournit une somme de \$3,000.00 et le travail de construction se fit par corvées. A l'heure actuelle, une coquette bâtisse de briques rouges comprend une classe spacieuse, bien éclairée et bien aérée, et une salle de récréation qui sert aussi de salle à manger pour le repas du midi.

Le deuxième professeur fut M. Gérard Beaudin qui demeura deux ans à Saint-Célestin. Le professeur actuel est M. Roger Cloutier, agronome, qui a poursuivi des études spéciales en vue de ce genre d'enseignement.

Aujourd'hui

Il n'est pas tout de construire une école; il faut la faire vivre.

L'école actuelle est évaluée à environ \$6,000.00. Les frais d'entretien de la bâtisse, tels que chauffage, éclairage, lavage, etc., se montent à environ \$350.00 par année. La Commission scolaire locale défraie le coût du chauffage qui est d'environ \$75.00. Il reste donc une balance d'environ \$275.00 à solder. C'est ici que la collaboration des paroissiens est nécessaire. Toutes les organisations paroissiales contribuent à défrayer une partie du coût d'entretien. Les organisations qui souscrivent sont le cercle de l'U.C.C., les fermières, le cercle Lacordaire, la caisse populaire, etc. Au cours de l'année, un soir organisé au profit de l'école, le rapporta la jolie somme de \$260.00. Voilà comment les gens de Saint-Célestin bouclent le budget de leur école.

Le salaire du professeur est payé par la Commission scolaire et le gouvernement. Ce dernier accorde les octrois ordinaires pour un instituteur et la Commission scolaire paie la différence entre le salaire demandé et l'argent reçu de l'Etat. Somme toute, l'école n'est pas un fardeau financier qui pèse sur les épaules des citoyens de l'endroit.

Le programme des études

Le programme des études est reporté sur deux ans: les élèves sont divisés en deux groupes. On y enseigne la religion, le français, l'arithmétique, l'agriculture et on y donne un cours d'éducation civique adapté à l'âge des étudiants. Tous les exercices de français et les problèmes d'arithmétique sont donnés sur des sujets agricoles ou ruraux.

Les cours durent cinq mois par année, de novembre à mars. Les promoteurs espèrent en allonger la durée quand les circonstances le permettront.

Nous avons aussi remarqué que l'enseignement est très pratique. Ainsi, lors de l'examen public, nous avons pu voir des jeunes hommes de 15 ans balancer une ration pour vaches laitières à 18% de protéines, en calculer le coût aux cent livres et faire un billet à un mois pour en payer une tonne.

On fait aussi une part assez large à l'enseignement de certains principes de sociologie et d'économie. On explique la coopération aux élèves et l'organisation d'une coopérative locale. L'association professionnelle des cultivateurs a aussi sa place dans le programme.

Les élèves acceptés sont tous les jeunes de la paroisse ayant fait leur septième année et ayant plus que 14 ans. Des exceptions sont faites pour quelques élèves qui n'ont pu, pour une raison ou pour une autre, faire leur septième.

La population semble très satisfaite des études et des résultats obtenus. L'intérêt est remarquable chez les élèves mêmes; plusieurs ne craignent pas de faire de 5 à 6 milles à pieds deux fois par jour pour venir à l'école. La fréquentation étant volontaire, on peut voir le désir qu'ont nos jeunes ruraux de s'instruire et la coopération.

(Suite à la page 20)

EPARGNEZ sur vos

CLOTURES

en employant le système de clôture électrique "SHUR-SHOCK". Clôturez avec une seule broche piquante ordinaire. L'appareil "SHUR-SHOCK" est reconnu pour le plus pratique et le plus économique sur le marché. GARANTI pour 2 ans en plus de la garantie de satisfaction de trente jours ou argent remis.

Ecrivez pour circulaires et détails:

Distributeur **G.-E. SAINT-PIERRE** Agents demandés
ST-GERMAIN DE GRANTHAM — CTE DE DRUMMOND, P.Q.

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurrieres
et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL

COLONISATION

C'est le temps de partir...

Il est des milliers de familles du Québec qui, depuis la guerre, ont quitté la campagne pour venir s'employer dans les industries de guerre ou les entreprises connexes. Pour la plupart, elles demeuraient dans les villages, vivaient au jour le jour; d'autres, en nombre plus restreint, cultivaient la terre. Bien peu laissèrent la campagne pour venir s'établir à demeure dans les villes. Le plus grand nombre d'entre elles n'eut qu'une ambition: profiter des hauts salaires pour mettre de côté les argentins suffisants à l'achat d'une terre.

Cependant, plusieurs furent déçues; elles n'avaient pas songé aux dépenses inhérentes à la vie des villes. Elles n'ont pas été en mesure de faire d'économies. Il s'en est quand même trouvé qui se sont contentées d'un niveau de vie très bas, de sorte qu'après deux ou trois années de séjour dans la métropole, elles ont réussi à épargner des montants d'argent assez substantiels. Les premières ne réussirent donc pas à réaliser leur ambition. Quant aux dernières, il se peut qu'elles réussissent à s'établir sur la terre pourvu qu'elles sachent partir à temps.

Depuis quelque temps déjà, l'on a commencé à congédier des travailleurs de l'industrie. Ceux-ci, par l'entremise du Service Sélectif réussissent encore à s'embaucher ici et là. Bon nombre ne gagnent pas suffisamment pour joindre les deux bouts. Ils doivent, par conséquent, entamer leurs économies pour vivre. Ils ont déjà pris goût à la ville et même s'ils entretiennent encore le désir de s'installer sur la terre, ils entendent prolonger aussi longtemps que possible leur séjour à Montréal.

Il est plusieurs de ces aspirants à la terre qui sont passés à nos bureaux dernièrement. Ils se demandent s'il y a pas lieu d'espérer en un embauchage accru qui leur assurerait de nouveau un emploi régulier. Ils hésitent donc à partir et cette hésitation, pour peu qu'elle se prolonge, pourrait leur coûter cher. Le jour sera tôt venu où ils auront épuisé leurs maigres réserves et tomberont au crochet de l'Etat. Plus ils retarderont à partir, moins d'argent ils auront et plus de difficultés ils devront surmonter pour réintégrer la vie rurale, surtout s'ils ont des enfants. C'est pour eux le temps de partir et les occasions ne leur manquent pas de s'acheter une terre à bon compte.

Dans maintes paroisses abitiennes, l'on peut acheter à bas prix des terres passablement améliorées, situées à proximité des villages et des marchés. Celui qui part avec quelques cents dollars peut profiter des aubaines qui s'offrent dans le moment.

L'Abitibi est une des régions les plus prometteuses pour l'ave-



Conseils de la semaine

Le temps des semailles

Par Jean Blanchet, agronome



Quand le mois d'avril est arrivé, il semble opportun de parler des semailles.

Vous savez combien le mot semailles a servi de thème à des chansons, à des poésies où l'on insiste surtout sur le réveil de la nature, le gazouillement des oiseaux et sur l'ancien mais auguste geste du semeur. En temps de guerre, le gouvernement surtout ne tient pas à envisager l'agriculture canadienne sous son angle poétique. Il vit dans le réel et il ne s'occupe pas de savoir si le ruisseau murmure en traversant la terre du cultivateur. Le ministère veut, comme il voulait l'année dernière, que l'agriculteur s'attelle à la besogne et fasse son effort de guerre. Il s'agit de maintenir la production agricole à son niveau actuel et, si possible, de l'augmenter. Le programme est clair, précis: pour lutter, les soldats ont besoin de vivres; pour avoir ces vivres, les cultivateurs ont besoin de travailler, de semer, de récolter.

Aujourd'hui, nous voulons encourager les cultivateurs du Québec à intensifier, dans la mesure du possible, leur production agricole, non pas tant en augmentant la superficie du terrain cultivable qu'en essayant d'obtenir du terrain cultivé actuellement le maximum de rendement.

Avant de conseiller à un agriculteur de mettre en terre des semences saines, acclimatées, vigoureuses, il est important de lui montrer qu'il doit d'abord:

- Préparer le sol avec soin.
- Utiliser les meilleures ressources de fertilité.

La bonne préparation du sol et une fertilité judicieuse du terrain conditionnent le succès de la semaille et de la récolte.

COMMENT PRÉPARER LE SOL?

En général, il vaut mieux préparer certains sols à l'automne parce que, en ce temps-là, le cultivateur est moins occupé qu'au printemps et aussi parce que les conditions du terrain sont plus avantageuses après les froids ou les récoltes qu'après les débâcles du mois d'avril. Mais, il va sans dire la terre ne peut pas être préparée complètement à l'automne. Et même certaines terres légères et en pente forte doivent nécessairement être labourées au printemps pour éviter le lavage et la perte des éléments de fertilité.

Nous n'insisterons pas aujourd'hui sur les travaux préliminaires de défrichement, de nivellement, d'essouchage et d'épierrement. Nous prendrons, comme exemple, une terre ouverte à la culture et où

il faut pratiquer, tous les quatre ou cinq ans, les opérations culturales ordinaires.

La première question qu'un cultivateur doit se poser quand il prépare un terrain à recevoir les semences est la suivante: "Le sol est-il bien égoutté?" En effet, le drainage, l'égouttement par fossés ouverts entrent en première ligne de compte quand on parle de semer. Car ce serait compromettre la récolte que de jeter des semences dans une terre mal égouttée, où l'eau séjourne à la surface du sol, où il y a un excès d'humidité.

Or, la première besogne à entreprendre c'est de débarrasser le terrain de son surplus d'eau et de le placer dans des conditions avantageuses pour les semences.

QUE FAIRE?

- Nettoyer les drains s'ils sont obstrués.
- Les remplacer s'ils sont brisés.
- En placer de nouveaux si le besoin s'en fait sentir.
- Curer les fossés.
- Leur donner la profondeur voulue.
- Les redresser, leur donner une forme plus évasée si nécessaire et étendre les levées.

Ce travail d'égouttement et de drainage se fait ordinairement à

(Suite à la page 20)



Ces dessins tirés d'un bulletin du ministère provincial de l'Agriculture montrent les avantages d'un sol bien drainé sur un sol qui ne l'est pas. A gauche, une plante pousse sur un terrain mal drainé et ses racines s'étendent horizontalement. Au centre, on voit que l'humidité nécessaire manque à la plante dès les premières sécheresses et la baisse des eaux souterraines. A droite, cette plante s'est développée normalement en un sol bien drainé où l'eau se tient à peu près constamment au même niveau. Elle croît et mûrit normalement.

L'offensive du printemps sur le front agricole

Les vivres sont les munitions de guerre les plus importantes et les plus essentielles de toutes. Sans vivres, les soldats ne pourraient plus se battre, et la vie humaine elle-même disparaîtrait. L'accumulation de denrées alimentaires avant une offensive ou toute autre opération de guerre, est la première obligation et la plus impérieuse d'un bon commandant militaire. Il sait que, quelque brillante que soit sa stratégie, elle échouera s'il ne reçoit pas pour

nir. Ceux qui iront s'y établir, pour peu qu'ils aient les qualifications requises, n'auront jamais à regretter la décision qu'ils auront prise.

C.E. COUTURE.

ses hommes des livraisons régulières de vivres au bon endroit et au bon moment. Tous les détails en ce qui concerne les approvisionnements et le transport, doivent être élaborés d'avance et bien coordonnés.

Si ce rassemblement de vivres entraîne une telle responsabilité pour le commandant militaire, quelle lourde tâche repose donc sur les épaules du munitionnaire le plus important du pays — le cultivateur qui rend possible le rassemblement des vivres? En temps de paix ou en temps de guerre, d'une année à l'autre, le cultivateur entreprend une grande offensive au printemps. Tout doit être élaboré en détail. De même que dans les forces armées, il ne doit rien laisser au hasard s'il veut réussir.

Un an avant chaque offensive du printemps, il faut semer. La production de bonne semence constitue un art par elle-même, et sa sélection exige des examens et encore des examens répétés. Lorsque, enfin, la semence a été choisie, il faut la nettoyer afin d'enlever les graines de mauvaises herbes et rejeter les graines de qualité inférieure. On fait ensuite l'essai de germination et de pureté. Les semences sont les munitions; les machines de ferme sont les canons de campagne et l'artillerie lourde. La préparation de la terre peut être comparée au choix du champ de bataille sur lequel

(Suite à la page 10)

Il n'en coûte que quelques cents pour AUGMENTER LE RENDEMENT DE VOS CÉRÉALES

Il n'en coûte que quelques cents à l'arpent pour immuniser au CERESAN les semences de blé, d'orge, d'avoine et de lin contre la carie du blé, la strie de l'orge et certaines autres maladies transmises par les semences. Ce traitement augmente habituellement le rendement. Il économise la main-d'œuvre et la fumure. S'emploie facilement. Donnez votre commande immédiatement.

Adressez-vous à Canadian Industries Limited, Division des Engrais Chimiques, C.P. 10—Montréal.

CERESAN

DESINFECTANTS DE SEMENCE
UN CHIMISTE DE SEMENCE POUR CHAQUE CULTURE IMPORTANTE

Semez les graines STEELE-BRIGGS



Sélectionnées pour leur Pureté et pour leur Germination plus abondante

"La plus importante Maison de Graines du Canada"

STEELE, BRIGGS SEED CO. LIMITED

TORONTO • HAMILTON • WINNIPEG
REGINA • EDMONTON

VENDEURS PAR LES MEILLEURS MARCHANDS

Le RÉGULATEUR Pratt pour VOLAILLES

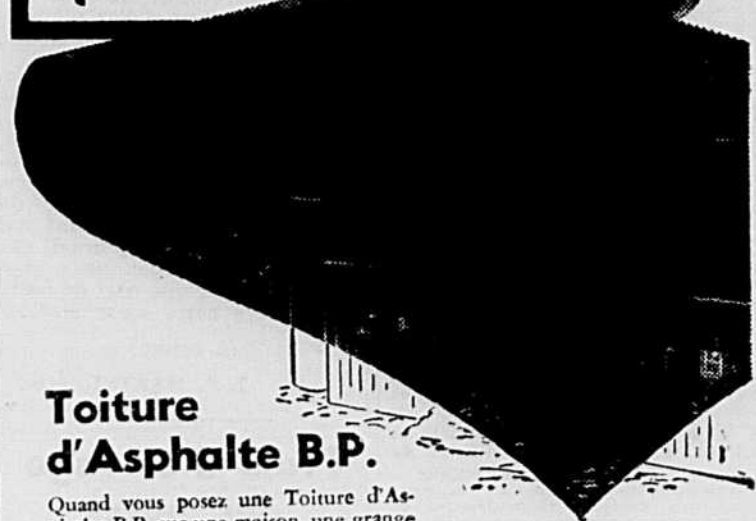
servi régulièrement aiguise l'appétit, tonifie le corps et accroît la ponte. Il contient les "Éléments Basiques". Nous garantissons plus d'œufs dans 15 jours ou vous rembourserons votre argent.

GRATIS Demandez aujourd'hui par lettre un exemplaire gratuit de "Guide de Santé", livre remarquable sur les maladies des volailles.

COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PRATT LOCAL

PRATT FOOD CO. OF CANADA LTD. TORONTO

UN ROULEAU qui protège bien!



Toiture d'Asphalte B.P.

Quand vous posez une Toiture d'Asphalte B.P. sur une maison, une grange ou toute autre bâtisse, vous en prolongez considérablement la durée. Cette excellente toiture en rouleau, très facile à poser, protège en effet de façon efficace contre les intempéries — pluie, vent, neige et soleil — même contre les étincelles — sans exiger d'entretien ni renouvellement. Pour obtenir des imprimés sur les toitures, découpez et postez-nous cette annonce.

Bardeaux d'Asphalte B.P.

Une matière à toiture at- trayante et facile à poser. Ne requiert ni peinture, ni teinture, ni autre entretien. Assure une protection efficace durant des années. Rehausse la beauté et la valeur de toute maison.

BUILDING PRODUCTS LIMITED



FABRIQUÉS AU CANADA

Faites remise par Mandats du

CANADIAN NATIONAL EXPRESS

Acceptés au pair partout - Sécurité - Commodité
En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL

COUVOIR FERME J. P. ROLLAND

Certifié

Saint-Jérôme

Une seule race — Plymouth Rock Barré

Satisfaction garantie — Demandez liste de prix immédiatement.

Benoît Castonguay, gérant
Tél. 95-J-2

St-Jérôme,
Co. Terrebonne, Qué.

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS FRANCO-ONTARIENS

L'Union Catholique des Cultivateurs Franco-Ontariens

HISTORIQUE

L'U.C.C.F.O. doit son existence à l'Association. — L'Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens vit aujourd'hui par elle-même et d'une vie qui s'intensifie de jour en jour.

C'est l'Association d'Education qui a présidé à la fondation de l'Union catholique des Cultivateurs franco-ontariens. C'est son président d'alors, feu le sénateur N.A. Belcourt, qui, les 16 et 17 avril 1929, présidait à l'ouverture du premier congrès des agriculteurs franco-ontariens, au Monument National, rue Georges, à Ottawa, en présence de M. Grisdale, alors sous-ministre de l'Agriculture, de M. Lalonde, alors président de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, de feu Monseigneur Forbes, alors archevêque d'Ottawa, de feu Monseigneur Hallé, alors vicaire apostolique de l'Ontario-nord, de Son Excellence Mgr Belliveau, archevêque de Saint-Boniface, de feu Monseigneur Charlebois, alors vicaire apostolique de la Keewatin, de Mgr L'Ecuyer, vicaire général du diocèse du Sault Ste-Marie et curé de Sturgeon-Falls, de M. A.T. Charron, alors sous-ministre adjoint au ministère fédéral, de M. Omer Héroux, rédacteur en chef du journal "Le Devoir" de Montréal, et de plus de 400 congressistes, cultivateurs, fils de cultivateurs et fermiers.

Quelques paroles du président, en cette occasion, disent bien nettement le rôle que l'Association a joué dans ce domaine; elles disent aussi d'autres domaines où l'Association se fait un devoir de travailler: "Maintenant que le succès a couronné nos efforts et que la survivance, même la permanence de la langue française dans notre province est assurée, nous avons cru que le temps était arrivé de concentrer nos énergies et nos travaux sur un autre article du mandat accepté par nous, pères

de famille de cette province. Vos mandataires ont aussi reçu de vous et accepté le devoir de promouvoir les questions concernant la migration, la colonisation, l'industrie agricole et commerciale, en un mot, de coopérer avec les Franco-Ontariens des villes et davantage des campagnes, dans tous les champs d'activités, vers le progrès et le succès."

Ces quelques notes historiques jettent un peu de lumière sur les débuts de notre Union. Depuis ce temps, le travail n'a pas cessé; il fut difficile parfois, comme l'est toujours une oeuvre de ce genre; mais la nécessité d'une telle organisation, jointe au courage de ses chefs, a fait que l'Union a grandi.

L'U.C.C.F.O. a aussi une dette de reconnaissance à l'U.C.C.C. de Québec. Celle-ci n'a cessé de lui prêter son concours, afin d'aider à la survivance française en dehors du Québec. En 1931, le Bureau de direction de l'Union ontarienne proposait l'affiliation à l'U.C.C.; la cotisation était de deux dollars et assurait l'abonnement au journal "La Terre de Chez Nous".

Cette mesure devait avoir sa répercussion au congrès de 1932:

"Considérant que "La Terre de Chez Nous" parle très peu de notre région, ce Congrès émet le vœu qu'une page spéciale soit consacrée à notre région."

En 1933, il fut question d'abandonner l'affiliation; mais le congrès général tenu cette même année, décida de conserver l'affiliation, tout en sauvegardant à l'Union ontarienne son autonomie parfaite. Il y eut, cependant, quelques modifications apportées aux règlements antérieurs: "Considérant que l'Union des Cultivateurs franco-ontariens a des intérêts provinciaux qui ne sont pas les mêmes que ceux de l'U.C.C., Considérant que pour la question fédérale, au point de vue canadien-français et économique, l'union entre l'U.C.C. et l'U.C.F.O. est nécessaire, ce congrès recommande que l'U.C.F.O. reste affiliée à l'U.C.C. Considérant, d'autre part, que l'U.C.F.O., dans les conditions actuelles, n'a pas assez de ressources pour maintenir ses activités, il est proposé que la contribution annuelle à l'U.C.F.O. soit de un dollar, dont dix sous seront versés à la caisse de l'U.C.C., et que les membres de l'U.C.F.O. conservent le privilège d'être membres de l'U.C.C., en versant un dollar additionnel pour "La Terre de Chez Nous".

Notre Union a bénéficié grandement du concours que lui a prêté l'U.C.C. Aujourd'hui encore, l'U.C.C. est loin de rationner son aide; à preuve, ces magnifiques souscriptions en faveur de la race canadienne-française en dehors du Québec, l'accueil bienveillant qui nous est fait dans ce journal, etc. Espérons que l'avenir nous permettra de payer une part de notre dette envers notre soeur aînée.

(à suivre)

L.P. MARTEL, ptre.

Frais d'élevage des porcs

Les deux grands facteurs dont il faut tenir compte pour déterminer le bénéfice net que l'on peut réaliser sur l'élevage du porc sont le coût des aliments et les frais fixes ou généraux. Le coût des aliments est le plus important des deux, il varie avec les méthodes d'élevage, la qualité du grain employé, les mélanges dont on se sert, le mode d'alimentation, la qualité et la vigueur des porcs, l'absence de maladies, le nombre de portées produites pendant l'année et le nombre de porcs vendus par portée.

Vars
(Russell)

Le 20 mars dernier avait lieu, sous les auspices de notre cercle, une soirée-causerie avec projections sur la Coopération, par le R. P. Gustave Sauvé, o.m.i., directeur du Centre Social de l'Université d'Ottawa. Une centaine de personnes sont venues entendre l'intéressant conférencier et constater la puissance et les avantages du mouvement coopératif dans les provinces maritimes. Cette soirée marquait l'ouverture d'une Semaine de Coopération dans notre paroisse. En effet, durant trois jours, M. l'agronome Ferdinand Larose vint nous intéresser par un cours pratique sur la Coopération. Les cultivateurs qui ont assisté à ces séances d'étude ont été en mesure de constater que la Coopération, pour être efficace et bienfaisante, doit être précédée d'un travail d'étude et de formation intense.

Le 22 mars, se tenait l'assemblée régulière de notre cercle. Sous la présidence de M. J.-A. Quesnel, une quarantaine de cultivateurs étaient réunis. Le travail en équipes, que nous avons poursuivi depuis le mois de décembre, commence à porter des fruits. Depuis quelque temps, il était question d'organisation coopérative. Le choix des services n'était pas encore arrêté. Mais maintenant, les cultivateurs ont un objectif déterminé: une Caisse populaire et un poste de mirage d'œufs coopératif. Déjà plus d'une trentaine de membres ont donné leurs noms pour ces deux services. Un Comité de Coopération, composé de 5 membres, a été nommé pour s'occuper de l'organisation de ces deux services. Des démarches auprès de qui de droit ont été faites et les résultats communiqués par le Président et le Secrétaire au Comité de coopération sont des plus satisfaisants. M. le Président félicita les assistants de l'encouragement qu'ils donnent à ceux qu'ils ont chargés de l'organisation coopérative. Il les assura qu'il se ferait un devoir de leur communiquer rapport des démarches faites, au fur et à mesure que les événements se dérouleront. M. le Président nous dit que l'achat des grains, moulées, etc., en coopération, se poursuit d'une façon progressive. Bientôt, il devrait être temps de songer à transformer cette activité en service coopératif. M. l'Aumônier nous parla de l'esprit dans lequel nous devons nous préparer au temps de Pâques. Il attira aussi notre attention sur la nécessité d'intensifier l'étude de la coopération. Les fondations que vous projetez, nous dit-il, demandent que vous vous prépariez avec une application toute spéciale. Il encouragea les assistants à seconder les membres du Comité de coopération dans le travail qui leur a été confié. Il fut aussi question de l'enquête du mois, sur l'industrie laitière dans la paroisse. Pour donner aux membres l'occasion de se mettre au courant des activités et de fournir leurs suggestions, il fut décidé que le cercle tiendrait des réunions tous les quinze jours. L'assemblée fut ajournée et la prière récitée.

Roland BRISSON, secrétaire

Clarence Creek (Russell)

Le 16 février dernier, 42 cultivateurs se réunissaient en assemblée régulière de leur cercle. La séance, présidée par M. Athanase Laviolette et lecture faite du procès-verbal de l'assemblée précédente, donna lieu à une intéressante discussion sur l'organisation de la coopération. Il fut question du choix du service le plus utile pour notre localité: fromagerie coopérative, entrepôt coopératif pour achat et vente des grains, moulées alimentaires, machines

Les activités de nos cercles

aratoires, etc. Le secrétaire communiqua à l'assistance une circulaire reçue de la Direction de notre Association. Il est encourageant de constater que l'étude de la coopération se continue avec intensité, que le nombre des membres augmente et que les assemblées deviennent plus intéressantes.

Ovide JUBAINVILLE, secrétaire

Saint-Isidore (Prescott)

Notre cercle tenait, le 8 mars dernier une intéressante réunion où certaines questions très pratiques furent traitées. M. Henri Ranger, président, qui occupait le fauteuil, après avoir félicité les 22 membres présents de leur assiduité aux réunions, nous intéressa vivement en nous parlant d'aviculture. Il nous communiqua un dernier règlement du Bureau central quant au versement de la cotisation par l'entremise de la boucherie ou fromagerie. MM. Joseph Grenier et Olivier Ranger présentèrent chacun une causerie sur la coopération. Après avoir discuté la question de l'avoine de semence, l'assemblée fut ajournée au mois d'avril. Prière.

Bruno CLEMENT, secrétaire

Bourget (Russell)

Le 8 mars, eut lieu notre assemblée régulière mensuelle. 60 membres étaient présents. Le rapport fut lu et adopté. La correspondance comprenant 5 lettres fut lue. Il fut question du placement de nos jeunes, d'abord chez nous par l'organisation d'industries coo-

pératives spécialisées qui auraient pour but de fabriquer des produits de choix, puis par la colonisation à l'étranger. Dorénavant, il y aura dans notre salle d'assemblées un tableau sur lequel on affichera les achats ou ventes désirées par les cultivateurs. Ainsi, ces derniers seront au courant de ce qu'ils peuvent acheter ou vendre. M. Antonin Lalonde, président général de l'U.C.C.F.O. nous parla de la Caisse populaire. Il faudrait étudier de nouveau le rouage d'une Caisse, afin d'être prêt pour les débuts de juin à lancer cette fondation. Nous attendons sous peu notre charte pour notre coopérative avicole. Il y aura prochainement une assemblée au cours de laquelle la question du lin sera discutée. Notre fromagerie coopérative recevra bientôt l'octroi sur la construction. On demande que l'épreuve du lait soit faite tous les 15 jours par le fromager, au même taux que l'an passé. M. le Curé, prenant ensuite la parole, nous dit quelques mots sur la Caisse populaire. Il nous montra les avantages d'une Caisse et nous demanda d'en étudier le rouage avant d'en fonder une. L'assesseur de la municipalité est chargé. Cette charge a été confiée à M. Jos. Roy. Ajournement et prière.

Albert MARCIL, secrétaire

Empêchez LA COCCIDIOSE (Diarhée Sanguine)

de causer de grosses pertes de poussins alors que vous pouvez tout de suite, avec le C-Ka-Gene de Pratt, confier à votre troupeau une force naturelle de résistance. Demandez par lettre le dépliant spécial.

PRATT FOOD CO. OF CANADA LTD. GUELPH, ONTARIO

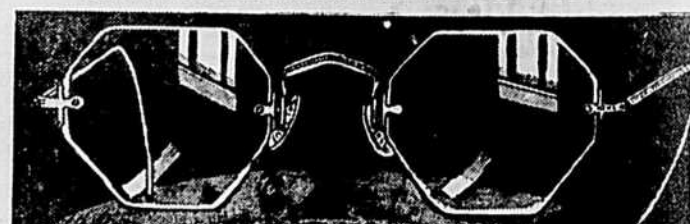
C-Ka-Gene Pratt ÉPARGNE LES PERTES

GRATIS ! Echantillon d'un traitement contre les MALADIES D'ESTOMAC (DUES A L'EXCÉDENT D'ACIDE GASTRIQUE)

C. P. Shea Campbell's Bay, Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans, d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et je fus soulagé après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée, que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois qu'elles me firent un bien considérable. Je ne saurais jamais en faire trop d'éloge". Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excédent d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi être promptement soulagé. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Un brochure gratuite est incluse. Écrivez à:

CANADIAN VON Co., Dept. 379-C — WINDSOR, Ontario

OFFRE SENSATIONNELLE DE LUNETTES !



Plusieurs nouveaux modèles parmi lesquels choisir. Nos lunettes modernes amélioreront votre apparence, vous aideront à voir de LOIN ou de PRES, à lire les plus petites caractères, à enfiler la plus petite aiguille.

Directement du fabricant à vous. En achetant des lunettes de nous, vous faites affaire avec un des plus gros laboratoires d'optique au Canada. Vous épargnez le profit de l'intermédiaire. Lunettes des plus modernes pour aussi peu que...

Garantie de remboursement
Entière satisfaction

Votre argent vous sera remboursé si vous retenez les lunettes dans les 12 jours. Vous devez absolument être satisfait. Vous êtes le seul juge. Postez le coupon aujourd'hui.

VICTORIA
OPTICAL CO.

Dépt. AT. 17-273 Yonge St.
Toronto, Ont.

Coupons gratuits

Victoria Optical Co.-AJ-17
273 Yonge St. Toronto, Ont.

L'aimerais-je avoir une paire de vos lunettes modernes sous votre garantie de remboursement. Les lunettes que j'ai achetées de vous il y a 12 jours ne me satisfont pas. Envoyez-moi sans coût votre feuille illustrée, votre vérificateur de vue, etc. Ceci ne m'oblige en rien.

Nom Age
Adresse
Boîte postale Province

Incapable de Manger; Incapable de Dormir!

Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes — maux de tête, mauvaise haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflements — procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui même le Novoro du Dr. Pierre prenez le exactement, comme il est indiqué sur l'étiquette.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevoir:

GRATIS Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de LINIMENT OLEOLO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures. **MAGOLE DU DR. PIERRE** — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et nausées.

POSTEZ LE COUPON aujourd'hui même!

Envoyez ce coupon avec \$1.00 et votre nom et adresse. Nous vous enverrons en port payé notre offre "Pour Faire Connaissance": 11 onces de Novoro et gratis — une bouteille d'essai de Liniment et de Magole (valeur 60¢).

C.O.D. (frais additionnels).

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Dept. C176-22A

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.

256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Aux fabricants de beurre salariés de la province

Monsieur le Rédacteur,
"La Terre de Chez Nous",
Montréal.

Vous avez l'amabilité de m'accorder l'hospitalité de votre journal et je vous en remercie. Dans l'intérêt des fabricants de beurre salariés de notre province, je veux proposer un remède à une situation qui ne me paraît pas normale.

Nous savons qu'au mois de décembre 1943, on a voulu fonder une fédération d'associations de fabricants de beurre, salariés et propriétaires. Voilà une belle initiative digne de mention. On avait en vue l'amélioration technique de cette profession qui joue un rôle de premier plan dans l'alimentation saine de notre population.

Seulement, croit-on vraiment que le succès couronnera d'aussi louables efforts? Ce serait dommage que tous ceux qui ont contribué à ce projet, soit par leurs conseils, soit par leurs contributions en espèces, ne récoltent qu'un échec fatal à la solidarité de leur profession. Et, s'il faut craindre un insuccès, ne sera-t-il pas dû au fait qu'on a voulu unir dans une même association propriétaires et salariés, employeurs et employés? N'oublions pas que les intérêts de ces deux groupes sont assez différents pour ne pas les confondre. Par exemple, les salariés ont des conditions de travail très spéciales qu'ils doivent améliorer et dont les patrons ne peuvent raisonnablement s'occuper aussi bien que les employés eux-mêmes. On sait que ses intérêts ne sont jamais mieux gardés que par soi-même. Aussi, naturellement, dans une assemblée mixte, les employés sont portés, par leur situation relativement inférieure, à laisser la parole aux employeurs, à ne pas oser faire de récriminations par peur des représailles, à laisser, en un mot, toute la direction de l'association, et encore plus de la fédération, à ceux qui les dominent par le prestige de leur capital.

D'ailleurs, dans tous les autres métiers, n'est-ce pas ce que l'on fait? Les ouvriers se groupent seuls en syndicat d'employés, et les patrons seuls, en syndicat patronal, ce qui n'empêche pas la coopération des deux parties dans un comité mixte composé d'un nombre égal et restreint de représentants des deux syndicats concernés, quand c'est nécessaire. Et, si les agronomes ont jugé bon de se former en corporation indépendante, qu'ils n'ont pas voulu laisser défendre leurs intérêts par n'importe qui, si les propriétaires de beurre ont fait la même chose (car il existe aussi une association des propriétaires), pourquoi les fabricants salariés n'auraient-ils pas le droit, eux aussi, d'avoir leur union propre et autonome, comme les autres ouvriers de la province? Pour

ne pas être mené par n'importe qui, il faut une organisation autonome groupant seulement les salariés et protégée par la loi: c'est la formule syndicale qui peut la procurer. Et puisqu'on semble désirer une fédération de tous les fabricants salariés, n'oublions pas que s'il n'existait ici et là, comme on l'espère, des syndicats catholiques et nationaux de fabricants salariés, il y aurait moyen, très facilement, de les unir en une fédération de syndicats homogènes conduite uniquement par les salariés, comme il en existe de puissantes pour les autres métiers, indépendante du gouvernement, dont on n'aurait plus besoin des subventions, et des propriétaires, avec qui on pourrait traiter sur un pied d'égalité.

Dans la région de Joliette, un syndicat catholique et national de fabricants de beurre existe déjà depuis deux ans et représente uniquement les salariés. Ces salariés mènent leurs affaires seuls et ont déjà pu améliorer leurs relations entre eux et leurs patrons. Ils ont fondé ce syndicat seuls et sans qu'ils leur en coûte un seul sou. En voulant se séparer ainsi des propriétaires, ils ne voulaient pas s'opposer à eux, mais ils désiraient simplement mieux distinguer leurs intérêts de ceux des propriétaires. Les fabricants salariés ont d'ailleurs le même droit que les 60.000 autres ouvriers catholiques syndiqués de la province. Et ce serait 60.000 hommes heureux d'appuyer leurs revendications auprès des propriétaires et du gouvernement, ce qui constitue une force que ne peut offrir la fédération actuelle.

Nous formons le souhait que tous les fabricants de beurre salariés de la province se prévalent des avantages que peut leur procurer la formule syndicale. Si nous atteignons le but énoncé, celui de fonder une fédération propre aux seuls salariés dans ce domaine, il sera facile d'établir ensuite une échelle de salaires que devront reconnaître les propriétaires ou coopératives de la province. Si l'on veut s'affranchir d'un régime qui ne tient pas compte de sa valeur ni de ses besoins, que l'on étudie donc la formule proposée plus haut.

Aussi, nous invitons tous les intéressés à nous écrire pour avoir plus de renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer tout au long comment le syndicat de Joliette fonctionne.

Fernand JOLICOEUR,
Chef du Secrétariat des
syndicats catholiques
de Joliette,
2, Nord, Place Bourget,
Joliette, P.Q.

Objectif pour les fruits en 1944

Malgré les récoltes relativement faibles de 1943, les approvisionnements de fruits ont été un peu plus considérables qu'en 1942, grâce aux importations, déclare l'Office agricole du ravitaillement. Certains fruits étaient en quantité insuffisante, cependant, et les approvisionnements offerts se sont écoulés rapidement dans les voies de la consommation, à des prix relativement élevés. En se basant sur l'évaluation de la mortalité des arbres, les nouvelles plantations qui doivent entrer en rapport et d'autres facteurs, on estime que la production de fruits au Canada en 1944 sera légèrement supérieure à celle de 1943. Toutefois, toute augmentation dans la production intérieure en 1944, spécialement en ce qui concerne les petits fruits et les gros fruits tendres, sera rapidement absorbée en raison de la demande énormément accrue. L'objectif fixé pour tout le Canada, pour la production des pommes en 1944, spécifie une augmentation de 17 pour cent sur 1943.



Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

TROIS CATEGORIES DE POUSSINS SONT FOURNIES PAR LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES

- "A" R.O.P. certifiés, poussins provenant de l'accouplement de poules R. O. P. certifiées et de coqs R. O. P. S'adresser à M. P. E. Bernier, sac. contrôleurs R.O.P., Ste-Anne de la Pocatière, Qué.
- "B" Engendrés R.O.P. certifiés, poussins provenant de coqs R.O.P. accouplés avec des poules et poulettes approuvées.
- "C" Certifiés — poussins provenant de coqs approuvés et de poules et poulettes approuvées.

LES POUSSINS CERTIFIES DES COUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURS GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

Couvoir Coopératif de VAUDREUIL comté de Vaudreuil Capacité: 132.000 oeufs. Races: Plymouth Rock Barré, Rhode Island Rouge, Plymouth Rock Blanche, New Hampshire Rouge, Leghorn Blanche, Hybrides (NHR x PRB). Epreuve: rapide: 0.00%. Liste de prix sur demande THEOTIME MARTEL, gér.	Couvoir Coopératif de L'EPIPHANIE Plymouth Début au 20 mai Après le 20 mai Poussins \$0.14 \$0.13 Poulettes .25 .23 Leghorns .13 .12 Poussins .28 .26 Poulettes .28 .26 Cochets d'un jour: \$0.06. LUC LAPOINTE, gérant	Couvoir Coopératif de ST-ANSELME comté de Dorchester Capacité: 66,000 Races: PRB Réaction: 0% Nous offrons des poulettes PRB de 5 à 8 semaines nées en février et mars aussi des coqs d'un jour PRB livraison depuis 15 février, de même que des oeufs d'incubation. J.-E. LAVALLEE, gérant
Couvoir Coopératif de ST-AUGUSTIN comté de Portneuf Capacité: 66,000 oeufs Races: PRB — LB Epreuve: Rapide Réaction: 0.0% Emile GILBERT, gérant	Couvoir Coopératif de ST-RAYMOND comté de Portneuf Capacité: 66,600 oeufs Races: PRB — LB Epreuve: Rapide Réaction: 0.00% Ant. PLAMONDON, gérant	Couvoir Coopératif de ST-BARTHELEMI comté de Berthier Capacité: 68,000 oeufs Races: PRB Epreuve: Rapide Réaction: .01% Antonio HEBERT, gérant
La Coopérative Avicole VICTORIAVILLE Capacité: 104,000 oeufs Races: PRB Epreuve: Rapide Réaction: .02% J. Wilfrid LUNEAU, gérant	Couvoir Coopératif de SHERBROOKE Capacité: 42,000 oeufs Races: LB — NH — PRB Epreuve: Rapide Réaction: 0% Dominique PARENT, gérant	La Société Coopérative Avicole de RIMOUSKI Capacité: 66,000 oeufs Race: PRB Nous offrons des poulettes et coquets P.R.B. de 4 semaines et plus nées en février, mars, avril, mai, juin et juillet. Aussi des petits coqs d'un jour P.R.B. livraison depuis la fin de février. Cécile HINS, gérant
Couvoir Coopératif de STE-CROIX de Lotbinière Capacité: 65,000 oeufs Races: PRB — LB — C Epreuve: Rapide Réaction: .02% I. LAROCHE, gérant	Couvoir Coopératif de PONT-VAIU Capacité: 96,000 oeufs Races: PRB — LB — NH — (NH x PRB) Epreuve: Rapide Réaction: .01% Adrien PAQUIN, gérant	Couvoir Coopératif de ST-ISIDORE comté de Dorchester Capacité: 72,000 oeufs Races: PRB — PRBL Epreuve: Rapide Réaction: .0% Benoît PARENT, gérant
Couvoir Coopératif de ST-ANTOINE Comté Verchères Capacité: 42,000 oeufs Race: PRB Epreuve: Rapide Réaction: .04% Thomas MARCHESSAULT, gér.	La Société Coopérative avicole de FRAMPTON Capacité: 50,000 oeufs Races: Plymouth Rock Epreuve: Rapide Réaction: Pas connue J. L. ST-HILAIRE, gérant	Couvoir Coopératif de STE-GERMAINE comté de Dorchester Capacité: 32,000 oeufs Races: PRB — LB Epreuve: Rapide Réaction: .0% Stanislas FORTIN, gérant
Couvoir Coopératif de Ste-Agathe des Monts Capacité: 16,000 oeufs Races: PRB Epreuve: Rapide Réaction: .0% Arthur FLEURANT, gérant	Couvoir Coopératif de GRANBY Capacité: 66,000 oeufs Races: PRB — NH — LB — (PRB x NH) Epreuve: Rapide Réaction: .1% Marcel MAUNIER, gérant	Couvoir Coopératif de BATISCAN Capacité: 55,000 oeufs Races: PRB — LB — CS Epreuve: Rapide Réaction: .06% Alphonse ST-PIERRE, gérant
Couvoir Coopératif de Notre-Dame-du-Lac comté de Témiscouata Poussins et dindonneaux Capacité: 50,000 oeufs. Races: P. R. B. Réaction: 0.00% Albert CLOUTIER, gérant	Couvoir coopératif de ST-AGAPIT comté de Lotbinière Capacité: 42,000 oeufs Race: PRB Epreuve: Rapide (Sexage garanti 90% poulettes) Jean CHARBONNEAU, sec. gér.	Couvoir coopératif de MARIEVILLE Capacité: 132,000 oeufs Races: PRB—NHR Epreuve: Rapide Yvon PAQUETTE, gérant

SEMENCES d'exposition PERRON

Catalogue de Semences ou Supplément



26 déjà notre catalogue 1943-44, mais n'avez pas reçu notre supplément, demandez-le. Si vous n'avez ni l'un ni l'autre, demandez les deux. Ils sont envoyés gratuitement.

W.H. PERRON & CIE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

Nécessité d'un marché moderne pour le commerce des fruits et légumes à Montréal

par Henri DUBORD

Le commerce des fruits et des légumes frais dans la plupart des centres urbains a enregistré des changements importants depuis une trentaine d'années. Au lieu de s'approvisionner directement producteur comme dans le passé, la ménagère obtient maintenant la majeure partie de ses fruits et légumes par l'entremise d'agences de détail ravitaillées par des grossistes, des revendeurs, des camionneurs et des producteurs.

Cette modification dans la façon d'acheter du consommateur provient de son désir d'être mieux servi, du nombre grandissant de maisons de rapport et de magasins à succursales, de même que de l'établissement de quartiers résidentiels éloignés des marchés publics. L'accroissement de la population des villes, le pouvoir d'achat relativement plus élevé des ouvriers et une connaissance plus exacte de la valeur nutritive des fruits et des légumes, sont autant de facteurs qui ont contribué à l'extension de la demande pour ces denrées.

Pour répondre à cette demande toujours croissante, l'offre des fruits et des légumes a été grandement augmentée de même que la superficie affectée à leur production. Les camions ont, en grande partie, remplacé les chevaux pour le transport de ces produits, de la ferme à la ville. Le camion a aussi permis à des centres moins peuplés d'obtenir sur les marchés des villes les fruits et les légumes non cultivés dans les environs ou bien cultivés en quantité insuffisante. Les arrivages par voie ferrée, venant de régions éloignées, se sont aussi beaucoup accrus.

Afin de se renseigner sur la distribution des fruits et des légumes, le ministère fédéral de l'Agriculture, en collaboration avec les ministères de l'Agriculture et du Commerce de la Province de Québec, a entrepris, en 1937, l'étude du commerce de ces produits dans la ville de Montréal.

Cette année-là, les arrivages de fruits et de légumes frais à Montréal se chiffraient à 390.000 tonnes, d'une valeur estimée à \$16.631.000. (coût livré à Montréal); au prix de détail de l'année, la valeur globale de ces produits serait d'environ \$24.000.000. En valeur, les grossistes ont manipulé 75% des arrivages et ont ré-expédié sur les marchés de l'extérieur pour une valeur de \$3.000.000. de produits. Les fruits et les légumes provenant de notre province représentaient 54% du volume et 28% de la valeur. Les producteurs de Québec ont

fourni en volume 15% des fruits, 76% des légumes et 61% des pommes de terre. La majeure partie de ces produits était cultivée dans dix comtés de la région et vendue sur les marchés publics de la ville.

Quant aux produits d'origine étrangère évalués à \$11.900.000., ils venaient de cinq des huit autres provinces canadiennes, de vingt-six états américains et de dix-huit autres pays. Ces produits étaient écoulés presque exclusivement au "Fruit Terminal" (halle aux fruits), qui est le lieu de réception des arrivages par voie ferrée, lesquels représentaient en 1937, 60% de la valeur des arrivages totaux.

Même en temps de guerre, très peu de produits de notre province sont écoulés au "Fruit Terminal". En 1942 par exemple, sur un total de 12.325 wagons de fruits et légumes arrivant à Montréal, seulement 313 provenaient du Québec. Il est intéressant à noter qu'au cours de cette même année, il est arrivé de l'extérieur 810 wagons de pommes. Toujours au même endroit, il est arrivé de l'étranger, l'an dernier, 957 wagons de pommes et un total de 13.790 wagons de fruits et légumes dont seulement 459 de la province de Québec.

Les marchés publics sont donc à peu près les seuls à favoriser l'écoulement des produits de nos cultivateurs. Le plus important des six marchés publics de la ville de Montréal est sans contredit le marché Bonsecours où plus de 75 pour cent de nos produits sont vendus. Ce marché, construit en 1803, alors que la ville de Montréal ne comptait que quelques mille âmes, que la voiture à traction animale était le seul véhicule de transport pour les produits de nos cultivateurs et que ces produits se vendaient directement aux consommateurs vivant dans les environs du marché, ce marché est maintenant trop petit pour recevoir le nombre toujours croissant de producteurs et de camionneurs; il n'offre protection ni aux acheteurs et vendeurs ni aux produits, et il est devenu tellement encombré qu'il ne répond aucunement aux exigences actuelles du commerce.

Ces conditions du marché et la répartition du commerce entre ce marché et le "Fruit Terminal" ont pour résultat de diminuer la demande pour nos produits et accroître les frais de distribution, lesquels représentent, dans bien des cas, plus de 50 pour cent du prix payé par le consommateur. A cause de ces faits, la nécessité d'un marché moderne est évidente. Le marché Bonsecours offre encore le plus d'avantages à cause de sa proximité des entrepôts frigorifiques, de la gare Viger et du port.

Il s'agirait de le réorganiser de la façon suivante:

- 1 — Centraliser les arrivages par voie ferrée, par eau et par camion;
- 2 — Grouper grossistes, revendeurs et producteurs;
- 3 — Aggrandir ce marché de telle sorte qu'il remédierait à l'encombrement actuel, en favorisant l'accès facile et le stationnement des camions des acheteurs et des vendeurs;
- 4 — L'aménager en vue d'une manipulation rapide, de l'étalage et de la protection du produit.

Une telle réorganisation avantagerait le producteur et le distributeur, et par le fait même, le consommateur.

Pour nous rendre compte des avantages de cette réorganisation du marché, notre Service, en collaboration avec le ministère fédéral de l'Agriculture, a poursuivi, en 1941, une enquête chez les producteurs et les épiciers. La compilation des réponses données aux différentes questions démontre, d'après l'estimation des producteurs, que la manipulation rapide des produits d'un camion à l'autre leur permettrait de réaliser une économie de temps d'environ 150.000 heures. En considérant le temps

du producteur et de son camion au taux de \$0.75 de l'heure, l'économie annuelle s'élèverait à \$112.500.

L'aménagement du marché de façon à protéger les produits contre les intempéries augmenterait, toujours d'après les estimations des producteurs, de \$90.000. annuellement les recettes provenant de la vente de leurs produits. Ces économies s'élèveraient donc à \$202.500. annuellement, soit l'équivalent de l'intérêt de 5% sur un capital d'environ \$4.000.000., montant prévu pour la réorganisation du marché Bonsecours.

La compilation des réponses données par les détaillants indépendants indique clairement que la réorganisation du marché leur permettrait d'économiser près de 200.000 heures annuellement, soit une épargne de \$150.000. par année. Cette somme, ajoutée à l'épargne réalisée par le producteur représenterait un intérêt de 5% sur un capital de plus de \$7.000.000., montant deux fois plus que nécessaire à la réorganisation du marché.

Ces calculs ne considèrent pas les économies réalisables par les autres agences de commerce, ni l'augmentation certaine du chiffre d'affaires sur le marché. Lors de l'enquête, 95% des épiciers ont garanti une augmentation moyenne de 25% de leurs achats sur le marché, si ce marché était modernisé. D'après une autorité reconnue, le Dr W.C. Hupper d'Ottawa, l'augmentation des achats permettrait aux producteurs du Québec de vendre annuellement pour environ \$700.000. de plus de fruits et légumes.

En résumé, la réorganisation du marché aura les avantages suivants:

- 1 — Réduction des frais de vente: (Economie de temps et diminution des frais de commission);
- 2 — Uniformisation des prix: (Loi de l'offre et de la demande);
- 3 — Augmentation des ventes sur le marché;
- 4 — Amélioration de la qualité du produit: (Encouragement à la classification et à une meilleure présentation);
- 5 — Emission de rapports adéquats sur les conditions du marché: (Contrôle des arrivages).

L'offensive...

(Suite de la page 7)

Il y a le plus de chance de remporter la victoire, mais avant d'employer les munitions, il faut s'assurer que les "canons de campagne" qui sèment des graines au lieu d'obus, sont en parfait état de fonctionnement. Après le premier assaut, l'artillerie lourde, sous forme de moissonneuses et de batteuses en parfait état, est préparée pour l'assaut final de la moisson. Tout cela ne va pas tout seul. Il y a du beau temps et du mauvais temps. Il y a des risques et des déceptions, mais le cultivateur poursuit sa tâche. Les vivres ne se produisent pas au hasard. Leur production bien réussie est le triomphe du cultivateur.

Levée des restrictions sur la porcelaine

Les restrictions sur la production de la poterie standard, non décorée, de semi porcelaine, viennent d'être levées par la Commission des prix. Cependant, le contrôle des prix et la limitation des bénéfices restent les mêmes. Une augmentation considérable des moyens de la production de la poterie de ce genre permet maintenant aux manufacturiers de livrer aux grossistes pour la vente aux civils une plus grande quantité de ces articles.

La quantité a toujours été un détail important dans l'industrie canadienne du bacon. Elle est de toute première importance si nous voulons continuer à vendre notre surplus de production tout en maintenant les prix au pays, dit le ministère fédéral de l'Agriculture.

CONFIEZ-NOUS

vos commandes de graines de jardin en paquets ou à la pesée. Notre assortiment de Betteraves, de Carottes, de Laitues, d'Oignons, de Radis, etc, est au complet.

Vendons aussi la Bonne FEVE A BEURRE ROGNON à gousses Rondes

Demandez notre catalogue.

L'UNION DES JARDINIERS, Enreg.

Dept: (5) 1, rue Victoria, Lévis, P.Q.



Fondation d'une Caisse populaire à Preissac

Le développement toujours croissant de nos paroisses de colonisation, ouvertes depuis 1935, nécessite la création d'organismes coopératifs qui se multiplient de mois en mois.

C'est ainsi que la paroisse de Preissac possède maintenant sa Caisse Populaire dont la fondation remonte au 10 janvier dernier. A ce moment, 29 sociétaires s'engagent à verser \$155.00 de capital social, et, le 29 février, cette caisse possède un actif de \$1560.94, dont \$230.00 de capital social et \$1272.99 de dépôts à l'épargne, 13 sociétaires se sont joints aux 29 sociétaires-fondateurs.

Nous avons ici des résultats très satisfaisants si l'on songe que Preissac n'est qu'une paroisse de colonisation bien jeune. Le résultat financier est intéressant, mais que dire des améliorations sociales qui découleront de cet organisme? La Caisse développe lentement, nous disait ces jours derniers le curé de la paroisse, le souci de l'épargne et il est regrettable que nous n'ayons pu avant cette année organiser cette école pour nos gens.

Le choix judicieux des officiers qui fut fait lors de la fondation est un gage de succès, et nous espérons que ce premier pas dans l'organisation économique paroissiale ne sera pas le dernier.

Les officiers de cette caisse sont les suivants:

Conseil d'administration: MM. Emile Gosselin, président; Léon Lamelin, vice-président; Oscar Gosselin, Gérard Massé, Mme Marcelle Dufour St-Hilaire, secrétaire-gérante.

Commission de Crédit: MM. Armand Viens, Amédée Corriveau et Alfred Poulin.

Conseil de Surveillance: MM. l'abbé Joseph Picard, Misaël Gonthier et Lorenzo Preteau.

La Centrale de Coopération

HÉMORROÏDES
PHLEBITES
VARICES

Traitement Efficace et Rapide par les
GOUTTES RAMEAU
Fluidifiantes
(à base de plantes)

Produit absolument inoffensif. Soulagement garanti ou argent remis.

Un mois de traitement: \$1.50

"Mon mari n'a dépensé que trois boîtes de Gouttes Rameau et ses hémorroïdes, qui étaient saignantes, se sont cicatrisées tout de suite. Je ne puis m'empêcher de venir vous remercier sincèrement", nous écrit Madame A.T., rue Aylwin, Montréal.

Ce n'est qu'un des nombreux témoignages que nous recevons tous les jours de personnes guéries de VARICES, PHLEBITES et HÉMORROÏDES après l'emploi des GOUTTES RAMEAU Fluidifiantes.

En cas de difficulté à vous procurer les produits Rameau, écrivez à la
COMPAGNIE PHARMACEUTIQUE
RAMEAU, LIMITÉE
507, rue Fortune, Montréal

CHAQUE RAT QUE VOUS TUEZ

est un coup porté aux plus gros rats de tous les RATS DE L'AXE. Au Canada, les rats détruisent des MILLIONS de nourriture tous les ans! Tuez les RATS avec du RAT-NIP... ou on vous remet votre argent. Les rats ne peuvent y résister. Agit rapidement... sûrement. Facile d'emploi. Chez les pharmaciens, quincailliers, marchands généraux. 2 1/2 on. 35c.

LIQUID VENEER CORP.
Ft. Erie North, Ont.

RAT-NIP
PRES DE 30 ANS DE SUCCES

Vos CHEVAUX travaillent PLUS FORT

Les chevaux tondus travaillent mieux; ont plus de vigueur; s'étrillent en la moitié moins de temps; ne s'épuisent pas par la transpiration; restent mieux la nuit; pas de poils froids et humides pour engendrer des maladies.

Tondeuse à main STEWART

Tond chevaux, vaches, chiens, rapidement et également. Roulement sur coussinets. Enregistrement amélioré en acier, dans une boîte à l'épreuve de la poussière. Couteaux en acier à rasoir gardant leur coupe très longtemps. Une machine solide, de longue durée.

Tondeuse électrique STEWART CLIPMASTER

Moteur dans la poignée. Se branche sur une prise légère. La tondeuse la plus rapide. 110 volts CA ou CD. Autres voltages à prix légèrement plus élevés.

TONDEZ LES MOUTONS A LA MACHINE Plus de meilleure laine, meilleurs prix

Des couteaux pour tondre les moutons peuvent s'attacher à l'une ou l'autre des machines ci-dessus. La tondeuse à la machine donne 15% plus de laine — ne laisse pas de coches — laine plus longue — meilleure qualité. Instructions simples, faciles à comprendre, avec chaque machine ou attachement. Tondez vous-même, sauvez du temps et de l'argent.

Machines à tondre STEWART

A la main, à l'électricité, à moteur — toutes solides, efficaces, de longue durée.

Les règlements du rationnement des machines agricoles s'appliquent aux machines STEWART. Votre vendeur, si vous avez besoin de machines, peut vous procurer les formules de la Commission des Prix. Consultez votre agent local.

C'EST DE TA FAUTE SI ON A MANQUÉ NOTRE COUP! JE TE L'AVAIS BIEN DIT QUE L'ÉCLAT DE TON POLI À CHAUSSURES "NUGGET" ATTIRERAIT L'ATTENTION DE LA POLICE

FROTTÉES AU NUGGET, LES CHAUSSURES LUISSENT COMME UN MIROIR.

POLI À CHAUSSURES NUGGET

CONSULTATIONS AGRONOMIQUES

Réponses à vos questions par des techniciens agricoles d'expérience

Tous les membres de l'U.C.C. et tous les lecteurs de la "Terre de Chez Nous" ont accès GRATUITEMENT aux Consultations agronomiques. Des techniciens agricoles, dont la compétence est reconnue, fournissent ici, sur demande, des renseignements sur les procédés de culture et d'élevage, sur l'aménagement et l'entretien de la ferme sur les problèmes que se pose l'agriculteur pratique. Toutes les questions doivent être adressées à LA TERRE DE CHEZ NOUS. Consultations agronomiques, 515, avenue Viger, Montréal.

Mal de pattes des porcs

Q. — ST-GEORGES — J'ai deux porcs qui ont mal aux pattes; est-ce du rhumatisme? de quoi cela dépend-il? la chair est-elle bonne pour la consommation?

Rép. — Cette maladie, très fréquente chez les porcs, se développe dans la porcherie lorsque le plancher est froid et humide. Il faudrait donc tenir les planchers parfaitement secs. Or encore cette maladie se développe par suite d'une déficience de matières minérales dans la ration. Conséquemment, pour la prévenir, il faut donner constamment un mélange de pierre à chaux, de farine d'os et de sel iodé dans la ration des porcs. Il serait recommandable aussi de leur servir de la tourbe. La chair des porcs atteints de cette maladie est certainement bonne pour la consommation, à condition toutefois que les porcs ne soient pas trop maigres.

Les pucerons vers

Q. — MARIEVILLE — J'ai des gadeliers qui, chaque printemps, après la floraison, sont couverts de pucerons verts. Les feuilles s'enroulent, deviennent collantes et

tombent avant la maturation des fruits.

Rép. — Surveillez bien vos plantes et, aussitôt que vous remarquerez la présence de pucerons, vaporisez immédiatement avec du sulfate de nicotine du commerce en ayant soin de lui ajouter du savon. Il est à remarquer ici que seuls les pucerons qui viendront en contact avec le liquide seront détruits. Il faudra donc, assez souvent, répéter l'opération à quelques jours d'intervalle.

Alimentation des veaux

Q. — ST-EPIPHANE — J'ai des vaches qui semblent bien normales, et pourtant, il m'est assez difficile de garder les veaux: ils meurent dans les 5 ou 6 jours qui suivent leur naissance. Je leur donne du lait de la mère, mais un bon jour, ils décident de ne plus boire, la respiration devient bruyante et ils meurent.

Rép. — Il est assez difficile de vous donner une réponse satisfaisante sur les quelques détails que vous mentionnez dans votre lettre. A votre place, je consulterais un vétérinaire.

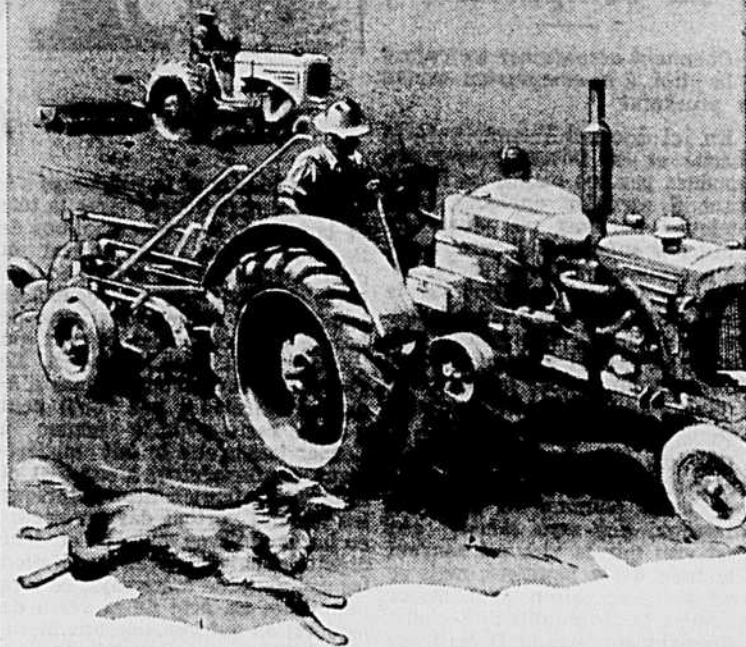
Pour ce qui est de l'alimentation des veaux, on leur donne généralement une quantité de lait égale à 1/10 du poids vif de l'animal; ainsi, si le veau pèse 70 livres, il devra recevoir 7 livres de lait par jour et on augmente graduellement suivant le développement de l'animal.

La jument poulinière

Q. — CHENIERVILLE — J'ai une jument qui doit donner un poulain vers le milieu de juin; elle a beaucoup travaillé au cours de l'hiver, mais à présent, elle va être au repos; serait-il dangereux de lui supprimer l'avoine et, remplacer par du son?

Rép. — Si votre jument a fait un travail dur tout l'hiver, il serait dangereux de la mettre au repos absolu, il serait préférable qu'elle continue à travailler ou du moins à prendre de l'exercice. De plus, si elle a travaillé comme vous le dites, elle ne doit pas être très grasse; en ce cas, vous devriez continuer à lui servir sa ration d'avoine journalière jusqu'au moment du moins où vous pourriez l'envoyer au pâturage. Vous pourriez supprimer l'avoine deux semaines avant la mise-bas.

A cause de la pénurie de main d'oeuvre, il faut



FAIRE PLUS DE TRAVAUX AVEC LES MACHINES AGRICOLES

Récoltez davantage grâce aux Produits Imperial Oil

Bien qu'il y ait environ 25% moins d'hommes qui travaillent à la terre, les fermes canadiennes fournissent presque 50% plus de produits!

Félicitations et remerciements aux cultivateurs canadiens pour ce travail important et bien fait!

L'entretien de vos machines agricoles n'a jamais été aussi essentiel qu'aujourd'hui! Les machines agricoles, nécessaires à l'effort de guerre, méritent autant de soins que l'armée et la marine en donnent à leurs équipements—et cela veut dire les meilleurs carburants et lubrifiants qui soient.

Par conséquent, voyez aujourd'hui l'agent Imperial Oil le plus proche, car ce sont justement ces carburants et ces lubrifiants qu'il vend. Rappelez-vous que c'est moins cher de maintenir les machines en bon état que de les faire réparer quand une panne se produit. Soyez prudent. Fournissez-vous chez l'agent Imperial Oil.



IMPERIAL OIL LIMITED

CARBURANTS ET LUBRIFIANTS QUI RÉDUISENT LES FRAIS POUR AUTOS, CAMIONS ET TRACTEURS

Le pourcentage de potasse ne peut être augmenté en 1944

L'Administration des engrais chimiques annonçait récemment que la quantité totale de potasse allouée au Canada, pour l'année 1943-44, a pu être augmentée de 4,000 tonnes. Ceci constitue une allocation totale de 39,000 tonnes comparativement avec 41,000 tonnes employées dans les douze mois écoulés au 30 juin, 1943. Les 4,000 tonnes additionnelles — de 35,000 à 39,000 tonnes — de potasse seront utilisées en vue de la production des récoltes d'aliments essentiels, de fourrage et de celles qui ont des usages industriels. Toutefois, le pourcentage de potasse déjà autorisé dans les analyses régulières ne peut pas être augmenté, parce que les approvisionnements additionnels alloués à l'Administration des engrais chimiques ne le permettent pas, étant donné la demande croissante pour ces engrais chimiques. Cependant, le pourcentage de potasse qui peut être vendu à tout cultivateur, ne doit pas dépasser 80% de la potasse utilisée l'an dernier.

L'Administration des engrais chimiques dit que la demande pour les différentes espèces d'engrais chimiques, qui était de 490,000 tonnes l'an passé, atteindra probablement 550,000 tonnes en 1944; cette augmentation sera causée dans une certaine mesure par les demandes provenant de soldats établis sur des fermes et de cultivateurs qui n'utilisaient pas d'engrais chimiques dans le passé. Un permis est encore requis pour les analyses spéciales, telles que 2-12-3 pour les tomates de variétés tardives destinées à la mise en conserve, le blé d'Inde et les pois.

Les fils métalliques pour le linge seront bientôt en plus grande quantité sur le marché, mais la Commission des prix rappelle qu'ils seront soumis aux prix de la période de base.

L'Administration du rationnement prépare un système spécial pour permettre l'achat du miel par la poste.

Bourse d'étude



Monsieur Clément MON-GRAIN, agronome, qui vient d'obtenir une bourse d'étude décernée par la Corporation des Agronomes de la Province de Québec et certaines entreprises qui s'intéressent à l'agriculture pour l'étude de l'électrification rurale.

Brevets d'invention

Voici une liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de mars 1944. Tous ces brevets compilés de la Gazette Officielle du Bureau des brevets ont été obtenus par l'entremise du Bureau Technique Fournier, procureurs de brevets d'invention, 934, est, rue Ste-Catherine, Montréal.

418,821 — Albert Nadon, de Baraute, Abitibi, "Machine à affûter les scies".

419,104 — Albert Carreau, de Montréal, "Bicyclette".

419,115 — J.-A.-E. Martineau, de Hearst, Ont., "Magasin de cartouches".

419,264 — Lorenzo Perreault, de Montréal, "Tablier".

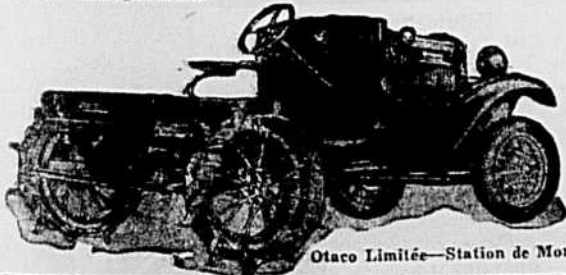
Les consommateurs doivent garder les coupons de viande à partir du No 41 dans le carnet No 3.

AUGMENTEZ

l'ensemencement ce printemps

avec L'AUTOTRAC

La situation de l'alimentation cette année commande plus d'ensemencement. Un ouvrage qui repose sur les cultivateurs canadiens. Voilà où l'on apprécie l'AUTOTRAC... Il assure l'énergie du tracteur à un bas coût... aide à obtenir plus de récoltes en moins de temps et fait beaucoup d'ouvrage forçant avec promptitude et efficacité. Peu de consommation d'essence et d'huile... un garçonnet ou une fille peut le faire fonctionner. Ecrivez aujourd'hui pour avoir de plus amples renseignements.



Otaco Limitée—Station de Montmagny, Qué.

AUTOTRAC

"L'électrification rurale du Québec"

La question de la nationalisation de l'électricité revient sur le tapis. Tous les cultivateurs devraient se mettre au courant de ce sujet d'une importance primordiale.

L'on ne saurait trouver rien de plus clair, de plus intéressant et de plus complet sur la question que la thèse de doctorat de notre ancien président général, M. Albert Rioux sur l'"Electrification rurale du Québec".

Ce volume de 140 pages se vend \$0.35 l'unité; \$3.50 la douzaine.

Au Service de Librairie de l'U.C.C.
515, avenue Viger — MONTREAL

ETUDE DU "MANUEL DES
PARENTS CHRETIENS"

La compassion

Comment accoutumer un enfant à la pitié, à la compassion envers le prochain?

En lui donnant l'exemple de la charité et en faisant passer nos aumônes par ses mains, en l'habituant à sacrifier quelques sous, quelques bonbons ou jouets au profit des enfants malheureux que les parents auront soin de lui décrire, en insistant surtout sur le bien-être que le bon Dieu lui donne gratuitement, sans aucun mérite de sa part et seulement parce qu'il veut lui donner la chance et le plaisir de faire du bien aux autres.

Que de parents passent leur temps à dénigrer les pauvres devant leurs enfants: ce sont des paresseux, des sans allure, etc. C'est vrai que le vice est souvent à la base de la pauvreté, mais ce n'est pas une raison pour priver la femme et les enfants de secours. Notre-Seigneur, quand Il était sur la terre n'a pas fait l'examen de conscience de tous ceux qu'Il soulagea et, dans l'Evangile, Il dit bien clairement: "Toutes les fois, que vous avez fait ces choses à l'un des plus petits de mes frères, vous me les avez faites à moi-même". Et ces choses ce sont les petites charités à notre portée et non pas des choses extraordinaires: "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; je ne savais où loger, et vous m'avez accueilli chez vous; je manquais d'habits, et vous m'en avez donné; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'y êtes venu voir."

J'ai connu des gens, de bons catholiques, qui donnaient un bien mauvais exemple à leurs enfants: s'ils voyaient venir un mendiant sur la route, vite, c'était une course aux portes pour les mettre sous le car c'était certainement un malfaiteur, oui, tous ceux qui se présentaient chez eux pour demander l'aumône c'étaient des gens mal intentionnés qui avaient l'air de tueurs... Chose étrange, les voisins leur ouvraient la porte et jamais ils ne furent victimes de leurs protégés... Vous comprenez que les enfants ne pouvaient avoir aucune compassion pour les mendiants et aucune notion de la charité chrétienne prescrite par l'Evangile. Et ce mauvais exemple s'ancre si profondément dans la nature de ces enfants qu'aujourd'hui encore, ils sont mariés et ils ont encore peur des quêtueux...

(Suite à la page 20)

GARÇON DEBARRASSE
DE L'HABITUDE DE
MOILLER SON LIT

Mme Paul Renaud, 80½ St-Rempseur, Hull, nous écrit: "J'ai acheté une boîte du remède Vanderhoof contre l'incontinence d'urine pour mon garçonnet. Il a fini son traitement depuis une semaine et ne mouille plus son lit. C'est un remède merveilleux."

Maman, ne punissez pas votre enfant qui mouille son lit, ce sera pire. Essayez plutôt le remède domestique Vanderhoof, d'une valeur éprouvée: ce traitement renforce les organes et aide à corriger l'état de nervosité qui cause cette habitude. Dès AUJOURD'HUI, adressez \$1.05 pour une boîte ou 10c pour un traitement d'essai.

Vanderhoof & Co., Ltd.

B. P. 2447, Dept. 71-Z-2, Windsor, Ont.



Printemps fleuri... modes fleuries...

Avec Pâques et le printemps s'épanouissent toujours, dans la tête de la femme, les préoccupations de la mode et c'est bien normal et c'est nécessaire. La nature se fait belle et, suivant le mouvement de la nature, la femme aussi rêve de beauté pour elle-même et ceux qui l'entourent et pour son foyer. Le grand Docteur saint Thomas d'Aquin n'affirme-t-il pas "qu'il peut y avoir vertu pour la femme à s'orner lorsqu'elle le fait modérément, conformément à son état et avec une intention droite: lorsque les femmes portent des ornements en harmonie avec leur état et leur dignité et suivent, avec modération les coutumes de leurs pays; ce sera pour elles un acte de la vertu de modération qui imprime une mesure à la démarche, à l'attitude, au vêtement et à tous les mouvements extérieurs. Le saint Docteur dicte ici à la femme, avec les meilleurs et plus sages couturiers, le mot d'ordre de l'élégance: la modération!

Et pour nous, paysannes, ce mot d'ordre en est un de bon goût et d'économie; notre bourse, pour la plupart, ne nous permet pas toutes les fantaisies et les changements fréquents. Avec nos familles nombreuses, quand il faut calculer pour donner à chaque enfant le nécessaire et l'instruction, la maman doit sacrifier beaucoup de rêves et se mettre à broder sur de la réalité.

La mode printanière, cette année est très pratique. La ligne ne diffère guère de celle de l'an dernier; elle s'accuse de plus en plus classique qui est la ligne élégante par excellence, celle qui sied davantage à toutes les tailles. Il faut toujours en revenir au classique, si nous voulons rejoindre la vraie beauté, dans les arts, dans la littérature et dans la mode... Les autres formes du beau passent tour à tour, elle seule, la classique, demeure en s'enrichissant du meilleur des âges.

Et la ligne classique des vêtements s'enrichit, cette année, des ornements les plus fantaisistes, ce qui rompt sa monotonie et sa sévérité. Encore ici, il faut savoir discerner ce qui convient à notre condition et à notre personnalité. Une paysanne saura choisir pour orner sa blouse ou sa robe de ces épingles originales en bois sculpté ou en nacre; un grand nombre de ces épingles reproduisent des fleurs. Oui, cette année c'est l'épanouissement de la fleur partout: sur les chapeaux — de vrais jardins déjà en floraison pour Pâques — sur les tissus imprimés et des fleurs stylisées en brillants, en célophane ou en bois pour les bijoux, colliers, bracelets, épingles.

Pour ce qui concerne les tissus, tous les tweeds et les écossais sont du dernier cri et les tisserandes auront beau jeu pour faire valoir leur travail en l'utilisant pour leur nouveau manteau ou costume. Les manteaux sont très sobres et genre redingote pour la plupart, genre qui sied le mieux à nos femmes paysannes obligées de voyager souvent en voiture, par les chemins poussiéreux; laissons aux élégantes des villes qui ne sortent qu'en autos bien astiquées par le chauffeur, le style princesse et contentons-nous du riche manteau de tweed dont l'ampleur rend discrète notre taille un peu alourdie par les maternités.

Au manteau s'ajoute le tailleur indispensable et que nous pouvons porter des années en restant à la page. La maman choisira le tailleur classique marine et ses filles porteront les charmants tailleurs de tweed chevronné ou écossais qui fait si jeune quand une jupe par plis donne des airs d'envolée à l'adolescente. Ce qui avantage, dans un tailleur, c'est la fantaisie de la blouse qui permet de le revêtir dans toutes les circonstances en restant dans le ton. Pour aller à la messe, le dimanche, ou faire des courses au village, la blouse chemisier sera choisie en crêpe de laine souple, unie et de coloris clairs ou encore en imprimé. La blouse de

dentelle ou de crêpe blanc vous habillera élégamment pour des visites rares ou des cérémonies comme les mariages. Avec un tailleur et deux blouses vous serez prêtes à accepter toutes les invitations.

Et quelles sortes de robes garniront votre garde-robe? La robe noire à manches longues est presque obligatoire; elle est à propos à toutes les heures, qu'il s'agisse d'un événement heureux qui demande une tenue plus habillée ou d'un décès dans la famille, ou chez des amis; en effet, même à l'étranger, nous nous sentons mal à l'aise en robe de couleur vive, à l'occasion d'une mortalité. Et cette robe noire peut être si facilement rajeunie d'une année à l'autre. Cette année, nous avons la ressource des cols blancs; ils changent complètement l'apparence d'une robe. Il y en a de toutes les sortes et de toutes les couleurs et en avoir deux ou trois à votre disposition ne vous appauvrira pas, surtout si vous les confectionnez en vous inspirant de votre ingéniosité. Les cols brodés, les larges "berthe", fichus garnis de dentelles; nœuds en broderie anglaise, petits cols d'organdi, de linon, piqué, mousseline; il y en a pour tous les goûts, toutes les occasions, toutes les bourses et je suis certaine que vous leur ajouterez la note de votre personnalité en les travaillant vous-même et à votre manière et non pas à la manière des machines et de tout le monde...

La jeune fille remplacera la robe noire, si elle la trouve trop sévère, par une robe de couleur unie et discrète; il y a une infinité de teintes de bleu qui sont ravissantes et font bien à tous les teints.

E vous aurez aussi, madame, une robe imprimée si fraîche pour l'été! Les fleurs et les pois rivalisent de coquetterie et on ne sait lequel choisir tellement il y a d'harmonie et de gaieté dans tous ces imprimés. Il faut tout de même être judicieuse et se souvenir que les grosses et grandes fleurs exotiques n'avantagent pas du tout les tailles fortes et courtes, si elles conviennent bien aux femmes élancées. Alors, attention! Il y a tellement d'autres modèles à fleurettes délicates et aussi jolis. Le genre deux-pièces fait jeune et chic; les plus âgées sauront choisir une mode sobre, l'imprimé portant sa garniture.

Il faut tenir compte du patron choisi quand nous achetons un tissu, car tous ne s'adaptent pas à n'importe quelle mode, et voici les conseils qu'on donne à ce sujet. "Les modèles drapés demandent un tissu souple, qui ne soit ni trop gros ni trop fragile. Ces étoffes comprennent le crêpe-rayonne, le crêpe de laine, le satin, la soie naturelle et la tricolette. Les plis paraissent et tiennent mieux dans une étoffe à texture ferme: crêpe-rayonne, laine, gabardine et cotons à texture solide, l'indienne, le cambray et le piqué. Les mêmes tissus conviennent à la ligne tailleur ainsi que le crêpon, la toile, la rayonne tissée, la toile, la flanelle et le croisé. Les vêtements ornés de richer, de fines fronces, de point d'abeilles, demandent des tissus souples et légers: crêpe rayonne, rayonne diaphane, le voile et le basin ainsi que les lainages très fins.

"Pour un imprimé à grands modèles, employez un modèle sobre en coutures afin que les lignes du dessin ne soient pas trop brisées. Ainsi une jupe à deux ou quatre panneaux, plutôt qu'à six ou huit, convient à de gros motifs d'impression. Les détails tels que petits plis, pinces externes, rangs de petits points ne ressortent pas sur l'imprimé; ménagez-les pour l'uni."

Et nos petites robes d'intérieur, nos compagnes de toutes les heures, à nous paysannes qui passons nos journées à la cuisine, au jardin. Il ne faut pas les négliger, les traiter même avec une certaine coquetterie puisque ce sont elles qui nous rendront agréables à regarder par notre époux, nos enfants. Ils ne doivent jamais les voir défrai-

chies, sales et pour cela, nous en aurons plusieurs pour pouvoir changer au besoin, fabriquées en colonnade, piquées aux gais coloris et faciles à laver et à repasser. Encore une fois, notre robe d'intérieur doit être faite pour plaire à ceux qui vivent à notre foyer; nous ne devons pas être agréables à leurs yeux que le dimanche et quand nous allons en visite, leur laissant croire que nous ne désirons plaire qu'aux étrangers.

Et la coiffure? Laissons à nos jeunes filles les cheveux à demi longs, les bouclettes et nous, les mamans trop occupées pour entretenir une coiffure com l'iquée, laissons allonger nos cheveux afin qu'au plus tôt nous puissions les échauffer, à la mode du jour, sans trop de perte de temps. Rien d'aus si négligé que ces permanentes abandonnées au bout de quelques semaines; revenons aux sages coiffures qui donnent à la femme d'âge mûr un profil classique et distingué.

Que pensez-vous des chapeaux? Des jardins de fleurs coquets, dissimulés sous des voilettes élégantes mais combien peu déposés sur la terre ferme! En effet, sur quel terrain sont poussées toutes ces fleurs, elles apparaissent là sur la tête comme par miracle et l'on tremble à la pensée des jours de vent. Que d'originalité dans ce domaine! Il y a de tout, toutes les sortes de pailles, toutes les sortes de feutres, toutes les sortes de fleurs et n'importe quel modèle est de la mode. Défions-nous de trop d'originalité qui peut très bien convenir à nos jeunes filles, peu importe que ce soit grand ou minuscule, en pyramide, ou en vase renversé, quand des yeux de vingt ans brillent là-dessous, la forme du chapeau disparaît et il ne reste plus que le regard, à condition qu'il ne soit pas déformé par le maquillage. A ce propos, savez-vous ce qu'un artiste, qui s'y connaît, pense du maquillage? Il le déplore surtout chez la paysanne, qui reçoit de l'air pur et de toute la nature, le seul maquillage qui convienne à sa beauté. Voilà qui ne coûte pas cher, sauve du temps et sauve la beauté que le bon Dieu sait convenir à ses petites créatures de la campagne. De plus, il est reconnu, que le rouge excessif sur les lèvres et les joues vieillit les traits et, nous qui craignons tant de paraître trop vieilles, allons! Plus de discrétion dans le maquillage et ce qui est mieux, mort à ce trompeur!

Mais revenons à notre chapeau du printemps. Gardons-nous des formes trop excentriques et des couleurs trop vives dont nous nous fatiguerons à moins d'un mois et que nous devrions garder au moins toute la saison... Il y a encore des modèles aux lignes sages égayées par quelques fleurs et les si jolies voilettes. Ces chapeaux, tel le canotier, vous permettront de passer discrètement dans l'église sans que tous les regards soient attirés par quelques échafaudages qui semblent jouer la comédie sur la tête de tant de femmes et qui invitent au sourire moqueur même dans le lieu saint...

J'en aurais encore pour des pages mais Monsieur le rédacteur

Lettre
d'amour

Lise et Jean, mariés depuis une année, sont très heureux. Ils ont logé leur bonheur dans un petit appartement où règne la plus cordiale entente.

Ce soir, pendant qu'il, dehors il fait gros mauvais temps, la jeune femme a proposé à son mari de relire ensemble leurs lettres d'amour. Donc, elle lit: Ma petite cousine,

A l'occasion de vos vingt ans, je me permets de sortir de mon mutisme habituel, et je vous arrive avec mille bons souhaits pour votre bonheur. Il m'aurait été très doux d'être près de vous, pour vous fêter, mais les circonstances m'ont mal servi. Alors je griffonne ici tous les vœux que j'aurais désiré vous confier. Je vous envoie toute une moisson de fleurs; avec vos doigts de fée, vous en ferez le joli bouquet que veut vous offrir votre vieux cousin, avec le meilleur de son cœur et de son cadeau de fête.

Puis... je mets au fond de l'écrin que je vous destine, un vieux papier jauni qui m'est tombé sous la main, je ne sais par quel heureux hasard, pendant que je vous écrivais. C'est une petite historiette qui m'a plu quand j'avais votre âge et qui m'a intéressé énormément; aujourd'hui, en la relisant j'ai trouvé que cette histoire était un peu la nôtre à l'exception de l'épilogue, mais cousine... J'ai pensé... Oh! c'est ici qu'il vous faut ouvrir bien grandes vos deux oreilles, me prêter toute votre attention et surtout être... très indulgente, si vous trouvez que je divague un peu.

Comme le vieux cousin, je désire ardemment trouver le chemin du cœur de ma jolie cousine et faire son bonheur...

—Et quelle fut la réponse de la jolie cousine, fit Jean taquinneur?

—A n'en point douter, celle que lui dicta son cœur... Elle l'aimait, mon Jean, depuis longtemps, ta petite cousine Lise.

Alice Poulin de Courval-Raiche

m'en voudrait de prendre tout l'espace pour bavarder de la mode dans un journal aussi sérieux, mais saint Thomas d'Aquin nous le recommande... et c'est si beau la mode en fleur au milieu des grands espoirs du printemps! Et, comme dernier secret de la mode, je vous confie que des moralistes à la page nous assurent que le meilleur moyen d'être belles, c'est d'être bonnes et charmantes toujours et avec tous; cela transparaît sur la figure, dans le maintien, dans toute la personnalité. Donc, mes sœurs paysannes, beaucoup de fleurs, oui, mais aussi beaucoup de sourires!

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est
MONTREAL

THE NATIONAL THREAD LIMITED

Fabricants de
FILS A COUTURE de haute qualité sur
bobines, cônes, bobines à tête unique

REGISTERED
TRADE
MARK

CHERCHER LA
COURONNE DE
FEUILLES D'ERABLE
Une garantie de qualité

Le Fil National Limitée

Sherbrooke - Québec



Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Nouveau deux-pièces pour le printemps

par Anne Adams

PATRON 4635

PATRON No 4635. — Quel joli deux-pièces pour la mère et la jeune fille! Un ensemble aussi attrayant sera élégant et pratique pour les beaux jours et rien de plus facile pour vous, madame, que de le confectionner. Il est présenté dans les tailles de jeunes filles et dans les tailles de dames. Une garniture de volants souligne l'empiècement du corsage et apporte une note de féminité. Un modèle de la version "robe-soleil" est aussi inclus dans ce patron.

Le patron No 4635 est offert pour les jeunes filles dans les tailles 12 à 20; pour les dames dans les tailles 30 à 48. La taille 36 requiert 3½ verges de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.



Pour votre petite fille

par Anne Adams

PATRON 4719

PATRON No 4719. — Coquet ensemble d'été qu'une maman habile confectionnera en peu de temps pour sa fillette. Cet ensemble comprend: petite robe avec long bouton sur le devant, jupon, pantalon et habit-soleil. Le tout s'exécute facilement. Le bouton de la robe est pratique non seulement pour le lavage et le repassage mais aussi parce qu'il procure à la fillette l'avantage de se vêtir elle-même quand son âge le lui permet.

Le PATRON No 4719 est offert dans les tailles 6 mois, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ans. Le patron indique la quantité de tissu requise pour chaque taille.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.



À l'ombre des clochers

par Jean Blanchet, agronome

O morts, qui sommeillez dans le vieux cimetière
Sous l'ombre du clocher,
Entendez-vous parfois cahoter dans l'ornière
Les voitures de blé

Qui reviennent du champ aux jours frais de l'automne?
Entendez-vous encor
Dans la tour de l'église une cloche qui sonne?
Répondez-nous ô morts!

Entendez-vous les faux qui abattent les tiges
De luzerne et de mil?
Voler les avions qui donnent le vertige,
Au-dessus de vos lits?

Les bruits assourdissants du moulin qui avale
Les murs épis de grain
Et le vent de l'hiver qui gonfle les rafales
Dans l'air froid du matin?

Dites, êtes-vous contents d'entendre sans relâche
Ces échos familiers,
D'apprendre que vos fils continuent votre tâche
Vos travaux coutumiers?

J'approchai davantage et je tendis l'oreille
Pour accueillir les voix
Des paysans couchés sous les bouquets d'oseille
Entremêlés de croix.

Mais pas le moindre son ne sortit de la terre:
J'ai compris qu'ici-bas,
Dans le silence profond du vieux cimetière,
Les morts ne parlaient pas.

(à suivre)

RECETTE

Manière de faire cuire le jambon

Le faire tremper, le mettre à cuire dans une casserole assez grande pour le couvrir d'eau froide à laquelle on aura ajouté l'oignon piqué de 3 clous de girofle, 1 feuille de laurier, 1 carotte, quelques branches de céleri, 1 bouquet de persil, 1 c. tb. de moutarde, 1-2 tasse de mélasse. Ne pas laisser bouillir l'eau. Si l'ébullition se produisait, jeter un peu d'eau froide pour l'arrêter et laisser la casserole découverte. Quand le jambon est cuit, la couenne peut s'enlever facilement. Le laisser refroidir en partie dans l'eau de cuisson.

Mousse au jambon: 2 tasses de jambon cuit et haché, 1-2 tasse de crème douce, 1 c. à thé de moutarde préparée, 1-2 c. à tb. de gelatine, 4 c. à tb d'eau froide, 1-2 tasse d'eau bouillante ou de bouillon. Faire tremper la gelatine à l'eau froide, ajouter l'eau bouillante ou le bouillon pour la dissoudre. Laisser refroidir, ajouter alors le jambon, la crème et la moutarde. Faire prendre dans de petits moules passés à l'eau froide et joliment décorés avec un fond de gelée.

Jambon à l'italienne: 2 lbs de jambon, 3 tasses de tomates, 4 petits oignons, 1¼ tasse d'eau, sel et poivre.

Trancher le jambon d'un pouce d'épaisseur. Mettre dans un plat beurré un rang de jambon, 1 rang de tomates et 1 rang d'oignons, jusqu'à ce que le tout soit entre. Ajouter l'eau, couvrir et faire cuire dans un four 350 degrés pendant 1½ heure. Quand le jambon est cuit, le retirer et ajouter à la sauce 1 c. à thé de farine délayée. Remettre cuire quelques minutes.

Soufflé au jambon avec macaroni: 2 tasses de macaroni, 1 tasse de jambon haché, 2 oeufs, 1 tasse de lait, fromage.

Faire cuire le macaroni à l'eau bouillante salée. Beurrer un plat au gratin, mettre un rang de macaroni, 1 rang de jambon et saupoudrer un peu de fromage rapé sur chaque rang ainsi que quelques petites noisettes de beurre.

Battre les oeufs, et ajouter 1 tasse de lait et verser sur le macaroni. Faire cuire dans un fourneau à feu lent pendant 25 à 30 minutes.

Ajouter 1 tasse de lait et laisser cuire jusqu'à ce que le mélange épaississe. Couler et servir avec le jambon et les patates.

Jambon frit avec patates sucrées: 2 ou 3 tranches de jambon, 4 à 5 patates sucrées cuites, 1 c. à tb. de farine, 1 tasse de lait.

Mettre frire le jambon dans la poêle, faire prendre couleur des deux côtés. Laisser cuire lentement.

(Suite à la page 20)

Les Jeunes Filles Intelligentes

ont toujours

PARADOL

dans leur sac-à-main

PARADOL

DU DR. CHASE

Pour Mal de Tête et Autres Douleurs

RHUMES DE CERVEAU

Voici comment soulager vos souffrances

Mettez dans chaque narine du Vatro-nol à 3 fins... (1) Il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère.

VICKS VA-TRO-NOL

GAMME DE 16 COULEURS DIAMOND

EMBELLISSEMENT DES TRAVAUX D'ART DOMESTIQUE



Les créatrices de beaux travaux d'artisanat sont d'accord à reconnaître que la réelle beauté de leurs dessins dépend largement de la teinture employée. Aucune teinture, affirment nombre d'entre elles, ne vaut les charmantes et solides couleurs Diamond. Fiez-vous au jugement de leur expérience. Faites votre choix dans les seize couleurs Diamond et teignez vos tissus. Les plus satisfaisants résultats sont assurés.

Teintures DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE



ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Cours-à-domicile des Dames de l'U.C.C. de Rimouski



La couleur dans nos amis les oiseaux

"Nous sommes dans l'U.C.C. pour mieux aider nos hommes"

Dix-neuvième leçon

Si Jeannine a des yeux pour voir, elle a également des oreilles pour entendre... car elle est sensible à toute Beauté vraie. Voici Madame Pierre dans son jardin. Son esprit travaille pendant qu'elle jardine, et ses sens aussi. Son OREILLE goûte le gracieux CHANT des oiseaux et son OEIL est attiré par leurs brillantes COULEURS. On dirait qu'ils devinent une amie en Madame Jeannine, aussi viennent-ils nombreux égrener leurs sérénades et étaler les jolies COULEURS dont le Créateur les a parés.

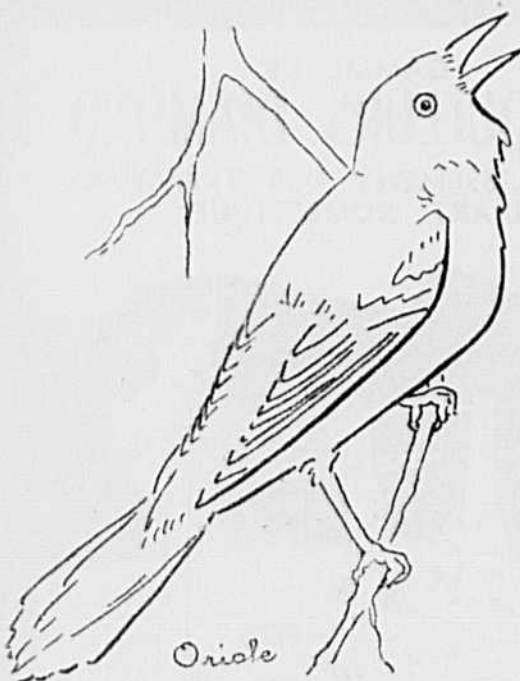
La jardinière les regarde avec des yeux neufs et découvre en eux des BEAUTÉS qu'elle n'avait jamais soupçonnées. Naturellement, elle fait part de ses impressions à l'incomparable Mademoiselle Cécile, à qui elle est toujours bien aise de soumettre ses projets.

— J'ai vu hier, un oiseau bien joli et qui serait magnifique comme motif de pièce murale.

— Quel est son nom?

— Je ne puis vous le dire, mais j'ai été frappée par l'impression "flamboyante" que donne la couleur orangée de la queue et du corps de cet oiseau. Sa queue est aussi barrée de noir. Ma foi, on eût dit une petite flamme vivante.

— Ce doit être l'Oriole de Baltimore appelée ordinairement la "GRIVE DORÉE". J'en ai une photo. Tenez, regardez ce cliché No. 1.

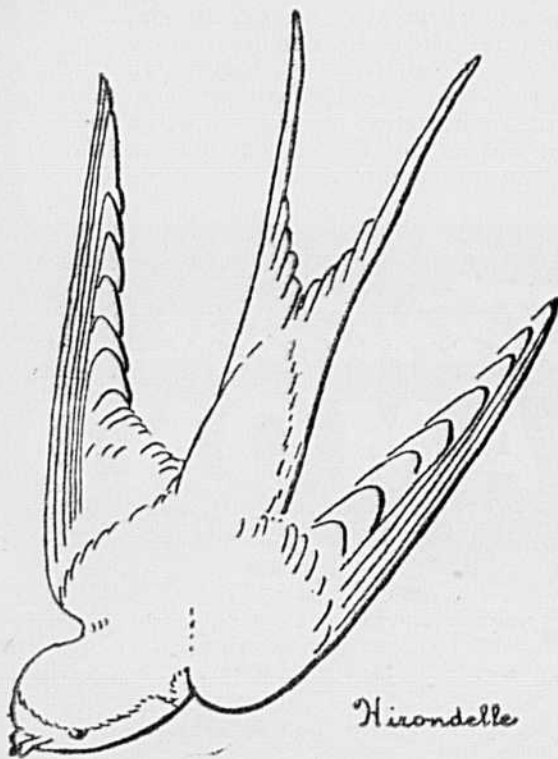


— J'ai vu un petit oiseau bleu dont le chant m'a paru une musique joyeuse. La poitrine du petit chanteur était d'un JAUNE ROUX et son ventre GRIS BLANC. Le BLEU de ses ailes et de sa queue scintillait au soleil.

— En fait d'oiseau bleu, nous avons le GEAI BLEU huppé. Il porte une espèce de crête. Mais ce n'est pas votre chanteur, puisque sa voix est rauque, et il se montre rarement dans notre région. Il y a aussi le PINSON indigo et l'HIRONDELLE.

— Ce n'était pas l'hirondelle, car je la connais très bien avec sa longue queue fourchue, et ses couleurs caractéristiques, bleu foncé et rouge.

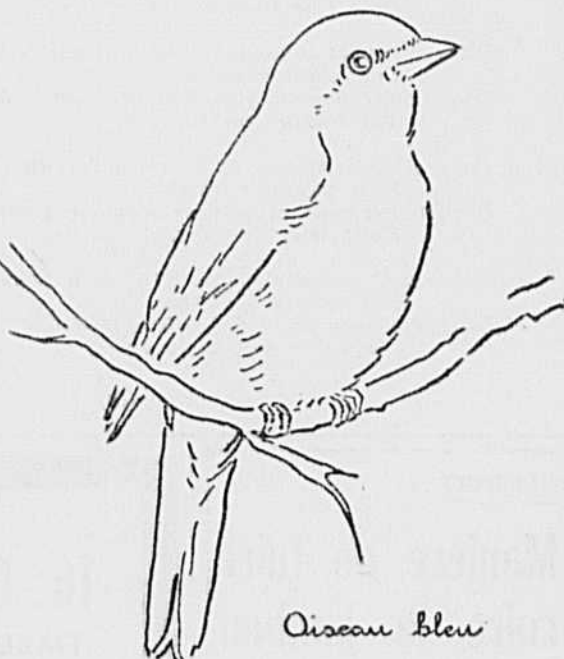
CLICHE NO. 2.



— Vous avez peut-être vu le Pinson indigo ou la FAUVETTE bleue à gorge noire.

— Non, la poitrine était d'un jaune roux.

— Ah! j'y suis, c'est notre oiseau bleu qu'on appelle aussi MERLE bleu. Attendez un instant, je vous montre sa photo. CLICHE 3.



Oiseau bleu

— Ici, il est perché, mais comme il est plus gracieux lorsqu'il vole! Dans la Gaspésie, nous avons remarqué une sorte d'oiseau GRIS BLEU, avec du ROUGE et du NOIR sur les cuisses.

— C'est sans doute des goélands dont vous voulez parler. Ils sont légions là-bas.

— Oui, c'est ainsi que je les ai entendus nommer.

— Il y a dans cette région les HERONS, D'UN BLEU ARDOISE. Les goélands sont de gros oiseaux.

— Mais il y a aussi de petits oiseaux, dans la Gaspésie. L'été dernier, j'ai admiré un tout petit oiseau avec un bec aussi long que son corps. Il voltigeait de préférence sur les fleurs orange et rouges. Il poussa l'amabilité jusqu'à venir enfoncer son long bec dans le bouquet de capucines que je portais. Quel bijou, Mademoiselle Cécile, que ce petit oiseau! Le VERT, le ROUGE, le GRIS ARGENT scintillaient sur ses ailes. J'aurais voulu le retenir mais il s'envola comme une petite flamme ROUGE dans le ciel tout BLEU.

— Ce doit être un oiseau-mouche que vous avez vu là. Ce sont de petites merveilles qui nous montrent la grandeur du bon Dieu. Si un homme pouvait inventer une merveille de ce genre, tout le monde serait stupéfait. Des merveilles comme l'oiseau-mouche, le bon Dieu les a multipliées et qui en parle? qui en jouit? On est trop occupé à des choses laides pour voir le beau et trop terre à terre pour le comprendre, je suppose.

— Y a-t-il des oiseaux rouges, Mademoiselle Cécile?

— Oui, mais ils se montrent très rarement dans nos parages. Nous avons au Canada le CARDINAL Gros-Bec, le TANGARA écarlate, très joli avec ses ailes et sa queue noires.

— Alors, il y a des oiseaux de toutes les couleurs à ce que je vois.

— Nous avons autour de nous de jolis oiseaux jaunes, le CHARDONNET, la FAUVETTE d'été. Il y en a également des bruns, des verts, etc etc. Je vais vous laisser un intéressant volume, NOS CHARMANTS VOISINS de M. Claude Mélançon. Vous trouverez là-dedans des détails qui vous aideront à jouer davantage de la nature. Et vous trouverez là de quoi vous aider dans la composition de vos modèles de travaux domestiques.

Questionnaire

- 1.—Nommez quelques oiseaux bleus.
- 2.—Nommez quelques oiseaux jaunes.
- 3.—Nommez quelques oiseaux rouges.
- 4.—Quelles sont les couleurs de l'hirondelle des granges?
- 5.—Essayez de dessiner un oiseau et de l'agrandir pour en faire un motif de pièce murale.

Il n'y a pas d'excuse à ne pas savoir ce qui se passe

Dans la belle grande cuisine de la ferme Lesage, le soleil d'après midi entre presque obliquement par les fenêtres et ravive encore les couleurs brillantes de la natte que Mme Lesage, penchée sur la table, coud avec soin, cependant que sa mère, accorte vieille de 75 ans, les lunettes sur le bout du nez, tresse et enroule à mesure les "guenilles" aux teintes vives contenues dans un grand panier. Debout près du poêle presque rouge et étincelant de toutes ses nickerlures, Marie Lesage, 18 ans, fraîche comme une belle pomme, mais un peu trop frisée, brasse machinalement le contenu d'une grosse soupière d'où s'échappe une délicieuse odeur.

GRAND-MERE: "Marie, laisse un peu le ragoût, ferme la porte de la dépense, et ouvre donc le radio".

MARIE: "Ah! grand-mère, les beaux programmes sont finis... On va encore parler de la guerre... c'est assez ennuyant!"

LA MERE: "Marie, écoute ta grand-mère!"

GRAND-MERE: "C'est correct, laisse le fermé, le radio... mais vient t'asseoir ici, trie-moi du rouge et du noir, et écoute bien ce que j'ai à te dire."

MARIE: "Allez-vous encore me chicaner?... parce que je n'aime pas les affaires de guerre ou de contrôle des prix, ou d'inflation?... toutes des choses ennuyantes et que je comprends pas?"

GRAND-MERE: "Non, ma petite fille, je ne te chicanerai pas. D'abord, tu sais bien que ta mère dit toujours que je te gâte trop!"

LA MERE: "C'est vrai, vous prenez toujours pour elle quand on discute."

GRAND-MERE: "Peut-être, mais, tout-à-l'heure, Marie, tu as dit des choses que je n'aime pas."

MARIE: "Quoi?"

GRAND-MERE: "Tu as dit en parlant des nouvelles de guerre, que c'est ennuyant. Je sais que tu parles souvent sans penser... mais tu trouves pas qu'on est bien heureux, nous autres de ne trouver ça "qu'ennuyant", la guerre?... Tu penses pas que pour quasiment tout le monde sur la terre, la guerre, c'est de la misère, des morts, des blessés, des ruines, de la faim, des souffrances et des larmes?... et que tous les jours, on devrait se dire qu'on est des chanceux d'avoir, par la guerre, rien que quelques ennuis?"

LA MERE: "On sait bien!"

GRAND-MERE: "Oui! on le sait bien, mais on s'imagine que ça nous est dû, à nous autres, de pas connaître les horreurs de la guerre et on se plaint pareil!"

MARIE: "J'ai pas dit ça pour vous choquer?"

GRAND-MERE: "Je le sais bien, ma petite, mais ce qui me fait de la peine, c'est qu'avec tous les avantages que tu as de te renseigner tu n'en profites pas... tu veux te marier, élever une famille, et tout ce qui est sérieux, tu trouves ça ennuyant."

MARIE: "J'aurai bien le temps plus tard..."

GRAND-MERE: "C'est bien difficile de reprendre le temps perdu... demande à ta mère, si elle a eu la chance, après son mariage de se meubler la tête?"

LA MERE: "Ah! non, vous savez bien que les enfants arrivaient drus... et tout mon ouvrage... et puis on n'avait pas la radio dans ce temps-là ni les journaux livrés à notre porte. Quand j'avais à peu près ton âge, Marie, il y avait aussi une grande guerre, mais j'y comprenais rien de rien, et des fois je me sentais perdue dans toutes ces affaires qui arrivaient et que je ne comprenais pas. A cette heure ce n'est plus pareil..."

GRAND-MERE: "Non! il n'y a pas d'excuse de ne pas savoir ce qui se passe... Tu disais tantôt, que tu ne comprends pas l'inflation ou le contrôle des prix... c'est de ta faute... tu n'as qu'à mettre la tête dessus quand on en parle à la radio, ou à lire dans nos gazettes ce qu'on nous explique..."

MARIE: "Je me demande bien ce que ça me donnerait de comprendre, puisque j'y peux rien..."

GRAND-MERE: "Marie, Marie, parle donc pas comme ça! Je ne peux pas croire que tu ne sais pas encore, au contraire, que toi, ton père, ta mère, tes frères, moi, ton

amoureux, sa famille, tous nous autres, on compte, qu'on a notre mot à dire dans les affaires de notre pays, et qu'on peut être responsables si dans quelques années, tu avais de la misère à élever tes enfants..."

MARIE: "Mais comment cela pourrait-il arriver?"

GRAND-MERE: "Tu sais qu'il y a un plafond pour les prix de tout ce qu'on achète et de tout ce qu'on vend et qu'il faut que la vie ne monte pas plus haut... mets toi bien dans la tête que si les prix montaient encore, puis encore, ce serait nous les fermiers qui en souffririons le plus longtemps. "J'ai vécu assez pour savoir cela. Et on peut l'empêcher si on veut. Quand tu étais toute petite, tu voulais toujours que je te conte des histoires. Veux-tu que de temps en temps, on cause comme cela, nous trois, et que je te dise des histoires vraies qui t'intéresseront et qui t'aideront à comprendre ce qui se passe dans ton pays?"

MARIE: "Mais, oui grand-mère!"

GRAND-MERE: "Et tu sais, plus on comprend les choses, moins on trouve que c'est ennuyant de vivre..."

LA MERE: "Le temps a passé bien vite après-midi... voilà déjà les enfants qui reviennent de l'école et les hommes vont bientôt rentrer. Mets du bois dans le poêle, Marie... demain matin, vous nous parlerez encore, voulez-vous?"

Les ventes de sirop d'érable par la poste

Pour aider les producteurs qui vendent aux consommateurs du sirop d'érable sur commandes postales, le Service du rationnement de la Commission des Prix a pris des dispositions spéciales. Les coupons détachés ne peuvent être acceptés par les producteurs par la poste.

Avant de donner sa commande, l'acheteur apportera son carnet de rationnement et demandera un permis spécial d'achat et échange de quatre coupons "D". Chaque permis spécial d'achat lui donnera droit à un gallon de sirop d'érable et le producteur attendra l'arrivée de ce permis avant d'expédier son sirop.

Les producteurs devront envoyer ces permis spéciaux au Comité local de rationnement avant le 10 de chaque mois. Ces envois seront faits dans l'enveloppe RB-61, en franchise postale, avec les coupons et autres documents valables de rationnement nécessaires pour les ventes de produits de l'érable.

Si un producteur reçoit des certificats valables pour une quantité plus grande de sirop ou de sucre d'érable que celle qu'il peut expédier, il doit retourner le ou les certificats non utilisés à l'envoyeur. Le consommateur peut, en s'adressant à son Comité local de rationnement, reconverter en coupons "D" "conserves" tout certificat spécial qui n'a pas été utilisé.

Ils produisent de la laine

D'après le service d'agriculture du Canadien National, la Nouvelle-Ecosse a produit, l'an dernier, plus de 1½ mil' on de livres de laine provenant de la tonte de 87.600 moutons, ce qui représente pour cette province du Dominion un revenu de \$150.000. C'est la Nouvelle-Ecosse qui a produit la meilleure qualité de laine au pays l'an dernier.



Les COURS À DOMICILE DE L'U.C.C.

18ième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'aménagement du boisé de la ferme

Par Roch DELISLE, i. f., directeur du Bureau de Renseignements forestiers

Vingt-quatrième leçon

Notes sur nos principales essences

(Suite)

On compte trois espèces de frênes (*Fraxinus*) dans la Province. Ce sont: le frêne noir (*Fraxinus nigra*), le frêne d'Amérique (*Fraxinus americana*) et le frêne de Pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*). Le frêne vert, que l'on rencontre ici et là dans le sud-ouest du Québec, est considéré comme une variété du frêne de Pennsylvanie.

Ce dernier, appelé aussi frêne rouge, est rare dans nos bois; il se plaît surtout dans les lieux ouverts et se confie presque exclusivement aux rives des cours d'eau et aux abords des marécages.

Le frêne d'Amérique, mieux connu sous les noms de frêne blanc, franc frêne, se rencontre au sud d'une ligne reliant le comté de Témiscouata au pied du comté de Témiscamingue. Il est peu abondant, même dans les comtés attenants aux états de New-York et du Vermont. Bien qu'elle n'atteigne chez nous qu'une taille moyenne, cette essence, précieuse pour l'industrie et la ferme, mérite d'être propagée, principalement dans les terres à bois du sud de la Province. Elle exige cependant un sol riche, profond et frais. Les endroits trop humides ne lui conviennent pas.

FRÊNE NOIR (*Fraxinus nigra*)

A) **Aire dans la Province.** Le frêne noir, appelé aussi frêne gras, est le plus répandu de nos frênes. Il se distribue au sud d'une ligne partant de la baie de l'Abri (Shelter Bay), sur la Côte-Nord, pour aller rejoindre la frontière ontarienne bien au nord des paroisses les plus reculées de l'Abitibi.

B) **Sols et humidité.** Bien que cet arbre croisse d'ordinaire sur les sols humides ou mouilleux, c'est sur un sol frais, riche, divisé et bien drainé qu'il se développe le mieux.

C) **Peuplements.** Dans les boisés de ferme, le frêne noir se rencontre par pieds isolés, en mélange, en bouquets et quelquefois en peuplements purs.

D) **Lumière.** Toute sa vie, le frêne noir demande d'être bien éclairé et il s'élague très rapidement dès qu'il reçoit le moindre ombrage sur les côtés.

E) **Croissance.** Le frêne noir croît assez lentement sur les sols mal drainés où il se trouve relégué par son manque d'agressivité. Mais est-il planté ou lui permet-on de s'établir sur un sol mieux drainé, qu'il accuse alors un taux de croissance comparable à celui du frêne blanc qui est, chez nous, une essence à croissance assez rapide.

F) **Reproduction.** Le frêne noir rejette peu. Il se reproduit surtout par graines. Celles-ci prennent un an ou deux à germer. Le semis trouve des conditions favorables à son établissement dans les lieux éclairés mais en même temps dotés d'une bonne humidité.

G) **Longévité.** Cette essence a une longévité de 150 à 200 ans.

H) **Résistance au vent.** Les racines du frêne noir s'étendent au loin et adhèrent fermement au sol. Tous les frênes d'ailleurs résistent bien au vent.

I) **Les ennemis du frêne noir.**

a) **Les insectes.** Le frêne noir n'est pas à l'abri d'attaques d'insectes. Toutefois, il subit peu de dégâts de ce côté.

b) **Les champignons.** Ce frêne est moins résistant que le frêne blanc aux maladies cryptogamiques, et c'est lorsqu'il croît dans des endroits mal drainés qu'il est le plus susceptible à ces maladies.

Cependant, c'est contre la sécheresse qu'il est le moins immunisé. Et il faut attribuer à un dessèchement anormal du sol, la mort de tant de frênes, il y a quelques années.

Le bois du frêne noir est inférieur en qualité à celui des deux autres frênes.

x x x

HÊTRE À GRANDES FEUILLES (*Fagus grandifolia*)

A) **Aire dans la Province.** Le hêtre se rencontre au sud d'une ligne allant de Matapédia au lac Témiscamingue en passant un peu au nord de la ville de Québec et aux environs de Mont-Laurier.

B) **Sols et humidité.** Cet arbre n'est pas exigeant et croît sur tout sol minéral dont les couches superficielles retiennent bien l'humidité. C'est sur les terres franches sableuses, fraîches et bien drainées qu'il se développe le mieux.

C) **Peuplements.** Dans les boisés de ferme, le hêtre se rencontre surtout en mélange avec d'autres feuillus. L'association hêtre — bouleau jaune — érable à sucre est très fréquente.

D) **Lumière.** Le hêtre est le plus tolérant de nos feuillus. Il est en mesure de lutter avec l'érable à sucre pour l'occupation des lieux.

E) **Croissance.** En forêt non cultivée, le hêtre croît sensiblement au même taux que l'érable à sucre; il cède le pas à ce dernier dans un bois cultivé, car il réagit moins bien que l'érable à sucre à l'éclaircie.

F) **Régénération.** Le hêtre rejette bien dans le jeune âge, mais les vieilles souches ne donnent plus que des rejets sans vigueur. Il ne fructifie abondamment qu'à tous les 5 ans environ. Par contre, sa semence a un taux de germination élevé.

Lent à enfoncer ses racines, le semis trouve des conditions favorables à son établissement sur un sol qu'un bon couvert met à l'abri d'un dessèchement.

G) **Longévité.** Cet arbre est longévif et sa vie utile est d'environ deux siècles.

H) **Résistance au vent.** Malgré son enracinement superficiel, le hêtre résiste bien au vent, car ses racines s'étendent au loin et se cramponnent bien au sol.

1) **Les ennemis du hêtre.**

a) **Les insectes.** Dans l'ensemble, le hêtre n'a pas trop à craindre les insectes. Cependant, si les peuplements d'érable à sucre sont ravagés par une épidémie de l'arpenteuse du printemps ou de l'arpenteuse du tilleul, les hêtres qui s'y trouvent sont également défoliés. Il en est de même des merisiers.

b) **Les champignons.** Dans certaines stations, le hêtre est mis à mal par des chancres; cependant, ce sont les champignons de la carie qui le déprécient. Ajoutons, que le hêtre est exposé aux gélivures et que toute sa vie il peut recevoir le coup de soleil, vu que son écorce reste toujours mince.

x x x

TILLEUL D'AMÉRIQUE (Bois blanc) (*Tilia glabra*)

A) **Aire dans la Province.** Le tilleul se rencontre au sud d'une ligne courant de Témiscouata au lac Témiscamingue en passant au nord de Mont-Laurier. Il s'en trouve aussi sur le pourtour du lac Saint-Jean.

B) **Sols et humidité.** Cette essence demande pour atteindre un bon développement un sol riche, profond, frais et bien drainé.

C) **Peuplements.** Le tilleul ne forme nulle part de peuplements purs. C'est par pieds isolés qu'on le trouve dans nos boisés.

D) **Lumière.** Cette essence tolère modérément l'ombre. Dans une station très favorable, elle fait preuve de plus de tolérance.

E) **Croissance.** La croissance du tilleul est rapide.

F) **Régénération.** Le tilleul fructifie annuellement et est semencier abondant à tous les 2 ou 3 ans. La graine mûrit à la fin de septembre ou au début d'octobre.

Malgré sa fécondité, il se reproduit mal de graines. Par contre, il rejette abondamment même à un âge avancé et c'est principalement de cette façon qu'il se perpétue.

G) **Longévité.** Le tilleul arrive à la décrépitude vers l'âge de 100 ans.

H) **Résistance au vent.** Cette essence est peu sujette à être renversée ou brisée par le vent.

I) **Les ennemis du tilleul.** Assez à l'abri des insectes, cet arbre, en outre, peut atteindre d'ordinaire un d.h.p. de 12 à 15" avant d'être atteint de pourritures à la base.

Le tilleul est fort recherché par l'industrie. C'est une essence à favoriser dans un boisé de ferme.

x x x

L'on rencontre dans la Province les trois ormes indigènes du Canada.

L'orme à grappes (*Ulmus racemosa*), appelé aussi orme liège, se trouve dans la partie la plus au sud de la Province. Il croît sur des sols divers et dans des conditions variées d'humidité. Son bois est le plus dur, le plus fort et le plus résistant de tous les ormes américains.

L'orme roux (*Ulmus fulva*), désigné aussi sous le nom d'orme gras, se distribue dans la vallée du Saint-Laurent, en amont de Québec. Il recherche les terres franches, fertiles et bien drainées, principalement celles d'origine calcaire.

ORME D'AMÉRIQUE (orme blanc) (*Ulmus americana*)

A) **Aire dans la Province.** L'orme d'Amérique est le plus répandu de nos trois ormes. La limite nord de son aire est grosso modo une ligne qui part du Saguenay pour aller rencontrer la frontière ontarienne dans le haut du Témiscamingue, en passant un peu au nord de Mont-Laurier; on trouve également quelques représentants de cette essence sur les basses terres du Lac Saint-Jean. C'est dans la plaine du Saint-Laurent et en amont des Trois-Rivières que cette essence est la plus abondante.

B) **Sols et humidité.** L'orme d'Amérique atteint son meilleur développement sur les terres franches profondes, fraîches et bien drainées. Il fuit les stations marécageuses, les terres noires et les sols séchards.

C) **Peuplements.** Nous n'avons rencontré jusqu'à date qu'un peuplement pur d'orme d'Amérique; encore, était-il de peu d'étendue et sur un sol très riche, il va sans dire. D'ordinaire, cet orme vit par pieds isolés, bien qu'on le trouve ici et là en bouquets et moins rarement en mélange avec d'autres feuillus.

D) **Lumière.** Cette essence peut tolérer dans le jeune âge une certaine ombre; sa tolérance est plus marquée dans la plaine du Saint-Laurent qu'ailleurs.

E) **Croissance.** L'orme accuse une assez bonne croissance, sans appartenir à la classe des feuillus à croissance rapide.

F) **Reproduction.** L'orme d'Amérique fructifie tôt et abondamment chaque année. La graine mûrit en mai-juin; elle perd sa vitalité en quelques semaines, si elle ne trouve pas les conditions qu'il lui faut pour germer, soit un sol minéral assez humide.

G) **Longévité.** Cet arbre vit très longtemps sur un bon sol.

(Suite à la page 16)

Une agréable partie de sucre à Châteauguay

Ces jours derniers, le Comité d'Agriculture de la Chambre de Commerce des Jeunes de la métropole réunissait une soixantaine de ses membres à une partie de sucre chez M. Adrien Dumouchel, à Châteauguay. M. l'agronome Gabriel Renaud en était l'organisateur.

Voulant joindre l'utile à l'agréable, M. P.-N. April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martin, avait été invité à expliquer le procédé de la fabrication du sirop. C'est autour de l'évaporateur avec densimètre en main, que M. April s'est exécuté en "sucrier" authentique.

Cette industrie serait l'une des plus vieilles pratiquées en Amérique. C'est un héritage qui nous vient des Indiens. La sève d'érable contient 95% d'eau, et de 2 à 6% de sucre. Une succession de gels et de dégels est la température la plus favorable à la coulée des érables. 22° F. pendant la nuit, et 45° F. pendant le jour constituent l'idéal. Presque toute la machine vive de la cabane à sucre se résume en un évaporateur plus ou moins perfectionné. Celui-ci doit être installé et manipulé avec soin. Et cela est si vrai que l'usage d'un densimètre est indispensable pour obtenir tel sirop de "trempe" ou de conservation, tel sucre dur ou mou, sans parler de la "tire" si chère à l'ami "Gustin" de la chanson.

M. April a mentionné l'importance de cette récolte dans notre agriculture provinciale. En 1942: 2,275,000 gallons de sirop et 3,540,000 livres de sucre. La valeur totale de cette récolte fut estimée à plus de cinq millions de dollars.

On emploie le sirop d'érable dans l'industrie, par exemple dans celle du tabac. On mentionne tel industriel qui a édifié toute une fortune en faisant chiquer aux Canadiens du tabac Burley aromatisé au sirop d'érable.

M. Marcel Lafaille a remercié le conférencier. Et la réunion a fini par le souper et des réjouissances appropriées: danses carrées, avec "violonneux", chansons à répondre, etc. M. Eugène Daignault, du Bulletin des Fermiers (CKAC) a agi comme maître de cérémonie.

Paul BOUCHER

Le marché noir des autos usagées

Le procureur régional de la Commission des prix attire l'attention du public sur l'existence d'un marché noir des autos usagées et demande à toute personne qui a dû payer une somme supplémentaire en plus du prix maximum fixé par la Commission pour l'achat d'une automobile, de se mettre immédiatement en relation avec son bureau ou le bureau local de la Commission, afin d'obtenir un remboursement, comme le permet la loi. On a rapporté au bureau du procureur régional à Montréal que certaines personnes ont payé jusqu'à \$1,000 en plus du prix fixé pour l'achat d'une voiture usagée.

La semence de blé qui a été traitée avec du carbonate de cuivre pour détruire les germes de maladie ou pour éloigner les insectes, ne devrait jamais être employée pour l'alimentation de l'homme ou des animaux.

LA PEINTURE À JUCHOIR de Pratt

TUE POUX ET MITES

par contact et dégagement de vapeurs. Peinture: simplement le sommet du juchoir et les bords transversaux. Moyen facile et économique d'épouiller efficacement votre troupeau.

PRATT FOOD CO. OF CANADA LTD. GUELPH, ONTARIO

COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PRATT LOCAL

Les cours à domicile

(Suite de la page 15)

H) **Résistance au vent.** Malgré son enracinement plutôt superficiel, l'orme d'Amérique résiste bien au vent. Il craint davantage le verglas, car sa cime déployée et aux rameaux retombants se charge facilement de glace. Le lourd verglas qui s'abattit sur la région de Montréal en décembre 1942 ne laissa pas une cime d'orme intacte dans les environs de Laprairie où les ormes sont nombreux dans les champs et le long des clôtures.

1) Les ennemis de l'orme d'Amérique.

a) **Les insectes.** Aucun insecte ne cause de sérieux dégâts à cette essence. Les pucerons qui s'attaquent parfois à son feuillage le font rarement mourir.

b) **Les champignons.** Chez nous, l'orme d'Amérique résiste bien aux diverses caries jusqu'à un âge avancé. Notons cependant qu'un champignon importé d'Europe ravage cette essence dans certaines parties des Etats-Unis et qu'un jour ce champignon que des insectes transportent pourrait peut-être faire son apparition chez nous.

L'orme d'Amérique fait un bel arbre d'ornement et convient très bien dans les champs comme arbre d'ombrage pour les bestiaux. Il fournit, en outre, l'un des bois les plus employés de l'Amérique. Le fermier peut lui reprocher, cependant, d'être dur à fendre et, vu sa large cime, d'être en forêt difficile à abattre sans que sa chute ne brise les arbres voisins.

Questionnaire

- 1°—Nommez a) les frênes, b) les ormes indigènes du Québec.
- 2°—Sur quels sols, le frêne noir croît-il d'ordinaire? Quelles sont les conditions favorables à l'établissement de son semis? Le frêne noir redoute-t-il la sécheresse?
- 3°—Quelles sont les exigences du hêtre au point de vue sols et humidité? Est-il tolérant? Les fainées sont-elles abondantes tous les ans? Le hêtre est-il longévif? Son écorce est-elle épaisse?
- 4°—Le tilleul forme-t-il des peuplements purs? Sa croissance est-elle lente? De quelle façon se régénère-t-il? Est-ce une essence recherchée par l'industrie?
- 5°—Sur quels sols, l'orme d'Amérique atteint-il son meilleur développement? Appartient-il à la catégorie des essences à croissance rapide? est-il fécond? longévif? résistant au vent? Comparez son bois avec celui de l'orme à grappes.

La coopération protège les associés contre leurs propres tentations et contre la concurrence malhonnête des autres. Aussi est-ce bien, avec le travail d'ordre moral, l'une des choses qui pressent le plus, que d'apprendre à nos cultivateurs le profit en espèces qui leur reviendra, en outre de la paix de la conscience, de ne pas travailler par en-dessous, mais au contraire de faire le chaîne avec leurs congénères pour se défendre et se soutenir. Car il demeure que la famille isolée est exposée à la routine dans les méthodes de culture, et qu'elle se défend mal des intermédiaires coûteux dans l'achat du matériel aratoire et des autres éléments nécessaires.

(Lettre des Evêques sur le Problème rural.)

SULFORON

pour arroser et saupoudrer les fruits

Une Préparation au soufre qui n'obstrue pas l'ajustage du vaporisateur...

SULFORON est entièrement mouillable — reste bien en suspension — pénètre le duvet qui recouvre les jeunes fruits et le dessous des feuilles — se répand bien sur la pelure des fruits et agit RAPIDEMENT. SULFORON contrôle le mildiou, la gale, la pourriture brune, la rouille et autres maladies fongiques. Peut être employé en vaporisation ou saupoudrage. 10 livres font 100 gallons de mélange efficace. Votre marchand local débite SULFORON en contenants de 6 et de 50 livres.

CRIOLITHE

PERENOX

Sulfate de cuivre — Arséniate de calcium — Vert de Scheele — Arséniate de Plomb.

CANADIAN INDUSTRIES LTD

Divisions des



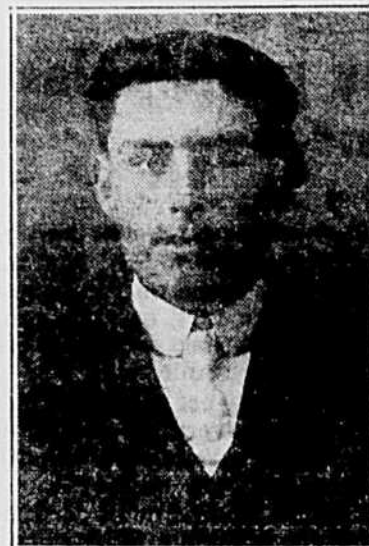
Engrais Chimiques

Halifax-Montréal-Toronto-Chatham, Ont. - New Westminster, B. C.

La Coopération agricole de Saint-Ulric

La coopérative agricole de Saint-Ulric, fondée le 8 mars 1943 avec 36 membres, a remporté un véritable succès en cette première année d'opérations. En effet, elle a fait, au cours de l'année qui vient de se terminer, un chiffre d'affaires de \$30,348.28.

Le bureau de direction se compose comme suit: président, M. Charles Lagacé; directeurs: MM. Léon Paquet, Jean-Baptiste Desrosiers, Jean-Robert Bélanger et



Monsieur Donat CARON, gérant de la Société coopérative agricole de St-Ulric, comté de Matane.

Alexis Ross; secrétaire-gérant, M. Donat Caron. Etaient présents à l'assemblée annuelle: MM. le curé L.-P. Berger, Belzile, de la Coopération Fédérée de Québec, J.-N. Albert, agronome, R. Langlois, agronome, et J.-M. Thérberge, inspecteur de coopératives. Voici le rapport annuel de la Société coopérative agricole de Saint-Ulric:

ACTIF	
Disponible et réalisable:	
Caisse	\$ 78.43
Banque	5.00
Comptes à recevoir	2911.27
	\$2,994.80
Inventaire marchandises	5,718.51
Placements	5.00
Mobilier	19.88
TOTAL	8,738.19
PASSIF	
Exigible à court terme	\$5,261.24
Billets	2,300.00
Capital versé	525.00
Réserve et surplus	651.95
TOTAL	8,738.19
Compte d'opérations	
Ventes	\$30,348.28 100 %
Achats	28,754.88 94.7%
Profits bruts	1,593.40 5.3%
Loker, commission du gérant, et divers	941.45 3.1%
Profit net de l'exercice	651.95 2.2%

Méfiez-vous de la loque

M. C.-B. Gooderham rappelle aux apiculteurs canadiens qu'ils doivent se tenir constamment sur leurs gardes contre les maladies du couvain. Si vous voyez, dit-il, les moindres symptômes de loque dans les ruches, appliquez un traitement aussitôt et aussi rapidement que possible. Quand on s'y prend de bonne heure, au commencement du printemps, on n'aura peut-être que peu de difficulté à extirper la maladie; si l'on attend, la tâche peut devenir très difficile et les pertes considérables. Si l'on tredit le moindre doute au sujet de la nature de la maladie découverte, que l'on expédie un petit échantillon du rayon malade à l'apiculteur du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour qu'il en fasse un diagnostic au microscope.

On peut aussi envoyer des échantillons à l'apiculteur de la province. Servez-vous de préférence de caisses de bois ou de caisses de carton ondulé, jamais de boîtes de fer-blanc. Évitez les boîtes en carton trop minces comme par exemple les boîtes à chaus-sures.

POUSSINS BRAY

"les meilleurs que j'ai eus à date"

C'EST ce que nous écrivent plusieurs acheteurs de poussins Bray chaque saison. Voici entre autre, une partie de la lettre de George Rossow, Pembroke, Ont.: "Je dois dire que les poussins Bray sont les meilleurs que j'ai jamais reçus."

Elzéar Fauvelle de Buckingham, P. Q., prend le temps de nous écrire ce qui suit sur les poussins Bray:

"Les plus belles poulettes que j'ai eues depuis vingt ans. Je suis très satisfait et continuerai d'acheter de vous."

Raoul Lajoie de Trois-Pistoles est un autre québécois très satisfait de ses poussins Bray:

"Plus que satisfait des poussins que je vous ai achetés l'an dernier. Des 204 que j'ai reçus, j'en ai gardé 198. J'ai l'intention d'en commander 200 de plus cette année. Merci beaucoup!"

Est-ce qu'un troupeau de poussins comme ceux dont les gens se donnent la peine d'écrire serait satisfaisant pour vous? Nous le croyons!

Nos éclosions sont particulièrement bonnes cette saison. Ainsi, en dépit d'un très grand nombre de commandes d'avance, nous sommes probablement en mesure de vous fournir ce qu'il vous faut — surtout si vous nous indiquez un second choix de race, de grade et de date d'expédition. Et voici une bonne suggestion: Si vous avez l'intention de débiter avec un troupeau de Bray un peu plus tard, commandez-les IMMEDIATEMENT, pour en être sûr.

"Commandez Fred-W.

aujourd'hui —
commandez des
BRAY"

BRAY LIMITEE

122 John St. N. Hamilton, Ont.

Couvoirs dans la province de Québec, à Sherbrooke et St-Félix de Valois.

Une balance à porcs est utile sur une ferme

Le cultivateur qui vend ses porcs à 200-210 livres sur pied peut être à peu près sûr qu'ils auront le poids désiré de 140-170 livres après abattage. Comme il est difficile d'évaluer le poids d'un porc dans l'échelle étroite du poids vif, il faut les peser avant de les envoyer au marché. Pour faciliter le pesage, le ministère fédéral de l'Agriculture a pris les dispositions nécessaires que les cultivateurs puissent se procurer, à prix cou-

tant, une balance spécialement désignée pour le pesage des porcs sur la ferme. En réalité, cette balance est une romaine modifiée de 53 pouces de longueur; elle pèse 42 livres et sa capacité est de 250 livres net. L'échelle des divisions sur la balance est de 2 livres.

On peut se procurer des renseignements complets sur le prix de cette balance. L'endroit le plus rapproché où l'on peut se la procurer et les conditions de l'achat en s'adressant aux agents de campagne du Service de production, ministère fédéral de l'Agriculture, dans les différentes provinces. L'agent pour la province de Québec est M. J.-P. Fleury, 407, rue McGill, Montréal.

LES BEAUX ALBUMS DE LA CHANSON FRANCAISE

Les chansons à succès de Tino Rossi, de Jean Clément, de Ray Ventura, d'Alibert ont été réunies en des albums dont le prix est à la portée de tous. Chacun de ces albums se vend 55 sous, frais de poste compris. Chaque album, sous couverture illustrée, contient 12 des chansons les plus populaires des chanteurs déjà désignés. On y trouve les paroles au complet et l'accompagnement en musique pour piano. Alors que tout devient introuvable, c'est une aubaine rare et qui ne peut longtemps durer. Voici les listes de chansons contenues en chaque album:

Album Ray Ventura:

Tout va très bien
Madame la Marquise,
La, Mi, La, Ré, Sol.
C'est ce qui fait son charme.
Et puis d'abord, qu'est-ce que ça peut vous faire.
Un tambourin.
Vous permettez que j'déballe mes outils.
Les chemises de l'Archiduchesse.
Sous le kiosque à musique.
Tching-Kong.
Le refrain des chevaux de bois.
La cartomancienne.
Toc-toc partout.

Album Alibert:

Le plus beau tango du monde.
Vous avez l'éclat de la rose.
Adieu, Venise provençale.
Pas d'autre femme.
Sur le plancher des vaches.
Je ne sais pas ce qui m'attire.
A petits pas.
Deux grands yeux noirs.
Mon cœur vient de prendre un coup de soleil.
Puisqu'il faut nous séparer.
Des mots d'amour... à minuit.
Chez nous en Espagne.

Jean Clément

(3ième album):

L'enfant de la misère.
Sur le chemin des écoliers.
Bohémienne aux yeux noirs.
A minuit sur la plage.
Il pleut sur la route.
Le mur de ton jardin.
Au delà des nuages.
Partir un jour.
Ce n'est qu'un songe.
L'étoile où brille l'amour.
La maison du rêve.
Chante, mon beau pays.

Album Tino Rossi:

Tchi-Tchi.
Loin des guitares.
Laissez-moi vous aimer.
Chansons pour ma brune.
J'aime les femmes, c'est ma folie.
Bella Ragazzina.
Pour l'avoir au clair de lune.
Stellina.
Tant qu'il y aura des étoiles.
Retour.
Souvenir d'un soir d'amour.
L'amour est une étoile.

Ces albums sont en vente par la poste aux prix suivants:

L'unité	\$0.55
Deux albums (au choix)	\$1.05
Quatre albums (au choix)	\$2.00

On s'adresse à

L'Agence Tous-Service

Case 16,

Station T,

Montréal, P.Q.

Vous participez à l'effort commun



MALGRÉ le manque de main d'œuvre, les cultivateurs canadiens ont su répondre à la demande croissante de vivres.

Mais il est une autre tâche essentielle qui s'impose aux cultivateurs.

On demandera bientôt aux Canadiens de toute condition de fournir l'argent nécessaire à la victoire, et l'on sait que, de nouveau, les centres ruraux répondront à l'appel. Nous qui connaissons les douceurs du foyer, nous devons aider nos combattants.

Nos énormes exportations de vivres et l'augmentation de la consommation au pays même ont naturellement provoqué une hausse à peu près générale des prix des denrées.

Les cultivateurs peuvent aujourd'hui mettre de l'argent de côté, et cela leur permettra de contribuer plus que jamais à la tâche essentielle qui incombe à tous les Canadiens: acheter des Obligations de la Victoire. Ainsi, civils et militaires, cultivateurs et ouvriers, participeront à l'effort commun qui assurera la victoire.

On ne vous demande pas de donner votre argent... mais de le prêter à intérêt, en achetant des Obligations de la Victoire.



Votre argent vous sera remboursé à l'échéance et vous toucherez vos intérêts deux fois par année. Tout en faisant une bonne affaire, vous accomplirez votre devoir envers le Pays et ceux qui le défendent.

Que ferez-vous au VI^e Emprunt de la Victoire?

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

La situation...

(suite de la page 5)

rythme, elles atteindront l'Allemagne avant deux mois. On peut croire que les nazis vont appliquer tout ce qui leur reste de freins.

Bombardements

Un fait qui vaut d'être signalé, c'est que l'aviation alliée d'Angleterre et d'Italie est sur le point de fournir son concours aux armées russes. Tandis que celles-ci bataillent, l'aviation alliée d'Italie va, par exemple, bombarder Ploesti, en Roumanie, à 200 milles seulement des troupes russes qui avancent. De même, l'aviation alliée d'Angleterre va à la rencontre des armées russes du centre en détruisant des industries sises en Pologne et en Prusse orientale à 300 milles du front de bataille. Les Allemands sont donc assaillis de partout et le front allié de l'air est unifié.

Aux Ondes

Les Japonais n'ont pas été choqués par la victoire en ces derniers temps. Ils enregistrent quelques succès aux Indes. Leurs ar-

mées sont aux portes d'Imphal, capitale de l'Etat de Manipur. Les troupes hindoues et britanniques leur tiennent tête, mais comme les soldats hindous semblent être les plus nombreux on s'explique cet échec.

Pas de paix

Le ministre américain de la Guerre, monsieur Forde, a exprimé l'avis que la guerre européenne ne finira pas avant un an. Il croit aussi qu'il faudra une autre armée pour réduire le Japon à l'impuissance. On continue de parler de deuxième front avec frénésie, mais c'est plutôt une habitude qu'une espérance.

Congrès annuel...

(Suite de la première page)

L'après-midi de cette première journée fut d'abord consacrée à la discussion du bilan, aux commentaires et à l'adoption du rapport financier. On procéda ensuite à la distribution des surplus de la Centrale. Des \$61,577.39 de surplus nets réalisés par la Fédération, grâce à son comptoir de ventes, à 6581, boulevard St-Lau-

rent, à Montréal, 15%, c'est-à-dire \$9,236.60 furent placés au fonds de réserve; 2%, ou \$1,231.54 furent destinés au fonds d'éducation. Une partie de ce fonds d'éducation doit constituer une bourse d'études au Séminaire de Gaspé en faveur d'un fils de pêcheur membre. De plus, une ristourne de 9% du chiffre d'affaire des syndicats locaux avec la Centrale, soit un montant de \$49,652.12, fut distribuée aux locales, moitié en capital et moitié en argent.

A la fin de cette séance, quelques règlements de la Constitution de la Fédération furent discutés pour amendement suivant l'expansion toujours grandissante du mouvement.

Pendant la soirée, Monsieur l'abbé Gérard Guité, ptre, L.Sc.S., et aumônier général des "Pêcheurs Unis de Québec", ainsi que M. Boudreau, secrétaire-général, donnèrent aux délégués une vue d'ensemble des succès sociaux, des problèmes et des difficultés rencontrées au cours de la dernière année. M. Boudreau félicita les pêcheurs et remercia tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette année mémorable, et distribua les

responsabilités de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, tentèrent de ralentir l'effort concerté des pêcheurs pour reprendre le contrôle de leurs propres affaires.

Vendredi, le 24 mars, avait lieu la clôture du congrès, précédée de l'adoption de plusieurs résolutions et de l'élection des directeurs de la Fédération pour l'année qui commence. Tous les directeurs sortant de charge furent réélus à l'unanimité.

Quelques allocutions de personnages distingués clôturèrent le congrès.

Ces importantes assises annuelles constituent la plus brillante étape dans la marche progressive des "Pêcheurs-Unis de Québec". L'atmosphère de belle compréhension, d'entraide et de joie qui régna pendant toutes les réunions, tout autant que les résultats sans précédent de leur organisation pendant la dernière année, témoignèrent de la valeur sociale et éducative autant qu'économique de l'organisation coopérative des pêcheurs.

Sous les auspices du Service Social Economique de Ste-Anne-de-la-Pocatière, une série de cours fut organisée pour les directeurs et gérants des Syndicats de pé-

cheurs. Ces cours commencèrent dimanche, le 19 mars, à 2 h. 30, pour se terminer mercredi soir. Pendant ces quatre jours, tous les problèmes d'éducation, d'organisation, d'administration et de technique furent discutés sous la direction de spécialistes, tels que M. l'abbé Gérard Guité, M. A.-J. Boudreau, M. Léo Bérubé, M. Marcel Langlois, gérant des Pêcheurs-Unis à Montréal, M. Louis Bérubé, de l'Ecole Supérieure des Pêcheries, M. André Dionne, gérant à Gaspé, et le Dr A. Nadeau, de la Station Expérimentale de pêche et M. Gérard Bernard, gérant de "La Fraternité" de St-Charles de Caplan. L'intérêt visible porté par tous aux sujets traités, les multiples et intéressantes discussions qui eurent lieu à cette occasion, ainsi que les cercles d'étude tenus entre les cours, sont un gage de succès pour le mouvement coopératif chez les pêcheurs.

Sous les dispositions des quatre contrats du temps de guerre relativement au bacon, le Canada a expédié plus de deux milliards de livres de lard (bacon et porc) entre novembre 1939 et décembre 1943.

Convocations

JEUDI, le 13 avril:

Guérin
Notre-Dame du Ham
Sully

VENDREDI, le 14 avril:

St-Malachie
St-Lambert (Abitibi)

SAMEDI, le 15 avril:

St-Cécile (Frontenac)
St-Magloire (Bellechasse)
Waterville

DIMANCHE, le 16 avril:

Armagh (Bellechasse)
Chartierville
Lac St-Paul (Rimouski)
Rochebeaucourt (Abitibi)
St-Mathias
St-Romain
St-Blandine
St-Rose des Poularies
Wotton
L'Esprit-Saint

LUNDI, le 17 avril:

Notre-Dame de la Paix

MARDI, le 18 avril:

St-Camille (Wolfe)
St-Marcel (Richelieu)
St-Honoré (Chicoutimi)

MERCREDI, le 19 avril:

Ancienne Lorette
Danville
St-Augustin (Portneuf)
St-Isidore (Compton)

JEUDI, le 20 avril:

St-Eléuthère (Kamraska)

Drummondville

La journée d'étude du secteur No 8, s'est tenue le 9 mars à Drummondville. Près de quarante officiers et aumôniers étaient présents. M. F.-X. Blanchard présidait et M. Edgar Fréchette agissait comme secrétaire. M. Léopold Paquin, président diocésain de Nicolet, et M. Georges Pinard, aumônier diocésain, étaient présents. Nous avons étudié l'aspect du mouvement professionnel, des résolutions de l'U.C.C., des services professionnels et de son projet. M. F.-X. Blanchard fut réélu président du secteur. On remarquait des congressistes de S. Germain, St-Cyrille, St-Majorique, Wickham, Dixville et St-Nicéphore.

Edgar FRECHETTE, B.S.A.

Parisville

(Lotbinière)

M. Roméo Beaudet présidait notre assemblée du 1er mars. M. l'aumônier prononça une allocution sur le Sou de la Fraternité française et nous avons décidé de souscrire \$2.00. Nous avons discuté d'un nouveau mode de distribution des permis d'abattage, et la nécessité de demander des piles sèches pour radios, de l'installation d'un poste de mirage dans la paroisse et de la fondation d'une coopérative d'achats et de ventes. Ce dernier sujet reste encore à étudier et nous aurons comme conférencier de la prochaine assemblée M. Théophile Busque propagandiste de la Coopérative Fédérée de Québec.

Joseph BLANCHET
secrétaire

Bromptonville

Nous avons tenu une réunion le 25 février. Sur l'invitation de M. le président, M. Edgar Tobin nous parla de la prochaine campagne de la Croix Rouge. M. le Curé nous dit aussi quelques mots. M. Léo Comeau, gérant de la Coopérative, nous donna d'intéressantes explications sur le fonctionnement des Caisses. M. Henri Bruneau, agronome, nous parla des caisses populaires, des grains de semence et de la Société d'Agriculture. Nous demandons qu'une lettre soit adressée à la Régie des services publics, la priant de donner suite aux requêtes qui lui ont été adressées concernant le service de l'électricité chez les requérants de Bromptonville. Quelques membres ont été demandés pour passer dans les rangs afin de recueillir des souscriptions pour la Croix-Rouge.

Jean-M. DUPUIS,
secrétaire.



NOS CERCLES AU TRAVAIL

Cap-Santé

(Portneuf)

Lors de notre dernière assemblée nous avons l'honneur de recevoir M. l'abbé Alexandre Deblois, curé des Ecureuils et aumônier adjoint de l'U.C.C. pour Québec-Nord. Il nous a parlé de la coopération et des moyens d'organiser des équipes d'étude dans notre cercle. Il nous a aussi donné un aperçu général des démarches faites par le Bureau central auprès des gouvernements. Il parla du porc à bacon, d'un entrepôt pour les moulées et les grains. M. Paul Mercure présidait cette assemblée. Le cercle a décidé de payer un abonnement au Guide pour le président, les directeurs et l'aumônier. Nous avons décidé de donner une somme de \$3.00 au Sou de la Fraternité française. Nous invitons les cercles des environs à une réunion pour discuter de l'entraide et de la coopération.

André DELISLE,
secrétaire

Notre-Dame

(Roberval)

Voici le compte rendu d'une soirée d'étude d'une équipe de notre paroisse. 63 membres se réunissaient le 24 février à la résidence de M. Ls. Vézina pour étudier et discuter. On remarquait la présence de M. le vicaire Rousseau, de notre agronome local, M. Pellerin et de l'avocat Girard. Ce dernier nous donna une petite conférence sur le libéralisme économique, le capitalisme et le système bancaire. Nous répondons aux quelques questions posées sur ces points. M. l'agronome nous parla de la coopération. Il fit la différence entre le coopératisme et la capitalisme. Les cultivateurs discutèrent de la rareté de la chaux et des moyens à prendre pour s'en procurer. Au début de la soirée, M. le vicaire donna quelques détails sur l'Eglise et la vie familiale.

Fernande BILODEAU,
secrétaire

Ste-Brigide

Nous avons tenu une assemblée le 7 mars sous la présidence de M. C.-E. Decelles. Le rationnement du sirop d'érable a été expliqué aux cultivateurs. Le gérant de la Caisse populaire nous présenta un rapport financier sur la caisse. Une somme de \$4.57 a été souscrite au "Sou de la Fraternité française". Nous avons décidé que la Coopérative agricole obtiendrait le permis d'abattage pour la paroisse. L'assemblée désire que les allocations familiales soient remises directement aux chefs de familles. Nous nous opposons fortement à toute centralisation dans le domaine de l'éducation.

J.-André BRISSON,
secrétaire.

St-Benoît

(Deux-Montagnes)

M. Magloire Pilon présidait notre réunion du 15 mars à laquelle assistaient trente-cinq cultivateurs. M. l'aumônier nous dit l'intérêt que les membres doivent avoir pour leur union. Notre cercle a décidé de souscrire la somme de \$5.00 au "Sou de la Fraternité française". Nous avons demandé à la Caisse populaire de bien vouloir financer nos achats en commun. Au cours du mois, les membres ont acheté un char d'orge et un char d'engrais chimique.

Robert ROCHON,
secrétaire.

Coleraine

Nous avons tenu une assemblée le 12 mars et avons passé les résolutions suivantes: Que la somme de \$4.00 soit souscrite au "Sou de la Fraternité française"; qu'une demande soit faite aux marchands de gros de bien vouloir améliorer leur qualité des sacs à moulée et à grain; que le Bureau central s'oppose au projet d'assurance; qu'une demande soit faite à une compagnie forestière pour qu'elle envoie un acheteur dans notre paroisse et que la prime de 10c sur la crème soit payée en été comme en hiver.

Fier de son papa



Le jeune Claude Triquet, 10 ans, fils du major Paul Triquet, V.C., exhibe avec fierté la plus haute décoration de l'Empire britannique, la Croix Victoria, récemment décernée à son papa par Sa Majesté le roi lui-même. Le major Triquet est ici photographié avec son fils quelque temps après son arrivée au Canada, de Grande-Bretagne. Après avoir été officiellement reçu à Montréal et à Québec, le héros de Casa Berardi s'est retiré chez ses parents à Cabano (Qué.).

(Photo Armée canadienne)

La Bostonnais

(Laviolette)

Nous nous sommes réunis en assemblée régulière, le 10 mars dernier sous la présidence de M. Wilbrod Larouche. La plupart des membres étaient présents. M. Lucien Lambert, gérant de la Caisse populaire nous donna une conférence sur ce mouvement coopératif. Au cours de la réunion, huit résolutions ont été adoptées. Nous demandons au Gouvernement de nous envoyer un arpenteur pour tirer les lignes des lots. Nous demandons également que la prime sur le bois de chauffage soit payée directement aux producteurs pour des raisons jugées valables. Nous avons nommé un membre qui verra à maintenir l'ordre lors des réunions.

Emile VAILLANCOURT,
secrétaire.

St-Jean-Chrysostome

(Lévis)

M. Thomas Couture présidait la journée agricole que nous avons tenue le 8 mars. La journée débuta par une messe chantée en l'honneur de saint Isidore, par M. le curé Beaudoin, aumônier du cercle. M. Laurent Caron nous donna une conférence sur l'U.C.C. M. Edouard Brisebois, agronome, encouragea les cultivateurs à semer de la betterave à sucre. M. Pierre Turgeon, de St-Anselme, présenta un travail sur l'exploitation de la ferme. M. Bus, propagandiste de la Coopérative Fédérée, donna une conférence sur la coopération et M. Poulin, de Québec, parla du mirage des oeufs. Le gérant de la Caisse populaire, M. Noël, présenta un rapport des activités de la Caisse et invita les cultivateurs à profiter de ses avantages. M. J. Côté nous donna des renseignements sur la production du lait et des avantages que nous avons à vendre notre lait à Québec. M. le curé encouragea les équipes d'étude. M. M. Lemieux, agronome, insista pour que les cultivateurs étudient et retiennent les remarques faites au cours de la journée. Les cultivateurs présents étaient au nombre de 150.

Gérard PLANTE,
secrétaire.

St-François d'Yamaska

Nous avons tenu une journée d'étude le 4 mars. Les principaux visiteurs étaient M. l'abbé Georges Pinard, aumônier diocésain, et M. Léopold Paquin, président diocésain. Quatre cercles étaient représentés. M. Paul Parenteau a été nommé secrétaire du secteur. M. l'abbé Donat Lavallée, curé de St-Gérard, continuera d'exercer la fonction d'aumônier. M. Rodolphe Parenteau a été élu président. Nous avons discuté de la propagande en faveur de l'Union et des moyens à prendre pour promouvoir le recrutement. M. l'abbé Lavallée tira les conclusions de la journée.

Paul PARENTEAU,
secrétaire.

St-André-Avellin

(Papineau)

Nous avons tenu une assemblée spéciale le 20 février sous la présidence de M. J.-A. Bélisle, à laquelle assistaient 25 cultivateurs. Une résolution passée au cours de l'assemblée demande au Gouvernement que les prix de plafonnement des produits agricoles soient considérés comme prix minima. Une deuxième résolution demande que le prix de vente des grains de l'Ouest soit fixé à pas plus de 15% plus haut que le prix payé aux producteurs et que le transport soit à la charge du Gouvernement et que celui-ci interdise la spéculation sur les grains. Nous tiendrons notre prochaine assemblée, dimanche le 16.

Gérard WHISELL,
secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION, Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle: VIE: THURIBE BELZILE, L.S.C.
- Conseiller juridique: M. WILFRID GUERIN, N.P.

Faveurs obtenues

Un abonné de Saint-Léonard désire s'acquitter de sa promesse de faire publier de la guérison d'une de ses vaches, guérison qu'il attribue à Saint Isidore.

L'ancien secrétaire du cercle de Saint-Jules de Beauce a également obtenu la guérison d'une vache sur laquelle il ne fondait aucun espoir. Il promet de faire chanter une grand-messe en l'honneur de saint Isidore et de faire publier et, quelque temps après sa vache était guérie.

Un abonné de Saint-Mathieu signale aussi une faveur obtenue par l'intercession du patron de la classe agricole et se recommande à lui pour une autre faveur.

Fabricant de beurre diplômé

Un abonné de la Terre de Chez Nous, M. Paul Pépin, fabricant de beurre à la beurrerie coopérative de Saint-Ours, vient de recevoir du ministère de l'Agriculture un diplôme portant la mention "Grande distinction" pour la fabrication du beurre. Nos félicitations.

St-Emond

Nous avons tenu une assemblée le 27 février à laquelle assistaient une vingtaine de membres. Une résolution a été passée exprimant notre appui au bureau central pour ce qui regarde le projet d'Assurance générale. Tous les directeurs seront abonnés au Guide. L'assemblée annuelle du secteur a été tenue à St-Guilhem, le 5 mars.

Joseph JOYAL,
secrétaire.

ONGUENT AMÉLIORÉ POUR LES PIS

Cela paie de garder à portée un pot de cet onguent au benjoin adoucissant, pénétrant pour pis durs, enflés ou congestionnés à la suite de vilage, d'allaitement abondant, d'exposition aux intempéries ou pour tétines croissées.

PRATT FOOD CO. OF CANADA LTD. GUELPH, ONTARIO

COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PRATT LOCAL

Gratis GARÇONS & FILLES
Montre-bracelet gratis pour le reste de quelques bouteilles de parfum.
RIEN A DÉBOURSER
Nécessaire de vente expédié sur demande.
PROTE SUPPLÉMENTAIRE POUR PROMPTITUDE
ORIENTAL PREMIUM CO.
1229 ST. RUE D'ORCHÉSTRER MONTREAL

MANUEL DE L'INVENTEUR
10c écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST. CATHERINE 1^{ER} MONTREAL

FEL: L. Lancaster 2106
Jean-P. VERSCHOLDEN
AVOCAT
Etude légale:
Monette, Filion & Meighen
159 ouest, rue Craig Montréal

J.-F. DIONNE
L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
1438, Stead, Montréal
Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.
Tél: CLairval 4940

Nos cercles au travail

Princeville

(Arthabaska)

Une quarantaine de cultivateurs du secteur No 6 du diocèse de Nicolet se réunissaient dernièrement sous la présidence de M. Alphonse Baillargeon. Le secteur compte cinq paroisses. La discussion a été dirigée par M. Léopold Paquin, président diocésain. Nous avons parlé de la défense des intérêts agricoles, de l'éducation des cultivateurs et de l'organisation des services professionnels. En étudiant ces principes, nous avons passé en revue les réalisations de l'U.C.C. La sauvegarde de la famille agricole attirera aussi l'attention de l'assemblée. A la suite de cette réunion, nous croyons que l'U.C.C. fera un grand pas dans notre secteur. On remarquait parmi les personnes présentes, M. l'abbé Georges Pinard, aumônier diocésain, M. l'abbé M. Côté, aumônier du secteur, et MM. les curés Marier et Pratte. Les paroisses de notre secteur sont: Victoriaville, St-Rosaire, St-Norbert, Ste-Hélène et Princeville.

Lorenzo ROUX,
secrétaire.

Ste-Béatrice

Lors de notre assemblée du 9 mars, nous avons passé une résolution demandant l'abolition du rationnement de la viande pour toujours. Une deuxième résolution demande également l'abolition du rationnement du sirop d'érable. On veut aussi que les produits de l'érable ne soient pas plafonnés. Une dernière résolution s'oppose au projet d'immigration massive.

Michel LATENDRESSE,
secrétaire.

Lotbinière

M. P.-E. Perusse présida notre dernière assemblée. M. Camille Richard était notre conférencier invité. Une résolution a été passée demandant au Gouvernement de remédier à la rareté du son.

Noé LALIBERTE,
secrétaire.

L'Epiphanie

(L'Assomption)

Lors de notre assemblée du 23 février, nous avons passé la résolution suivante. Il a été proposé par M. Adrien Taillon, secondé par M. Albert Grégoire et adopté à l'unanimité, que l'heure avancée soit abolie et que l'on revienne à l'heure normale pour la plus grande satisfaction de la classe agricole.

Louis-Ph. FOREST,
secrétaire.

Weedon

(Wolfe)

Nous avons tenu une assemblée le 10 mars sous la présidence de M. Ulric Fontaine. Une soixantaine de cultivateurs étaient présents. Les orateurs invités étaient MM. A. Granger, agronome régional, J.-A. Rousseau, agronome de notre district, M. Dumais, agronome du district No 1 du comté de Wolfe, et E. Charron, vérificateur des coopératives du district No 6. M. Granger nous parla du projet de former une meunerie coopérative dans notre paroisse. M. Charron nous signala que les coopératives de beurre et de fromagerie de la région se font un chiffre d'affaires de \$300,000. M. Dumais nous dit ce qui s'est fait à Wotton pour la coopération. Notre agronome, M. Rousseau, nous parla de l'épierrement de nos terres et il nous dit qu'il y a encore beaucoup d'ouvrage à faire pour améliorer notre sol arable. Nous voulons avoir un "Bulldozer" à notre disposition pour l'épierrement des terres de Weedon. Dans son discours, M. l'aumônier tira les conclusions de l'assemblée et encouragea les cultivateurs à étudier en équipe.

Paul-Emile FONTAINE,
secrétaire.

St-Odilon

(Dorchester)

Lors de notre assemblée mensuelle du 12 mars, nous avons passé deux résolutions. La première demande le maintien des commissions scolaires locales et des écoles des rangs. Dans la deuxième résolution, nous exprimons le désir que l'heure solaire redevienne l'heure officielle.

Le Secrétaire.

Ripon

(Papineau)

Nous avons tenu une assemblée le 6 mars sous la présidence de M. Philippe Louis-Seize. 112 cultivateurs étaient présents. Nous sommes actuellement à compléter les commandes pour l'achat d'un char d'avoine de semence. D'ici quelques jours, avec l'aide de tous les cultivateurs, nous croyons que le but sera atteint. Plusieurs questions furent discutées. On demande un permis d'abattage pour le cerche. On parla de l'électrification rurale, de la désinfection des semences, etc. Des membres ont été nommés dans chaque rang pour visiter les cultivateurs et les inviter à faire partie du cerche.

R. DESJARDINS,
secrétaire.

Ste-Brigitte-des-Saults

(Nicolet)

Nous avons tenu une assemblée du secteur No 1 du diocèse de Nicolet, le 10 mars. Ce secteur comprend les paroisses de Ste-Brigitte, Notre-Dame du Bon-Conseil, Ste-Perpétue, St-Léonard et Ste-Monique. Nous avons étudié les fondements de la propagande de l'U.C.C. Nous avons discuté de la définition de ce mouvement, de l'éducation des cultivateurs, de la doctrine sociale de l'Eglise, de l'organisation des services professionnels, de recrutement, etc. Voici le nombre de chaque paroisse du secteur: Ste-Perpétue, 62; Notre-Dame du Bon-Conseil, 93; Ste-Brigitte, 82; Ste-Monique, 104; St-Léonard, 119. M. Benjamin Manseau a été réélu président du secteur. M. l'aumônier du secteur résuma la journée d'étude, félicita le président diocésain, M. Léopold Paquin, et l'aumônier diocésain, M. l'abbé Georges Pinard, de cette belle journée.

Antonius PROULX,
secrétaire.

Coleraine

Lors d'une assemblée de la Coopérative agricole, nous avons demandé un permis d'abattage pour la paroisse.

Victor ST-CYR,
secrétaire.

Milan

(Frontenac)

Nous avons tenu une assemblée le 15 mars sous la présidence de M. Jos. Breton. Nous avons discuté des possibilités d'établir une caisse populaire dans la paroisse et de l'opportunité d'organiser un conseil municipal vu que nous sommes érigés en paroisse seulement depuis septembre dernier. Nous lancerons une souscription pour le "Sou de la Fraternité française" lors de la prochaine réunion. Une résolution a été passée et adoptée à l'unanimité demandant l'abolition de l'heure avancée.

Honoré BOISVERT,
secrétaire.

L'Assomption

Lors de notre dernière réunion, nous avons demandé au Gouvernement d'entreprendre des travaux pour redresser les principaux cours d'eau de la province. Ces travaux devront être faits suivant le désir des cultivateurs intéressés.

Le Secrétaire.

POUR VOUS INSTRUIRE

De nos jours, l'instruction et une certaine culture générale sont devenues absolument nécessaires aux hommes qui veulent jouer un rôle utile dans la société. Les cultivateurs n'échappent pas à la règle générale. Pour permettre à tout cultivateur désireux de se renseigner et de se procurer des ouvrages en rapport avec sa profession, le Service de Librairie de l'U.C.C. met en vente différents livres ou brochures dont nous reproduisons ici une liste partielle.

LA FAMILLE DANS LE REGIME ECONOMIQUE MODERNE, par le révérend Père L. Lebel, S.J. Comment lutter contre les difficultés que doit surmonter la famille nombreuse dans les conditions économiques actuelles. Principe des allocations familiales très bien exposé.

Prix l'unité: 10 sous

LETRE COLLECTIVE DES EVEQUES SUR LE PROBLEME RURAL. L'application de la doctrine sociale de l'Eglise à l'agriculture québécoise. Ce que pensent nos évêques de nos coopératives agricoles, des caisses populaires, de l'association professionnelle.

Prix l'unité: 10 sous

LETRE COLLECTIVE DES EVEQUES SUR LA TEMPERANCE.

Prix l'unité: 10 sous

LE PROBLEME DE L'ENSEIGNEMENT RURAL, par M. l'abbé Léon Beaulieu. Droits et devoirs des parents à l'égard de l'école primaire. L'Eglise et l'éducation. L'Etat et l'éducation. L'école primaire et l'éducation. L'état actuel de l'école rurale. Maux dont elle souffre et moyens d'y remédier. Brochure qui vient mettre de l'ordre dans la discussion de la valeur de nos écoles de rang.

Prix l'unité: 10 sous

L'ASSURANCE MUTUELLE, publié par le Conseil supérieur de la Coopérative. Compte rendu des conférences et des débats du troisième Congrès général des Coopérateurs. Le recrutement des membres. Répartition des bénéfices. Création des réserves. Le problème du crédit. Médecine coopérative. Prévoyance sociale, etc.

Prix l'unité: \$1.50

L'ELECTRIFICATION RURALE DU QUEBEC, par Albert Rioux. Ce qu'est l'électrification rurale. L'électricité en rapport avec l'industrie agricole. Les usages de l'électricité sur la ferme. L'utilisation de l'énergie électrique dans la petite industrie rurale. L'électrification rurale dans les différents pays. Comment organiser l'électrification rurale dans la province de Québec. Le monopole de l'électricité. Pour préparer l'après-guerre.

Prix l'unité: 35 sous

L'AGRICULTURE ET L'EGLISE, par Jean Bergeron, prêtre. Deux amies intimes d'origine divine. Noblesse de l'agriculture. Causes qui font mépriser le travail des champs. L'Eglise poursuit son oeuvre agricole. Le réveil rural et les agronomes. Infériorité des Canadiens français dans le domaine matériel. Partage des terres. Mainmise sur les terres. Revenus agricoles. Souveraine importance de l'association. La terre et la famille. La famille nombreuse.

Prix l'unité: \$1.00

ENCYCLIQUES "RERUM NOVARUM" ET "QUADRAGESIMO ANNO". Contient aussi la Lettre pastorale collective sur la restauration de l'ordre social. Quels moyens l'Eglise propose-t-elle pour faire régner la justice et la charité dans le monde?

Prix l'unité: 15 sous

LA RIANTE MONTEE. Publication de l'Union diocésaine de Rimouski. Les réalisations de l'U.C.C. dans le diocèse. Devoirs du président et des directeurs diocésains. Devoirs des propagandistes de secteur. Devoirs des propagandistes de la Section des Bûcherons. Devoirs des propagandistes de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Devoirs du président, du secrétaire et des directeurs du cercle local.

Prix l'unité: 10 sous

NOTRE MERE, LA TERRE, texte de Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay et photos de l'abbé Albert Tessier.

Prix l'unité: 25 sous

COMME NOUS SOMMES HEUREUX,

Par l'abbé Albert Tessier.

Prix l'unité: 60 sous

EN PLEINE TERRE,

par Germaine Guèvremont. Roman canadien.

Prix l'unité: \$1.00

HEURES D'AMOUR,

par Mme Françoise Gaudet-Smet.

Prix l'unité: \$1.00

Ajoutez dix pour cent pour frais de port et envoyez votre commande au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue VIGER

MONTREAL

Le major Triquet, V.C., chez le Cardinal



Durant sa visite triomphale à Québec, le major Paul Triquet, V.C., de Cabano (Qué.), fut reçu avec son épouse et ses deux enfants au palais cardinalice. La photo ci-dessus nous montre, de gauche à droite: le major Paul Triquet, son fils Claude, Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, la fille du héros, Yolande, et Mme Triquet.

(Photo Armée canadienne)

L'école primaire...

(suite de la page 6)

pération des parents dans la mesure où ils peuvent rencontrer leurs obligations.

Les cours donnés à cette école ne détruisent rien chez l'enfant, au contraire. Les études fortifient l'élève dans ses convictions agricoles. Quand de jeunes fils de cultivateurs veulent s'instruire des choses de la terre, il faut leur en donner les moyens. Plusieurs élèves sont arrivés à absolument déclassés et désorientés; l'effet n'a pas tardé à se faire sentir et, aujourd'hui, ils constituent un argument en faveur de l'école.

Le civisme étant développé chez l'enfant, l'école forme des chefs pour les mouvements paroissiaux.

Pour bien démontrer l'esprit agricole qui règne chez les élèves, voici quelques chiffres. La première année, on comptait trente élèves et, sur ce nombre, seulement huit voulaient retourner sur la terre. Cette année, le nombre des élèves est de 17, et 15 désirent devenir cultivateurs. La diminution du nombre s'explique par une diminution des jeunes gens dans la paroisse et la pénurie de main-d'œuvre agricole.

Dans son discours, M. Perron disait que trois conditions étaient nécessaires pour assurer le succès d'une telle école dans une paroisse: un bon curé, un bon professeur et la coopération des parents. Les trois conditions existent à Saint-Célestin.

Un examen

Nous avons fait le voyage pour assister à un examen public des élèves. Pour l'occasion, plusieurs personnalités avaient été invitées parce qu'on voulait leur montrer les résultats pratiques de cet enseignement. On remarquait la présence de M. Adrien Morin, sous-ministre de l'Agriculture, de M. J.-B. Millette, agronome régional, de M. les abbés Grenier, curé de la paroisse, et Georges Pinard, aumônier diocésain de l'U.C.C., qui représentait Mgr l'évêque de Nicolet, M. Biron, M.P.P., etc.

Dans l'après-midi, il y eut distribution des prix et discours par les principaux invités.

Louis-Ph. POULIN

Le temps...

(suite de la page 7)

l'automne, mais il n'est pas trop tard de le pratiquer au printemps car, de toute façon, il est nécessaire pour obtenir une récolte satisfaisante.

A l'automne, aussi, on recommande d'étendre la chaux sur le labour partout où il en faut. Ceci est pour permettre à l'amendement calcaire de produire ses effets dès la première récolte. Mais encore une fois, si vous épandez la chaux au printemps, votre temps et votre argent ne seront pas perdus: vous obtiendrez des résultats significatifs à la deuxième récolte.

LA BONNE FERTILISATION DU TERRAIN DOIT AUSSI PRÉCÉDER LES SEMENCES. Les terres riches qui ne s'épuisent pas sont rares au pays de Québec. La plupart de nos sols sont pauvres en acide phosphorique. Nos terres noires manquent d'acide phosphorique et de chaux et peut-être aussi de potasse. Nos terres jaunes et légères ont besoin d'azote, de potasse et de phosphates. Et plus elles donnent de cultures épuisantes, plus elles se ruinent.

Il faut maintenir la fertilité de nos terres et leur redonner ce qu'elles ont perdu. C'est une autre condition essentielle au succès des semences et des récoltes.

QUE FAIRE?

1.—Utiliser judicieusement les engrais de ferme qui fournissent l'humus et les trois éléments de fertilité (azote, potasse, phosphates) dans des proportions qui varient avec la façon dont le fumier a été produit et conservé.

2.—Compléter les engrais de ferme par l'emploi des engrais chimiques qui conviennent à la culture qu'on veut pratiquer et au genre de sol sur lequel on a l'intention de les appliquer.

3.—Pratiquer un système de rotation et enfouir tous les trois ou quatre ans les engrais verts: les regains de trèfle.

RESUME

Ce qui importe d'abord, avant de semer, c'est de bien égoutter le terrain et de voir à ce qu'il reçoive la fertilisation exigée.

La semaine prochaine, nous traiterons du choix des semences et de leur désinfection.

Manière...

(suite de la page 13)

ajouter les patates sucrées, cuites tranchées. Mettre le jambon sur un plat chaud, garnir avec les patates sucrées frites. A la graisse qui reste dans la poêle, ajouter la farine et agiter jusqu'à ce qu'il ne reste plus de grumeaux.

Darioles au jambon: Hacher finement 1 tasse de jambon froid, ajouter ½ tasse de mie de pain, 2 jaunes d'œufs cuits durs et passés au tamis, 2 c. à tb de beurre, sel, poivre, paprika, 2 œufs battus et ½ à ¾ tasse de lait riche; bien mélanger et verser dans de petits moules ¾ pouces d'épaisseur. Cuire au four, au bain-marie, couvrir d'un papier beurre. Démouler dans une assiette et garnir de persil frais.

Jambon de virginie au four: Faire cuire un jambon d'une dizaine de livres dans une casserole avec assez d'eau pour couvrir.

Laisser mijoter environ 4 heures ou jusqu'à ce qu'il soit bien tendre. Il est essentiel de cuire lentement les viandes salées et fumées: les faire bouillir rapidement aurait pour effet de durcir les fibres.

Retirer le jambon de l'eau et enlever la couenne.

Frotter toute la surface du jambon avec un mélange fait de cassonade de chapelure et ½ c. à thé de moutarde. Piquer de clous de girofle. Mettre le jambon dans une rôtissoire, avec une tasse de vinaigre et d'eau chaude. Cuire sans couvercle, dans le fourneau, jusqu'à ce qu'il soit bien doré. Il faut à peu près 5 heures pour la cuisson entière. Mettre sur un plat chaud, servir avec compote de pommes ou de petites pommes cuites au four.

La compassion...

(suite de la page 12)

Sur ce point, comme en tout ce qui regarde l'éducation, c'est le bon exemple qui compte, l'exemple donné par les parents. A notre époque d'égoïsme, d'individualisme, causes de tous les désordres sociaux actuels, il faut plus que jamais réagir, faire bien comprendre à nos tout petits la doctrine de la charité chrétienne, ouvrir leur cœur bien grand à la pitié, à la compassion, à l'entraide.

A travers...

(suite de la page 6)

saison, moyennant une charge raisonnable.

Au risque de briser l'ordre logique de ce reportage, je veux raconter ici mon entrevue de quelques heures avec l'agronome Bowman, de Neepawa. Ce dernier a lancé le premier mouvement d'insémination artificielle pour les bestiaux dans l'Ouest. M'étant occupé de cette question vers 1938, et voulant connaître davantage son oeuvre, dont j'avais lu quelques nouvelles agricoles au préalable, l'on me fit faire une randonnée de 160 milles pour aller le rencontrer et visiter son établissement. Le jour de ma visite le 22 juillet dernier, vers les trois heures de l'après-midi, il avait reçu 12 appels pour envoyer faire la saillie artificielle de 16 vaches. En 1943, son club comprenait 180 fermiers qui firent saillir au moins 800 vaches par seulement deux fameux taureaux de la race Shorthorn. Les charges par saillie fructueuse sont de \$2.00 payables par le propriétaire de la vache et de \$2.00 additionnels versés par les associations d'aide à l'élevage et même par le gouvernement. En 1942, 741 vaches furent saillies avec succès à la suite de 1108 services artificiels. Le 1er juillet 1943, 380 vaches étaient en gestation après une seule saillie et 287, après deux saillies. Aujourd'hui tous les bestiaux de ce district ont une grande affinité avec la race Shorthorn et les taureaux bâtards ont été envoyés aux abattoirs. Bowman lutte courageusement de sa propre initiative contre les embarras de toute sorte et les critiques acerbes de certains observateurs, qui étaient distants au début, mais qui sont devenus associés par la suite. Ces embarras furent la finance, l'entretien convenable des taureaux et le manque de confiance des membres au début. Aujourd'hui, l'on doit limiter le nombre de vaches par cultivateur et l'on ne prend que les meilleures.

De cette façon, l'on dessert un rayon de 15 milles. La valeur totale de l'outillage est de \$1,300.00

comprenant un petit auto-neige. Les taureaux appartiennent au gouvernement. L'opérateur est payé \$100.00 par mois. Pour l'année 1942, les dépenses totales furent de \$3,200.00, comprenant les salaires, les dépenses de voyage, la buanderie et l'entretien des taureaux, etc. D'après Bowman, les inséminateurs doivent être des praticiens fort observateurs; il craint que la haute technique chez un homme l'amène à détester la routine et même la monotonie de la besogne. Après avoir énuméré mille et un détails que je saisis avec empressement, il ajouta qu'ils firent déjà 125 milles d'un seul voyage pour aller saillir 15 vaches qui eurent toutes des saillies réussies. Et, avant de retourner, je vais visiter son laboratoire, ses taureaux et enfin un des membres du club où j'ai pu voir 16 beaux veaux nés en 1943 de saillies artificielles.

Et de toutes ces remarques sur le Manitoba, lesquelles se terminent ici, l'on pourrait ajouter que, de janvier 1942 à juin 1943, 8,300 hypothèques ou "mortgages" ont été définitivement payées. C'est dire que l'état des finances chez les fermiers de l'Ouest est en excellente santé présentement.

Les commissaires..

(Suite de la 1ère page)

leurs pères ont à cœur de les diriger.

En conséquence, ils prient le gouvernement:

A.—De bien vouloir définir la politique quant au progrès de l'enseignement rural, quant aux subventions qu'il veut accorder aux Commissions scolaires, quant à la juste part qu'il entend faire payer, pour l'enseignement, à ceux qui détiennent de plus grands biens, en ressources de toutes sortes.

Les Commissions scolaires sous-signées ne pourront faire davantage en matière de taxation.

Respectueusement: Boris Maltais, Wilfrid Tremblay, Arthur Blackburn, J.-Ernest Carré, François Bhérier, pour la Commission Scolaire de St-Etienne de La Malbaie;

François Villeneuve, Alcide Bergeron, Charles Warren, pour la Commission scolaire de Pointe-au-Pic;

René Duchesne, Philippe Dufour, Antonio Bhérier, Edouard Tremblay, John Dufour, pour la Commission scolaire de Cap-à-l'Aigle;

Joseph Dassylva, Philias Dallaire, pour la Commission scolaire de St-Fidèle;

Arthur Dufour, Benjamin Dufour, Joseph Lapointe, Edgar Bergeron, pour la Commission scolaire de Clermont;

Freddy Tremblay, Ludger Harvey, Joseph Tremblay, Henri La-voie, Elzéar Tremblay, pour la Commission scolaire de Ste-Agnès.

A Messieurs les commissaires des Commissions scolaires, autre que celles ci-haut mentionnées, nous demandons, si la chose vous intéresse, de bien vouloir adhérer à ce mouvement et nous en faire part.

Nous nous demandons aussi, si le temps n'est pas venu pour les Commissions scolaires rurales de se former en association, comme d'ailleurs tous les groupements tant professionnels qu'ouvriers.

Toutes suggestions seront reçues avec intérêt.

Bien à vous.

La Commission scolaire de St-Etienne de La Malbaie.

Prenez livraison...

(Suite de la première page)

que n'était pas encore livré à la ferme. Même en 1941, année de grande sécheresse, si l'on a dû reprendre la plantation d'immenses superficies, c'était en contact avec un engrais fraîchement épandu. Le retard apporté à l'épandage des engrais chimiques, ces trois dernières années, a détruit ou affaibli un fort pourcentage des plants repiqués, nuisant ainsi au cycle végétatif de cette culture, depuis le remplacement des pieds manquants jusqu'à la fin de la récolte.

Producteurs de tabac jaune, prenez livraison immédiate de vos engrais chimiques.



HORIZONTALEMENT

- 1.—Participant de certaines sociétés dans le système de Fourier.
- 2.—Emissaire de Louis XV. — Sans intelligence.
- 3.—Manière de traiter certaines affaires. — Terminaison d'infinif.
- 4.—Se sert de. — Genre de myriapodes.
- 5.—Parties de la cuisine du boeuf.
- 6.—Saint, espagnol. — De la troisième personne.
- 7.—Symbole du Beryllum. — Tentée.
- 8.—Contribution annuelle à l'église. — Dit qu'une chose n'est pas vraie.
- 9.—Opération qui ouvre la boîte crânienne.
- 10.—Symbole de l'or. — Animal rongeur.
- 11.—Conifère. — Donne un coup.

VERTICALEMENT

- 1.—Feldspath qui entre dans la fabrication de la porcelaine.
- 2.—En dehors. — Etoffe.
- 3.—Etre microscopique pouvant se passer d'air libre.
- 4.—Espace compris entre le petit doigt et le pouce de la main étendue.
- 5.—Général romain qui aida Mérovée contre Attila. — Liquide insipide.
- 6.—Chemin de ville.

- 7.—Places marquées au théâtre. — Ville de Saint-Jean-Marie Vianney.
- 8.—Nouvelle, abrv. — Amas.
- 9.—Existes. — Sel de sélénium.
- 10.—Monarque. — De la troisième personne. — Fille d'Inachos.
- 11.—Qualité de ce qui est. — Ville de Sainte-Catherine.

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

M	N	E	M	O	N	I	Q	U	E	S
I	O	N	R	E	V	U	S	C		
R	I	P	R	E	I	N	A			
L	X	Y	O	L	E	N	I	L		
I	E	R	I	A	E	D	E			
F	I	L	A	M	E	N	T	S		
L	E	M	E	A	T	T	E			
O	N	I	S	O	C	E	L	E		
R	A	I	D	S	R	I	E	N	S	
E	L	E	I	E	N	O	U	E		
S	O	S	E	E	T	E	S			

Connaissez-vous un autre journal qui prend votre défense et s'occupe de vos intérêts mieux que ne le fait la "Terre de Chez Nous"? Si non, pourquoi laisser vos parents, vos amis vos connaissances ignorer le seul journal qui soit cent pour cent dévoué au service de la classe agricole? Son tirage pourrait facilement doubler si seulement chacun des 60,000 abonnés en recrutait un autre. Y avez-vous songé sérieusement?

CHANGEMENT D'ADRESSE

A l'avenir veuillez envoyer mon abonnement à l'adresse suivante:

Nom:

Paroisse:

Bureau de poste:

Comté:

Mon ancienne adresse était:

Nom:

Paroisse:

Bureau de poste:

Comté:

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom:

Paroisse:

Bureau de Poste:

Comté:

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

NOTE: L'abonnement à la "Terre de chez Nous" seulement est de \$1.00 par année et de \$2.50 pour 3 ans.

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif:— 5 cents le mot avec prix minimum de \$1.00 par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour cinq annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 60,000 COPIES

AIGUISAGE

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de lames, couteaux de vaches, moutons, barbières, etc. Prix: 35c set sur meule d'éméril. AIGUISAGE sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile, 75c set. Garantie affilant comme neuve. Ne brise pas les lames. Envoyez par poste. Rasoir, couteau, moulin à viande, 25c. Satisfaction garantie ou argent remis. Essayez-les. REPARONS:— Têtes, tondeuses, brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, couteau à main, couteau électrique, COUPE-CORNES à bétail, etc. Charrue à neige pour chemin d'hiver. VOITURE Bob Sleigh double et simple. Sleigh-procède, neuf, etc. Ecrivez-nous. L'USINE D'AIGUISAGE FONTAINE, Pierreville, Qué.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de lames, couteaux de vaches, moutons, barbières, etc. Prix: 35c set sur meule d'éméril. AIGUISAGE sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile, 75c set. Rasoir, etc., moulins à viande, 25c. Satisfaction garantie ou argent remis. Essayez-les. REPARONS:— Têtes, tondeuses, brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, couteau à main, couteau électrique, COUPE-CORNES à bétail, etc. Charrue à neige pour chemin d'hiver. Adressez à CLEMENT FONTAINE & FILS, Pierreville, Qué.

A VENDRE

A VENDRE, oeufs pour incubation (Plymouth Rock Barré) provenant d'un troupeau éprouvé. S'adresser, M. ALCEDE LACHARITE, St-François-du-Lac, Cte d'Yamaska, P. Q.

A VENDRE: Imitation de brique en rouleau ou 5/8 d'épaisseur. Papier à couvrir. Chaudières à séche neuve. A.-L. GONNEVILLE, Mfg., Tôle Gouffée, Chantier, Cte de St-Maurice.

SERTISSEUSES — 12 sertisseuses "VICTOR" c'est la meilleure. Coupe ronde, ferme, boîtes 2-2 1/4-4. Prix \$15.00 livrés. Bon poste seulement. L. GUILLEMETTE, négociant général, St-Célestin, Cte de Nicolet, P. Q.

OEUFES DORES TOULOUSE sujet Adulte, 15e chacun. Oeufs de dindes bronzées 15e chacun. Sur réception de l'argent, j'enverrai les oeufs. Mlle AZILDA TAILLEUR, St-Gilles, Cte de Lotbinière, P. Q.

ANIMAUX A VENDRE

ETALONS BELGES à vendre — 2 de 5 ans, 2 de 8 ans au printemps 1944. 3 à vendre sur 4. vendrai n'importe lequel — 3 café, classé "A", un cendré classé "B", juments belges, pouliches de tous âges. A vendre à bonne condition. EDMOND PROTEAU, St-Sébastien, Cte de Frontenac.

CINQ JEUNES TAUREAUX CANADIENS, pureté classée AA, mères au Livre d'Or. Aussi verraient et truies Yorkshire de 12 en février-mars, parents à l'enregistrement supérieur. ALBANI NICHOLS, La Presentation, Cte de St-Yacinthe, P. Q.

LES FERMES ARNOLDWOLD offrent 200 étalons avec "pedegree", 150 juments avec "pedegree", 500 chevaux de choix comprenant des chevaux poulainiers, pleins, des chevaux accouplés et des sujets simples de tous les poids et pour tout genre de travaux. Les étalons sont inspectés par le fédéral et la majorité des éleveurs des certificats de prime de classe A ou B. Percherons, Belges, Clydesdales, Canadiens, Carrossiers français, Standardbreds, Hackneys. Décrivez en détail ce dont vous avez besoin et nous vous ferons un prix. Prix spéciaux aux agents pour des wagons complets. LES FERMES ARNOLDWOLD, Grenville, Qué.

POULETTES ET COQS de six semaines et plus à vendre. COUVOIR COOPERATIVE, St-Antoine, Cte de Verchères, P. Q.

BOEUF D'UN AN ET BEAUX VEAUX de l'année provenant d'un boeuf classé et de mères inscrites au livre d'Or. Troupeau accrédité. S'adresser à: EUGENE DESAULNIERS, Yamachiche, P. Q.

ETALON PERCHERON, classé "A", à vendre. Premier prix à l'exposition. Agé de 10 ans. Un bon sujet. Noir. Taureau de 1200 livres Shorthorn à vendre. Voyez les écrivains GEORGE MOONEY, Inverness, Qué.

ARBRES FRUITIERS

A oricottiers, pruniers, pommiers R osiers, cerisiers, hydrangeas B ouleaux pleureurs, ceciliers R hubarbe, gadeliers, pivoines E rabies frênes, épinettes bleues S orbiers, groseilliers, spirées PEPINIERES ARTHUR V. GADBOIS, Rougemont, Qué. Maison de confiance la plus grande et la plus ancienne de la Province de Québec. Catalogue sur demande.

AGENTS DEMANDES

FAITES VITE! Personne ambitieuse requise pour exploiter un circuit rural WATKINS. Revenu intéressant dès la première journée sur la route. Chance exceptionnelle de vous créer un avenir de tout repos. Changez vos heures de loisir en heures productives. Une voiture est requise. Ecrivez de suite à: LA COM-PAGNIE J. R. WATKINS, Dept. Q-M-2, 2177, rue Masson, Montréal, P. Q.

DIVERS

NOUS ACHETONS FOURRURE brute. Offre le meilleur prix pour les rats musqués du printemps. J.-P. BRISERIOIS, Fourrure, 1243, rue Berri, Montréal, L.A. 0645.

POUX ET AUTRES PARASITES L'ENFANT va à l'école: il revient... avec des poux. Que faire pour l'en débarrasser? Rien de plus simple: on lui donne une application de LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode qui détruit les poux, les lentes et autres parasites du corps humain avec la rapidité de l'éclair. Prix: \$0.40 sous, poste payé. Pas de C.O.D. Pas de timbres. Ecrivez à L'AGENCE TOUT-SERVICE, Case postale 16, Station T, Montréal.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

de très belles primes ou 30% en argent vous sera donné gratuitement en vendant 63 paquets de graines à 8 cents le paquet. Demandez 63 paquets et notre catalogue de cadeaux gratuits. Ecrivez à ALLEN NOUVEAUTES, Dept. L.T., St-Zacharie, Qué.

PHONOGRAPHES MODELES CONSOLE \$8.95. Véritable acéjou ou chêne, phonographes modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$300 neufs; tous de bonnes marques; grand espace pour disques, son clair, complet avec une série de 50 disques et une boîte d'aiguilles, \$8.95. Modèles cabinets, \$11.95. Victrolas Victor cabinets, \$13.95. Petits modèles de table \$11.95. Toutes ces machines sont en bon ordre. Argent remis si non satisfait. Envoyez bon-poste pour le plein montant ou 43 en à compte et le reste sur livraison. A cause des conditions de guerre, nous nous réservons le droit d'expédier un mois après la réception de la commande. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.

NOUVELLE METHODE anglaise par correspondance, garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation, adressez à S. P. FORTIER, St-Ubalde, 4 Portneuf, Québec.

NOUVELLES WILLIAMS ou Raymonds, modèles droits, avec deux tiroirs, \$8.95. Plus récents modèles, \$11.95. Williams, Raymonds, Eaton's à têtes mobiles avec deux tiroirs, \$17.95. Modèles plus récents avec quatre tiroirs, \$20.95. Singers droits, \$12.95; modèles plus récents, \$14.95. Singer à tête mobile avec tiroirs, bobines longues ou rondes à votre choix, \$28.95; modèles plus récents avec quatre tiroirs, \$32.95. Les plus récents, \$39, \$42, \$50. Machines à main Singer sans couvercle, \$11.95; avec couvercles et serrure, \$16.95. Emballage, \$1 de plus. Toutes les machines eld-cessus ont été remises à neuf dans notre atelier et sont garanties être dans les meilleures conditions de travail. Envoyez bon-poste en plein, ou \$5 en à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ontario.

DIVERS

TRAPPEUR ATTENTION. Méthode garantie pour capturer des renards au piège l'automne ou l'hiver. C'est la vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre. LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Cte Kamouraska, P. Q.

ALBUMS DE POINTS DE CROIX "PAYSANA" 150 modèles bordures, fleurs, fruits, oiseaux, papillons, scènes canadiennes pour broderie, incrustation au tissu. Points boutonnés \$1.00 l'exemplaire. PAYSANA, C. P. 25, Montréal, P. Q.

5,000 VERGES FIL \$1.75, 10,000 verges fil \$2.75 Nos 36 et 40, blanc, noir, \$0.10 par bobine à ajouter pour taxe et expédition. Fil 6 brins. Esc. 5% cercle fermière. Bons de poste seulement acceptés. LOUIS GUILLEMETTE, marchand général, St-Célestin, Cte de Nicolet.

MESDAMES. — POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestation à GYPSIA PRODUCTS CO., P.O. Box 93, Times Square Station, New-York.

"DERAT" détruit les rats et les souris, 50c; sans danger pour les humains, les animaux, les volailles. VENDUS PAR Eaton, Pharmacie Montréal, Dupuis Frères, Pharmacie Leduc, la pharmacie ou le marchand local, ou DERPO PRODUCTS, Toronto.

POUR GRANDIR, malgré, améliorer vue débarrasser lunettes, timidité, rhumatisme. Pousser cheveux, remédier cheveux gris, culture, physique, psychologie, réussir. Envoyez 10c. LOADSTONE, 3703, Parc Lafontaine, Montréal.

EMPLOI DEMANDE

FERMIER OU GERANCE DE FERME, logé avec petite famille. Références fournies. H. HEROUX, 6365, 26ème avenue, Rosemont CL. 7815.

MACHINES AGRICOLES

TRAYEUSE DELAVAL SPEEDWAY 1943 avec une unité double, aussi écremeuse Vegas 1,100 lbs, un an d'usage \$85.00, 2 charrues Ford à deux raies de 10 et 12 pouces. Un épandeur Jutras \$80.00. Herse à ressorts McCormick, 3 sections, presque neuve. S'adresser: FERNAND MAC DUFF, Upton, Cte de Bagot.

TRACTEUR COCKSHUTT "60" sur pneus et roues cramponts tip top, lumières, démarreur, poulie, ailes, amortisseur, 1 an d'usage, presque neuf. Bon marché pour prompt acheteur. LAURENT RODRIGUE, St-Méthode, Cte de Frontenac, P. Q.

TRACTEUR FORDSON en bon ordre, avec charrue à deux raies, à vendre à bonne condition. S'adresser à: RESTAURANT PAUL-EMILE RACETTE, St-Sulpice. Tél: L'Assemblée 16 sonner 1-2. P. Q. (propriété de M. Alain Rivest, St-Sulpice).

PHOTOGRAPHIES

ROULEAU DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS. 25 cents. N'importe quel grandeur. Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez 04 cents pour malle et taxe. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dept T. Outremont, P. Q.

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FIL 35 développés gratuitement. Impressions toutes grandeurs 3 cts. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts. Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 143, station Delorimier, Montréal.

POUSSINS

PRIX SPECIAUX POUR JUIN ET JUILLET. Rock barrés mélangés 10c, New Hampshire mélangés 11c, Leghorn blancs mélangés 10c, Poulettes Rock barrées 17c, poulettes Leghorn blanches 20c. Ne tardez pas. Envoi de \$1.00 garantit votre commande. CARLETON HATCHERY, Britannia Heights, Ontario.

POUSSINS

POULETTES EN CROISSANCE et coquets. Poulettes de deux semaines, Rock barrées 25 cents, Leghorn blanches 28 cents. Coquets de races lourdes jusqu'à 8 semaines. GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Ont.

LES POUSSINS TWEDDLE se sont toujours montrés très bons, mais cette année nous recevons plus de témoignages sur leur vitalité. Quand des poussins sont en santé, vous êtes sûr de leur vigueur, et ils feront de bonnes pondeuses et de gros poulets de table. K. Housfield, RR Walkerton, en a acheté 500 le 7 mars, et en a encore 500. Il en a commandé 500 pour mai. Achetez des poussins Twedde pour la vigueur et la vitalité. Nous pouvons livrer promptement les poussins d'un jour et les poussins en croissance de deux et trois semaines non-séxés, poulettes ou coquets de toutes les races populaires. Aussi poulettes de huit semaines et plus. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICK HATCHERIES, Fergus, Ont.

ECRIVEZ-NOUS aujourd'hui et demandez notre catalogue décrivant la qualité de nos très gros poussins et de leurs ancêtres. Beaucoup de nos pondeuses sont de vieilles poules donnant des oeufs qui pèsent plus de 30 onces par douzaine. Nous avons 5 races de choix: Leghorn blanche, Rock barrés, New Hampshire, Minorque X Leghorn, Hamp. X Sussex. Poulettes de 3 à 6 semaines pour expédition en mars. KETTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

NOUS POUVONS VOUS fournir des poussins présentement — nous ne savons pas ce que seront les conditions plus tard dans la saison. Voici notre avis — si vous désirez des poussins pour livraison fin mai par exemple, ne prenez pas de chances et commandez la quantité, la race et donnez la date d'expédition que vous désirez. De poussins nés en avril, les élevés devraient produire quand les prix des oeufs commencent à monter — les poussins en croissance naturelle ont été élevés plus tôt. Mais quels que soient vos besoins, nous importons quand vous désirez vos poussins — communiquez avec nous immédiatement. Si vous restez près d'une de nos succursales, allez-y. BRAY HATCHERY, Boite "B", 30, Dufferin, Sherbrooke, Qué.

POUSSINS HILLSIDE. Nous avons reçu beaucoup de commandes d'avance, certaines éclosions sont vendues complètement, mais dites-nous ce qu'il vous faut et nous nous efforcerons de remplir votre commande. De bons marchés durant toute l'année vous offrent des débouchés constants pour les oeufs de poussins de printemps et d'été, ainsi ne vous laissez pas effrayer par les commandes placées d'avance. HILLSIDE POULTRY FARM, New Dundee, Ont.

DEPECHEZ-VOUS si vous désirez de ces bons poussins en croissance Twedde, de deux à trois semaines, non-séxés, poulettes ou coquets. Prix spéciaux réduits tant qu'il y en aura. Aussi poussins d'un jour et poulettes de huit semaines et plus. Demandez notre catalogue immédiatement. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

REMEDES

FEMMES — insomnie, nervosité, perte d'appétit, périodes douloureuses et irrégulières peuvent obtenir un meilleur traitement avec le Torique W O K en tablettes de Vanderhoof pour femmes et filles, à \$1.05 la boîte ou 10 cents pour un échantillon Vanderhoof & Co. Ltd., Casier 247, Dept. 71—C4, Windsor, Ontario.



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir des troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Bathémi, P.Q., qui vous les enverra gratuitement. 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent.

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dept 200, Preston, Ont.

HEMORROIDES — Avez-vous les hémorroides? Si oui, pourquoi ne pas vous soulager de cette souffrance en essayant le remède Vanderhoof pour les hémorroides? Une boîte de 24 suppositoires, pour \$1.05 ou 10 cents pour un échantillon. Vanderhoof & Co., Ltd., Casier 247, Dept. 71—C6, Windsor, Ontario.

REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste, \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à THS-La GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec.



RECETTES

CE QUI MANQUE pour faire de bons vins à la campagne, ce ne sont pas les petits fruits ce sont les bonnes recettes... On peut faire d'excellents vins de ménage avec la plupart des fruits et légumes qui contiennent du sucre. Il suffit de savoir COMMENT S'Y PRENDRE. — Ce secret est à la portée de tous depuis qu'a été publié le volume intitulé "POUR FAIRE DE BONNS VINS DE MENAGE EN TOUTES SAISONS". Cette précieuse brochure, contenant en plus de conseils indispensables, 30 recettes pratiques se vend \$0.65, frais de poste compris. Les timbres ne sont pas acceptés. On écrit à L'AGENCE TOUT-SERVICE, Case postale 16, Station T, Montréal.

TERRES A VENDRE

135 ARPENTS EN CULTURE, 55 arpents en bois de chauffage, culture améliorée, 10 arpents de l'école, 20 arpents de la beurrerie. Grande partie en terre franche, haute qualité. Très bonne bâtisses, bon pouvoir d'eau, route à vent, eau à la chaudière partout, 35 arpents labourés. Vente cause: maladie. PHILIPPE HEBERT, St-Samuel, Cte de Nicolet.

BELLES TERRES A GRAIN, 500 acres dont 200 à la charrue. Electricité et eau courante. Situées au bord du Lac La Motte. Vendrais avec ou sans rouler et une couple de terres seulement si désirées. Fera de bonnes conditions. S'adresser à: ADELARD DORVAL, La Motte, Abitibi.

DEUX TERRES A VENDRE, toutes en culture, séparées de 4 1/2 arpents. Bonnes terres franches, unies. UNE de 68 arpents avec grange à fourrage seulement. L'AUTRE de 120 arpents avec maison, bâtiments modernes. Avec ou sans rouler. Chevaux, bestiaux canadiens enregistrés. Chemin gravé à la porte, 2 milles du village, 10 milles de St-Yacinthe, 48 milles de Montréal. S'adresser à: ROMEO SYLVESTRE, St-Simon, Cte de Bagot, P. Q.

TERRE DE 87 ACRES bien planche, exempte de roches et excellente pour culture de patates. Située 2 1/2 milles du village, sur la route nationale. Bonnes bâtisses, vendra avec rouler au complet. Cause: maladie. S'adresser à: LOUIS RICARD, Lac des Ecorces, Cte de Labelle.

BELLE TERRE, 180 arpents, 20 en bois, érablière, 900 chaudières, verger 60 arbres. Très bien bâtie. A vendre à bonnes conditions pour prompt acheteur, avec ou sans rouler. G.-E. ST-PIERRE, St-Germain de Grantham, Cte de Drummond.

AUX FRONTIERES, touristes, route 9, 45 milles de Montréal. Village, 4 milles; école, 15 arpents. Bien bâtie. 2 maisons, une à deux logements. Grande étable 35 places. Autres bâtisses. Electricité, eau courante partout, téléphone, 300 arpents, 160 en culture, partie: jardinage, labours faits, 2,000 érabes, 2 vergers. Le tout en bon ordre. Mme RAYMOND BEDARD, St-Bernard de Lacelle, P. Q. (Pas d'échange de propriété.)

200 ACRES, 40 EN CULTURE, 3/4 mille du village et de l'école. Bonne bâtisse. Très bonnes conditions. S'adresser à: GEORGES SEVIGNY, propriétaire, La Motte, Cte d'Abitibi, P. Q.

Annonces Collectives

20 VACHES à lait, enregistrées pur sang Canadiennes — 1 taureau de trois ans classé "A" et deux taureaux d'un an, éligibles "A". 20 vaches croisées Ayrshires et Holsteins et une bonne terre de 140 acres à 3 milles du village et près de l'école. Bonnes bâtisses. ORIGENE DAVID, secrétaire de l'U.C.C., Valcourt, P. Q.

3 VEAUX MALES de 1 an, 1 veau mâle de dix mois, 1 veau mâle de trois mois, 2 taures de deux ans, 2 vaches. Tous de race pure Jersey, provenant de meilleurs troupeaux et en très bonnes conditions. S'adresser à: GEORGES MATHIEU, secrétaire de l'U.C.C., St-Wenceslas, Cte de Nicolet.

INCUBATEUR A VENDRE, en bonne condition, capacité de 450 oeufs, vendrais pour \$30.00. S'adresser à: M. JOSEPH LEFORT, R. R. 1, St-Rémi, Cte de Napierville.

A VENDRE — BARRATTE "DeLaval" usagée, 900 livres, en bonne condition. BOUILLOIRE le H.P. usagée, pouvant supporter 80 livres de pression. S'adresser à: S. C. AGRICOLE DE COWANSVILLE, Cowansville, Cte de Missisquoi, Téléphone: 70.

TROUPEAU D'ARSHIRES pur sang et croisé — Taureau pur sang, en tête 3 ans, 1 taureau 2 ans, pur sang Ayrshire, 2 taureaux 1 an croisés. S'adresser à: EMILE BELIVEAU, sec. de l'U.C.C., St-Gregoire, Cte de Nicolet, P.Q.

LES EXPLOITS MIROBOLANTS de TIPI PIT LE CHÉTIF PAR EDDY PRÉVOST



La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants —

Lundi, le 3 avril
1944

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Porcs	Veaux de lait	Taures
A — (135 à 185 lbs) 17.65	Choix 13.50—14.00	Choix (type à boucherie) 11.00—11.50
B1 — 17.25; B2 et B3 — 17.00;	Bons 11.50—12.50	Bonnes 10.00—10.50
C — 16.00; D — 15.75; légers:	Moyens 10.00—11.00	Moyennes 8.50—9.50
15.75; lourds: 15.75; extra-lourds	Communs 8.00—9.00	Communes 6.50—7.50
(196 à 215), 14.75; extra-lourds	D'herbe 6.00—7.00	
(216 lbs et plus), 13.00; Blessés et		
difformes, à leur valeur; demi-cas-	Agneaux du printemps	Taureaux
trats, 13.00.	Lots mélangés 10.00	Choix (type à boucherie) 9.00—9.25
Truies: 13.00	Communs 6.00—8.00	Bons 8.00—8.50
Verrats châtrés: 9.00		Moyens 7.25—7.75
	Moutons	Communes 6.50—7.00
	Bons 6.00—6.50	
	Communs 2.50—3.00	
	Vaches	Bouvillons
N.B. — Les octrois du gouverne-	Choix (type à boucherie) 8.75—9.00	Choix 12.25—12.50
ment fédéral au montant de \$3.00	Bonnes 8.00—8.50	Bons 11.50—12.00
sur les catégories A et de \$2.00	Moyennes 7.25—7.75	Moyens 11.00—11.50
sur les B1 seront payés par man-	Communes 6.00—6.50	Maigres et légers 7.50—8.00
dats sur allocation d'un certificat	Très communes 4.50—5.00	Communes 9.00—10.00
de classification.		

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et
SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 3 avril 1944 inclusivement

No 1 pasteurisé	35c
No 2 pasteurisé	34c
No 3 pasteurisé	33c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 4 avril 1944 inclusivement

No 1	20c
No 2	19½¢
No 3	19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Autres produits —

Semaine finissant le 8 avril 1944
A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Sur les prix, plus bas mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Poulets vivants "à griller"

A—2½ lbs à 2¾ lbs	28c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	27c
C—moins de 2 lbs	26c

Poulets vivants "à griller"

A—2½ lbs à 2¾ lbs	28c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	27c
C—moins de 2 lbs	26c

Poulets vivants à rôtir

A—6 lbs et plus	30c
B—6 lbs et plus	29c
C—6 lbs et plus	28c
A—moins de 6 lbs	29c
B—moins de 6 lbs	28c
C—moins de 6 lbs	27c

Poulets vivants à rôtir

A—6 lbs et plus	30c
B—6 lbs et plus	29c
C—6 lbs et plus	28c
A—moins de 6 lbs	29c
B—moins de 6 lbs	28c
C—moins de 6 lbs	27c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Poulets abattus

(Engraisés au lait)

Spécial	38c
A—	37c
B—	35c

Poulets abattus

(Sélectionnés)

Spécial	36c
A—	35c
B—	33c
C—	30c

Poules abattues

(Sélectionnées)

A—	36½c
B—	28½c
C—	25½c

Oies abattues

"Avec la tête et les pattes"

A—	28c
B—	26c
C—	21c

Poules vivantes

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs et plus	25½c
B—5 lbs et plus	24½c
C—5 lbs et plus	23½c
A—moins de 5 lbs	24½c
B—moins de 5 lbs	22½c
C—moins de 5 lbs	21½c

Race "Leghorn"

A—	23½c
B—	22½c
C—	21½c

Jeunes dindes abattues

A—	40c
B—	38c
C—	35c

Coqs vivants

5 lbs et plus	18½c
moins de 5 lbs	16½c

Oeufs

A—(Gros)	34c
A—(Moyens)	32c
B—	28c
A—(Poulette)	25½c
C—	25c

Veaux abattus

(Engraisés au lait)

Bons	16c
Moyens	15c
Communs	13c

Lapins vivants

5 lbs et plus la lb	18c
---------------------	-----

Semaine finissant le 8 avril 1944
A Québec, 38-40, Marché Champlain

Sur les prix plus bas mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

Oeufs

A—(Gros)	34c
A—(Moyens)	32c
B—	29c
A—(Poulettes)	26c
C—	25c

Veaux abattus

Bons—90 lbs et plus	20c
Moyens	19c
Communs	17c

Agneaux reçus vivants et payés abattus

Bons—35 lbs et plus	20c
---------------------	-----

Agneaux reçus abattus

A—2½ lbs et plus	20c
------------------	-----

Poules abattues

A—5 lbs et plus	29c
A—4 lbs à 5 lbs	27c
B—4 lbs à 5 lbs	26c
B—5 lbs et plus	27c
C—3 lbs à 4 lbs	24c
C—4 lbs à 5 lbs	20c
C—5 lbs et plus	23c
C—3 lbs à 4 lbs	18c

Poulets abattus

(Engraisés au lait)

A—5 lbs et plus	36c
A—4 lbs à 5 lbs	35c
B—5 lbs et plus	34c
B—4 lbs à 5 lbs	33c

Dindes abattues

(Vieilles femelles)

A—	36c
B—	34c
C—	31c

Dindes abattues

(Vieux mâles)

A—	35c
B—	33c
C—	30c

Poulets abattus sélectionnés

A—5 lbs et plus	34c
A—4 lbs à 5 lbs	33c
B—5 lbs et plus	32c
B—4 lbs à 5 lbs	31c
C—5 lbs et plus	29c
C—4 lbs à 5 lbs	27c
C—3 lbs à 4 lbs	25c

(A griller)

A—	38c
B—	36c
C—	30c

Porcs livrés abattus

PRIX NET

Pesantier: 100 lbs à 180 lbs

16c

Porcs livrés vivants

(Classification établie après abattage)

"RIX N°1"

Sur base du bacon —

"pesantier chaude" 17—15c

Jeunes dindes abattues

A—	39c
B—	37c
C—	34c

OEUFS :

MONTREAL et QUEBEC — Bien que les arrivages excèdent la demande domestique, les achats de l'Office des Produits Speciaux pour exportation contribuent à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS :

MONTREAL et QUEBEC — Arrivages abondants. Distribution régulière aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS :

MONTREAL et QUEBEC — Marché stable et prix soutenus.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Par: J. E. LUSSIER

Une seule classe est intéressée à défendre les intérêts de la classe agricole: c'est la Classe agricole. Personne donc ne prendra la défense du cultivateur, sauf le cultivateur lui-même. Son seul organe de défense et de protection, c'est l'UNION.

Derniers changements apportés dans le paiement des porcs

Comme nous l'annoncions jeudi dernier dans nos commentaires sur les conditions du marché, les différentes catégories de porcs sont maintenant vendues et payées à un prix différent qui lui est propre. 1944. Ainsi, au lieu de calculer les carcasses de différentes classes au prix de base, établi sur les B1, d'ajouter \$1.00 de prime pour celles qui sont classifiées A et de faire des déductions de 50c à \$3.00 sur chacune d'elles, pour les catégories inférieures, chaque classe est maintenant vendue et payée à un prix différent qui lui est propre.

Cette méthode de régler les porcs aux producteurs est pratiquement la même que celle employée par le gouvernement d'Ottawa dans le paiement des flèches Wiltshires aux maisons de salaison. Il y a cependant beaucoup moins de classes de carcasses de porcs qu'il y a de flèches Wiltshires. En modifiant le système de paiement des porcs, on a supprimé quelques classes telles que les C2, les C3, les D2, les D3 et les E; par contre, on a diminué la marge de poids des pesants qui n'est plus que de 185 à 195 livres au lieu d'aller jusqu'à 205 livres, et on a divisé la catégorie des extra lourds en deux classes suivant leur pesanteur: la première pour les carcasses pesant de 196 à 215 livres, et la deuxième pour celles de 216 livres et plus. Il n'y a donc plus qu'une classe de C et une autre de D au lieu de six.

Voici maintenant la nouvelle échelle de prix qui nous a été soumise à la fin de la semaine dernière par les représentants des abattoirs qui font de l'exportation. Cette liste de prix, avant de nous être proposée, a été étudiée par les salaisons et les membres de l'Office des Viandes, et c'est à la suite d'une entente entre le conseil des salaisons et les officiers du gouvernement que les prix suivants nous ont été offerts:

\$17.65 pour les carcasses classifiées A
17.25 pour les carcasses classifiées B1
17.00 pour les carcasses classifiées B2 et BA
16.00 pour les carcasses classifiées C
15.75 pour les carcasses classifiées D
15.75 pour les carcasses classifiées Légers
15.75 pour les carcasses classifiées Lourds (186-195 lbs)
14.75 pour les carcasses classifiées Extra Lourds (196-215)
Prix des truies pour les Extra Lourds de 216 lbs et plus.
Prix des truies pour les demi-castrats.

Les porcs blessés sont payés pour la partie de la carcasse qui est trouvée comestible, au lieu de l'être au prix du marché moins une "coupe" de \$2.00 par tête.

Ici, la perte sera beaucoup plus considérable qu'auparavant, puisqu'elle pourra s'élever jusqu'à \$15.00 ou \$20.00 au lieu de \$2.00 seulement.

Bien que le ministère de l'Agriculture d'Ottawa nous ait annoncé en janvier dernier que les "coupes" sur les catégories inférieures seraient abolies, comme on peut le voir d'après cette échelle de prix, elles ne le sont pas. Elles sont tout simplement imposées sous une forme différente et elles sont même beaucoup plus onéreuses dans le cas des C pesant de 130 à 175 livres abattus, des extra lourds, des demi-castrats et des sujets blessés. Quoiqu'il ait été convenu à une conférence de l'Office des Viandes et du comité consultatif en janvier dernier, que la prime d'un dollar sur les A payés par l'acheteur serait maintenue et que les trois classes de B seraient payées au prix de base, l'on remarque que la prime est remplacée par une plus-value de 50c les 100 livres sur la catégorie A, ce qui fait qu'elle est maintenant de 70c à 85c, suivant la pesanteur de la carcasse au lieu de \$1.00. Quant au B2 et au B3, ils sont tous payés meilleur marché que les B1, cependant que les B3 rapportaient le prix de base depuis plusieurs mois.

Comme on peut le constater, les producteurs ne gagnent rien à ce changement sur les A et les B3, au contraire, ils y perdent. Pour faire oublier ces désavantages, on a remonté le prix des carcasses classifiées B1 de 10c les cent livres. Cette hausse, bien que modique, peut devenir importante parce qu'elle s'applique sur la classe qui renferme la plus grande proportion de porcs.

On peut dire qu'en général, les porcs légers et en particulier les B2 et les C2 sont mieux rémunérés avec cette nouvelle liste de prix qu'ils ne l'étaient sous l'ancien système. Par contre, les porcs C1 qui ne subissaient qu'une déduction de \$1.00 par tête, en subissent maintenant une de \$1.72 sur une carcasse de 150 livres; les extra lourds, une de \$2.40 ou de \$4.15 les 100 livres suivant leur pesanteur; les demi-castrats de \$4.15 les 100 livres au lieu de \$2.50 par tête, et enfin les blessés peuvent bien ne rien rapporter du tout, si la carcasse est condamnée. Ce qui signifie qu'avec cette nouvelle méthode, le producteur porte des risques encore plus grands dans la vente de ses porcs et que l'acheteur n'en a pratiquement plus, parce qu'il en a fait assumer la responsabilité par le producteur, par le truchement du "rail grade" ou de la classification abattue.

Il peut se produire quelques changements dans la liste des prix que nous venons d'énumérer, parce que nous devons rédiger ces commentaires avant l'ouverture du marché du 10 avril. Prière de consulter notre liste de prix de cette semaine pour plus de précision.

J.-E. BISSON, agronome.

Gérant de la

Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Bourses...

(Suite de la 1ère page)

tations agronomiques pour la "Terre de Chez Nous".

Monsieur Martel n'a cessé de s'intéresser d'une façon toute spéciale aux sciences horticoles et de vouloir pouvoir, grâce à la bourse qu'il vient d'obtenir, leur donner le couronnement qu'il espère par l'obtention d'un titre de docteur en sciences horticoles.

Monsieur Clément Mongrain a décroché au concours la bourse offerte par la Corporation des Agronomes de la province de Québec et certaines entreprises qui s'intéressent à l'agriculture, pour l'étude de l'électrification rurale.

Monsieur Mongrain est âgé de 24 ans. Après ses études commerciales, il obtenait le diplôme de bachelier en arts à l'Externat classique Ste-Croix. En 1941, il prenait sa licence en sciences agricoles à l'Institut agricole d'Oka. Pendant un certain temps, il s'est occupé de classification des sols. Il est aujourd'hui spécialiste en génie rural et professeur de mécanique agricole. Tout en remplissant ces fonctions, M. Mongrain a pratiquement complété certaines études en génie rural au Collège Mac-

donald, où il devrait obtenir sa maîtrise en sciences agricoles d'ici à quelques mois.

Les examinateurs au concours pour la bourse intitulée: "La production horticole sur les terres noires, étaient MM. Léopold Bourque, C.-A. Fontaine, H.-R. Murray. Au concours pour l'obtention de la bourse pour l'étude de l'électrification rurales, les examinateurs étaient MM. P.-E. Roy, L.-G. Heimpel, J.-P. Pagé. Quant au jury, il était composé de MM. Ch. Gagné, Henri Bois, E. Brochu, P.-E. Roy, Emile-A. Lods, J.-E. Chevrette et R. Monette.

Sur décision unanime des examinateurs et du jury, la bourse intitulée "Distribution et commerce des fruits et légumes", qui était aussi au concours, n'a pas été octroyée. Les examinateurs étaient MM. Alfred Savoie, W.-J. Tawse et Léo Filion.

On peut protéger la semence de maïs contre les insectes en trempant les épis dans des émulsions d'huile dont on se sert pour pulvériser les arbres fruitiers. Les émulsions sont diluées à raison d'une partie d'émulsion pour 10 parties d'eau.

Pour obtenir vos octrois de transport d'engrais chimiques

L'administrateur des engrais chimiques, à Ottawa, nous communique diverses informations concernant la façon dont certaines formules de réclamation pour octrois de transport d'engrais chimiques sont remplies. Nous conseillons à tous les intéressés de bien vouloir lire cette note et d'en tenir compte s'ils ne veulent pas que leurs formules soient retournées et le paiement de l'octroi retardé par leur faute.

Les principales spécifications demandées et non fournies sont les suivantes, d'après M. Barrett, du Bureau de l'administrateur des engrais chimiques, à Ottawa:

- 1) Demande d'octroi non datée.
- 2) Connaissance on reçu du fret non inclus.
- 3) Facture ou reçu du camionneur non attaché.
- 4) Taux du fret non conforme aux règlements.
- 5) Montant de la subvention allouée à l'acheteur non indiqué au paragraphe 3 (b).
- 6) Formule non remplies en duplicata.
- 7) Demande ou formule non signée.
- 8) Formules ou analyses des engrais non indiquées sur le reçu du fret si celui-ci n'est pas accompagné d'une facture.
- 9) Reçu du fret approuvé par les autorités du chemin de fer."

R. M.

Coulez votre sirop d'érable

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a bénéficié des prix fixés pour le sirop classé d'après les standards de classification du gouvernement provincial de Québec. Ce système de classification est maintenant officiel pour tout le Canada.

Un sirop moyen bien coulé peut être facilement classé Canada intermédiaire ou Canada clair. Le Canada clair se vend \$3.15 le gallon et le sirop non classé ne peut obtenir que \$2.40; la différence de prix vaut certainement la peine qu'on s'organise pour couler le sirop d'érable. Les producteurs augmentent leurs revenus et maintiendront le bon renom de nos produits de l'érable.

Plusieurs producteurs négligent de classer leur sirop. C'est qu'il ne pourront pas toucher plus de \$2.40 le gallon. Pourtant, s'ils se donnaient seulement la peine de couler leur produit, ils pourraient

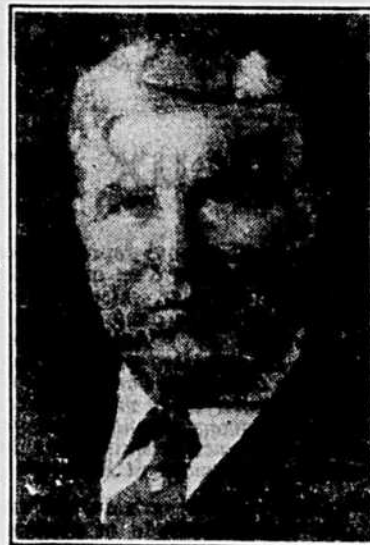
Brochure pour les cultivateurs

Les cultivateurs apprendront avec plaisir que le bulletin sur "L'exploitation du troupeau laitier" vient d'être réédité par les soins du Ministère de l'Agriculture de Québec et que l'on peut s'en procurer des exemplaires à la section des Publications du Service de l'Information. La première édition avait reçu un accueil chaleureux du public agricole et c'est pour répondre à la demande de milliers d'éleveurs que les autorités ont fait réimprimer cette brochure. Les auteurs, MM. Adrien Morin, sous-ministre, et J.-R. Proulx, spécialiste en in-

dustrie animale, ont rapporté à leur texte initial quelques modifications inspirées par les conditions qui prévalent durant la guerre.

"L'exploitation du troupeau laitier" aidera les éleveurs à rendre leurs animaux plus productifs par la sélection et l'alimentation rationnelle. Ils y puiseront en outre, des conseils opportuns sur le choix et la composition des aliments, le soin du lait et la préparation des bovins pour l'exposition. Ce bulletin de 80 pages, illustré, porte le numéro 138; il est distribué gratuitement.

Gérant général



M. T.-A. ST-GERMAIN, président et gérant général de la Canadienne Mercantile et directeur-gérant de la Mutuelle du Commerce, compagnies d'assurance de St-Hyacinthe.

A la Mercantile

La compagnie d'assurance Canadienne Mercantile, qui possède son siège social à Saint-Hyacinthe depuis 1909, vient de soumettre le bilan de son dernier exercice, au 31 décembre 1943. A l'instar des précédents, il fait honneur à ses dirigeants, et particulièrement à son président et gérant général, M. T.-A. Saint-Germain. Même à l'époque difficile que nous vivons, la compagnie nommée continue son ascension dans la voie du progrès. A la fin de 1943, son actif total atteignait le chiffre de \$2,125,124.54, comparativement à \$1,977,818.90, un an auparavant. Le surplus enregistré est donc de \$147,305.64.

Le dépôt au gouvernement fédéral s'élève à \$1,006,410. La garantie additionnelle envers les assurés, sous le système au comptant, est de \$355,429.50, cependant que la garantie additionnelle aux assurés sous le système mutuel, se monte à \$965,300.99. La garantie totale aux détenteurs de police s'élève donc à \$2,807,854.05.

Le succès de la Canadienne Mercantile est dû à la sage administration de ses dirigeants. Son conseil de direction se compose de MM. T.-A. Saint-Germain, président et gérant général; J.-E. Phaneuf et Irénée Auclair, vice-président; l'hon. Jacob Nicol, l'hon. E.-L. Patenaude, MM. René Morin, Rosario Messier, Léon Gauthier, C.-H. McFadyen, Narcisse Ducharme, L. St-Germain, directeurs. M. Lucien C. Vallée est assistant-gérant de la compagnie et M. E. Desgroseillers, secrétaire.

La Canadienne Mercantile

Les chiffres ci-dessous, pour l'année 1943, démontrent une fois de plus le progrès toujours grandissant de cette INSTITUTION ESSENTIELLEMENT CANADIENNE.

Total de l'actif admis au 31 décembre 1943 .. \$ 2,125,124.54

(Non compris les billets de dépôt non cotisés—\$865,300.99)

Surplus aux détenteurs de polices \$ 1,487,123.56

Recettes de toutes sources \$ 1,076,532.00

Placements sur obligations \$ 1,425,102.40

Dépôt au gouvernement fédéral \$ 1,006,410.00

Assurances en vigueur \$93,044,994.00

RESPONSABILITE CIVILE — RESPONSABILITE PATRONALE — TRANSPORT INTERIEUR
INCENDIE — AUTOMOBILE — ACCIDENTS — VOL — BON DE GARANTIE

La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile

Siège social: SAINT-HYACINTHE, P.Q.

SUCCURSALES: Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Halifax.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. ALFRED LEDUC, J.-E. PHANEUF, C.R., IRENEE AUCLAIRE, RENE MORIN, N.P.
Hon. JACOB NICOL, M.C.L., ROSARIO MESSIER, L. ST-GERMAIN, NARCISSE DUCHARME,
LEON GAUTHIER, M.D., C.-H. MCFADYEN, Hon. Es.-L. PATENAUDE, C.P., C.R., L.L.D.
T.-A. ST-GERMAIN, président et gérant-général, E. DESGROSEILLERS, secrétaire,
LUCIEN C. VALLEE, assistant-gérant

LE BÛCHERON

Deux projets de colonisation

Sous ce titre, nous reproduisons de larges extraits d'un article de M. Henri Cloutier, missionnaire-colonisateur, paru dans la dernière livraison de l'"Action Nationale". La première partie de cet article a déjà paru dans la livraison de janvier de la même revue. Nous en avons donné, dans le temps, quelques extraits sous la rubrique "Journaux et Revues".

La colonisation agricole, qui est notre vieille habitude et presque une veine poétique — faire de la terre! — ne peut prétendre à conquérir les quelque deux cent mille milles carrés de forêts investies par la nature de tous les caractères d'une souveraineté indestructible.

Colonisation coopérative

La colonisation mi-agricole, mi-forestière de la Grand Vallée en Gaspésie est une innovation, mais surtout par le système coopératif qui y a été introduit dès le début, aussi bien pour assurer l'exploitation économique du lot boisé que pour protéger le colon. Ce mode de colonisation convient admirablement à une grande partie de nos terres neuves. Grand Vallée n'est qu'un essai, une expérience déjà couronnée de succès. Il ne reste plus qu'à appliquer ailleurs l'exemple de la Grand Vallée.

Mais le domaine forestier, qui couvre une si grande étendue de notre territoire, n'est-il pas aussi notre héritage?

L'importance de la forêt

Nous sommes accoutumés de considérer l'agriculture comme la base de notre économie nationale. Nous avons confié à l'homme des champs non seulement le soin de nous nourrir, mais surtout de nous conserver tels que nous sommes et de nous multiplier. Nous croyons que le cadre de la vie rurale convient merveilleusement à nos activités et à notre idéal. La petite propriété rurale est le fondement de nos institutions. Et nous ne voulons pas d'entraves à ce droit primordial d'acquiescer et d'exploiter le sol. Partout où le sol se couvre de quelques pouces d'humus, nous réclamons l'honneur d'y envoyer des défricheurs. Mais la forêt qu'une sage administration a séparée du domaine colonisable, nous est interdite, ne peut nous appartenir. Nous n'avons pas la liberté de l'ajuster, de la tailler à la grandeur de nos institutions familiales, paroissiales et sociales. Cependant, si la récolte des champs est à la base de notre économie, la récolte de la forêt, le bois, est au sommet de notre industrie, de notre commerce et de nos exportations.

L'industrie du bois

Le bois, comme le blé, est une récolte, comme le café du Brésil, le coton des Etats du sud, le thé du Bengale, à cette différence près que le détenteur du domaine forestier n'a pas la peine de planter. Le bois peut être cultivé. La forêt elle-même est habitable. La forêt se déploie à l'infini sur les hauteurs laurentiennes et appalachiennes, enrubannée de la guirlande mouvante des rivières aux noms pittoresques et anciens ornée d'une multitude de lacs brillants.

lant au soleil comme des diamants. La forêt que l'homme des champs considère comme une barrière à son expansion, que l'homme des villes fréquente rarement, mais toujours avec étonnement, non sans amour, quelquefois avec terreur; la forêt que certains esprits superficiels regardent comme une zone étrangère et hostile aux usages de notre civilisation moderne; la forêt que des hommes entreprenants, audacieux ont ouverte à l'activité humaine qu'ils exploitent, protègent, conservent, administrent comme un bien de grand seigneur, notre forêt n'est plus un désert, encore moins une jungle. Des turbines y tournent au rythme des cataractes, des moulins en ont surgi; des routes la sillonnent, par où entrent les hommes, les marchandises les inspecteurs de l'hygiène, les équipes de protection contre les incendies le médecin, le prêtre. Reliée au reste du monde par le téléphone, le télégraphe, la T.S.F., par le chemin de fer, par l'avion; avec son réseau interne de routes ouvertes l'hiver comme l'été au transport automobile, en camion, à l'autobus; la forêt silencieuse, si l'on veut, mais bourdonnant sous sa ramure de l'activité de quarante mille hommes, la forêt est vivante. Elle naît, croît, vieillit, meurt de maladie, de la morsure des insectes ou dans la tourmente de l'incendie, mais bon an mal an fournit à nos besoins et à notre industrie 750,000,000 de pieds cubes de bois.

Malgré cela, la forêt est comme un grand océan morne, une mer où, comme des îlots, surgissent des camps de nomades, de boucaniers, une mer où nos gens, nos bûcherons comme des pêcheurs sur leurs petites barques, loin de leurs familles, les petits loin de leurs mères, les jeunes gens privés de leurs amours, les chefs de famille, inquiets de leurs maisons, à chaque saison, tentent leur chance, cherchant les patrons plus humains, les bonnes cuisines et le beau bois. Les chantiers!

Propriétaires forestiers

Mais, justement, pourquoi ce peuple de paysans français ne pourrait-il pas accéder aisément à la propriété du sol forestier? Pourquoi ne pas étendre à la forêt le système de la petite propriété rurale? Ce qui manque à la forêt précisément, ce sont des clochers, des villages, des familles, une population sédentaire, une classe de sylviculteurs. Ce qui manque à notre peuple, c'est le droit de s'établir en forêt, sur des terres à bois, de s'y établir avec ses institutions civiles, religieuses et sociales.

Formule coopérative

Il n'y a pas de doute que nous trouverons dans notre population rurale les essais vigoureux d'une population forestière nouvelle. Mais on nous demandera: est-il possible de tailler des paroisses dans la forêt, de la morceler en petits domaines privés ou en forêts communales de paroisse? Est-il possible d'organiser sur cette base une exploitation économique, profitable et adéquate aux besoins de l'industrie et du com-

merce? Nous répondrons d'un mot de M. Henri Roy, l'un de nos plus illustres ingénieurs forestiers, disparu dans la force de l'âge. M. Roy écrivait dans la magnifique revue de l'Association des ingénieurs forestiers, "La forêt", en février 1942, parlant des réserves cantonales "que seule une formule coopérative pourrait amener ce résultat".

L'exemple de l'Abitibi

Des colons de l'Abitibi ont déjà entrepris des "chantiers" coopératifs. Ils y ont réussi et ont aboli en principe le système d'entreprise actuelle des grands et petits "jobeurs", ou, comme on dit, des petits et des grands "chaudrons". Le système des forêts communales existe aussi, forêts de paroisses ou de canton. Chaque paroisse forestière aurait donc sa réserve de bois à titre collectif et chaque paroisse formerait un syndicat de travail pour l'exploitation de la réserve.

Economie dirigée

L'économie des forêts doit être dirigée. Il serait désastreux d'en confier le sort à une poussière de petits propriétaires aussi indépendants les uns des autres que nos fermiers. De plus, la grande industrie doit pouvoir compter sur une production uniforme, classifiée, adéquate. Les coopératives forestières peuvent non seulement répondre à ces exigences, mais encore accéder un jour à la propriété et à la direction de la grande industrie, comme y ont accédé les coopératives de lin, comme y accéderont bientôt la coopérative de betterave à sucre. Si, de nos jours, l'habitant canadien-français a sacrifié quelque chose de son indépendance à la porte d'une linerie coopérative, il faut croire qu'en présence d'une nécessité et d'un avantage plus évidents encore le bûcheron se jettera de bon cœur dans les bras de la coopération.

Revenu moyen du sylviculteur

La première question que posera l'aspirant-colon forestier sera celle-ci d'ordre très concret. Quel sera le revenu moyen d'un habitant de la forêt, d'un sylviculteur?

Il serait sans doute possible de l'estimer à l'avance en chiffres à peu près exacts; nous prétendons seulement qu'il ne peut être inférieur à celui du cultivateur. On estimait à \$41,268,620 la valeur des produits des opérations forestières dans la province de Québec en 1935. Admettant comme raisonnable un revenu annuel de \$1,000 par famille, c'est quarante mille familles qui peuvent trouver dans la forêt le principal de leur subsistance. Ce chiffre correspond à peu près au nombre de nos bûcherons.

Usages du bois

Nous disons le principal, car, en forêt, il n'y a pas que le bois propre au marché industriel. Le forestier trouvera d'abord chez lui une ample provision de bois pour l'usage domestique, construction, ameublement, chauffage. Tout ce qui est aujourd'hui dans les chantiers déchet inutilisable sera pour le colon matière à récupération. Il est à prévoir aussi que nombre de petites et moyennes industries s'ajouteront à la valeur des produits forestiers.

Système mixte

De plus, les terres boisées, impropres, en général, à une vaste entreprise agricole ne renferment pas moins une myriade de parcelles de sol fertile. Au bord des lacs, dans les vallées des rivières, des dépôts d'alluvion, des couches d'humus apparaîtront qui se fleuriront de trèfle, s'ouvriront aux pâturages, des terres légères et graveleuses s'enrichiront de jardins, de vergers. De la sorte, l'agriculture que la forêt semble d'abord exclure, se chargera pour une bonne part des principaux besoins du bûcheron et complètera le budget de son exploitation principale.

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!

Conclusion

Que pensent de ce projet les ingénieurs forestiers? En définitive, en pareille matière, le dernier mot leur appartient. A fréquenter leur revue si vivante, si riche en initiatives, certainement l'une des plus précieuses que puisse consulter un Canadien français désireux de se nourrir d'idées saines et fécondes, à compulser les résolutions de leur congrès, nous n'hésitons pas à proclamer que tout ce que nous venons d'écrire, non sans maladresse, nous vient d'eux. Ce que nous avons pu découvrir par cette espèce d'intuition qui nous a toujours porté à apprécier la valeur de notre sol et de nos ressources naturelles en fonction de leur aptitude à s'ajuster à la vie de notre peuple, eux, les ingénieurs forestiers le savent scientifiquement, et ils sont l'élite toute désignée pour entreprendre de conduire la conquête civilisatrice de la forêt.

Leurs recherches, leurs travaux, leurs études aboutissent à la même vision immense et vraisemblable d'une forêt habitée, divisée en paroisses et où les clochers seront les grands arbres mystiques et vibrants, symboles de l'esprit en un domaine aujourd'hui dominé par la seule loi de la matière première.

Henri CLOUTIER,
Missionnaire-colonisateur

ON EST BIEN MIS
dans un
COMPLET

MAQUETTE
FOURTEIERESSE
BRAND

QUEBEC
VETEMENTS POUR HOMME

Synonyme de durée et de qualité
Une fabrication de chez nous
ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique,
Québec

Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?
Faites des Tablettes Toniques Ostrea, extrait toniques, stimulants, fer, vitamine B1, calcium, phosphore, adhérent, vous rendra vigoureux et vital normal à partir de 30, 40, 50 ans. Paquet d'une 25c. seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse les prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrea aujourd'hui.

Comment et pourquoi les pulverins Kolo absorbent l'eau

LES PULVERINS KOLO sont préparés de façon à protéger la feuille et le bourgeon du fruit autant que le fruit même contre les fungus et autres maladies.

Voici comment. Aucun soufre ne peut absorber l'eau. La bentonite, elle, peut et ADSORBE les particules hyperfines de soufre. La bentonite se mouille — elle adhère. Dans les ARROSAGES KOLO tout le soufre est actif dans un adhésif qui se mouille.

Voici pourquoi il protège le produit aussi bien que le producteur. Chaque goutte d'arrosage contient de la bentonite, chaque particule de bentonite contient du soufre. Chacune de ces particule de bentonite colle. L'arrosage défie les fungus et défend la feuille et le fruit grâce à la plus grande diffusion possible du soufre avec le minimum de causticité.

Distributeurs pour la province de Québec:
La Coopérative Fédérée de Québec.

Niagara

Brand Spray Co. Limited
Burlington, Ontario.



POUSSINS

Issus de mâles R.O.P. — Deuxième génération
Race Plymouth Rock Barré

Couvoir privé surveillé par le Ministère Fédéral de l'Agriculture
Troupeaux sélectionnés pour obtenir les trois facteurs suivants:

VITALITE — PONTE ELEVEE — POIDS

Nous n'incubons aucun oeuf étranger

Prix sur demande — Epreuve du sang

Poussins mélangés seulement

FERME DR VIAU

St-Rémi de Napierville,

P. Q.